



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# Femmes en migration

L'image des migrantes dans la perception de l'opinion publique  
et de la politique, ainsi que dans la recherche actuelle



**Commission fédérale pour les questions de migration CFM**  
Documentation sur la politique de migration

---

© 2009 Commission fédérale pour les questions de migration CFM

**Auteurs**

Andrea Ch. Kofler et Lilian Fankhauser

en collaboration avec Christina Zweifel et Brigitte Schnegg  
Centre interdisciplinaire pour les études genre, Université de Berne

**Rédaction**

Elsbeth Steiner / Sylvana Béchon

**Page de couverture**

© Photos de Antoine Grisoni, Ursula Markus, Edouard Rieben

**Graphisme et impression**

W. Gassmann SA, Bienne

**Distribution**

OFCL/BBL, Vente des publications/Bundespublikationen, CH-3003 Berne  
[www.bundespublikationen.admin.ch](http://www.bundespublikationen.admin.ch)  
Art. N° 420.923.F

Commission fédérale pour les questions de migration CFM  
Quellenweg 6  
CH-3003 Berne-Wabern  
Tél. 031 325 91 16  
[www.ekm.admin.ch](http://www.ekm.admin.ch)

# Femmes en migration

L'image des migrantes dans la perception  
de l'opinion publique et de la politique, ainsi  
que dans la recherche actuelle

Andrea Ch. Kofler et Lilian Fankhauser

Décembre 2009

# Table des matières

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
|          | <b>AVANT-PROPOS</b>  | <b>4</b>  |
| <b>1</b> | <b>INTRODUCTION</b>  | <b>6</b>  |
| <b>2</b> | <b>LES FEMMES EN MIGRATION – CHIFFRES ET FAITS</b>   | <b>8</b>  |
|          | 2.1 Remarques liminaires   | 8         |
|          | 2.2 La féminisation des migrations en comparaison internationale                             | 8         |
|          | 2.3 Les migrantes en Suisse  | 11        |
| <b>3</b> | <b>L'IMAGE DES MIGRANTES DANS LA PRESSE SUISSE</b>   | <b>15</b> |
|          | 3.1 Remarques liminaires   | 15        |
|          | 3.2 Les migrantes: un thème pour les médias?   | 16        |
|          | 3.3 Les migrantes dans la presse suisse: histoires d'intégration, de succès et de dépendance | 17        |
|          | 3.3.1 Intégration – obstacles et succès  | 17        |
|          | 3.3.2 Migration réussie – autonomes et qualifiées  | 18        |
|          | 3.3.3 Dépendances – entre famille et société suisse  | 18        |
| <b>4</b> | <b>LES MIGRANTES DANS LES DÉBATS POLITIQUES</b>  | <b>20</b> |
|          | 4.1 Remarques liminaires   | 20        |
|          | 4.2 La migrante: un thème au sein des Chambres fédérales?                                    | 20        |
|          | 4.3 Stéréotypes spécifiques au genre dans la perception politique de la migration            | 22        |
|          | 4.3.1 «Le migrant type» – «La migrante type»   | 22        |
|          | 4.3.2 La migrante: une victime?  | 23        |
|          | 4.4 Une image différenciée – les migrantes dans la politique communale                       | 24        |
| <b>5</b> | <b>LES MIGRANTES DANS LA VISION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</b>                        | <b>26</b> |
|          | 5.1 Remarques liminaires   | 26        |
|          | 5.2 Les migrantes et leurs problèmes spécifiques   | 26        |
|          | 5.3 Sécurité juridique, reconnaissance, regroupement familial et intégration                 | 27        |
|          | 5.3.1 Les migrantes ont besoin de sécurité juridique   | 27        |
|          | 5.3.2 Reconnaissance du rôle des femmes dans la migration de travail                         | 28        |
|          | 5.3.3 Droit au regroupement familial   | 29        |
|          | 5.3.4 Concevoir l'intégration en tenant compte du genre                                      | 30        |

|           |   |           |
|-----------|---|-----------|
| <b>6</b>  | <b>LES MIGRANTES: RECHERCHE ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ</b>        | <b>31</b> |
| 6.1       | Remarques liminaires  | 31        |
| 6.2       | Une brève rétrospective historique de la recherche              | 31        |
| 6.3       | Etat actuel de la recherche                                     | 32        |
| 6.4       | Thèmes choisis  | 34        |
| 6.4.1     | L'identité et la construction de l'identité                     | 34        |
| 6.4.1.1   | «Ce qui est étranger» et «ce qui nous est propre»               | 35        |
| 6.4.1.2   | La migrante en tant que victime                                 | 35        |
| 6.4.1.3   | Identités plurielles  | 36        |
| 6.4.2     | Migration de travail des femmes                                 | 36        |
| 6.4.2.1   | La migration de travail de migrantes non qualifiées             | 37        |
| 6.4.2.2   | La migration de travail de migrantes qualifiées                 | 38        |
| 6.4.2.3   | Care work et care chains  | 38        |
| 6.4.3     | Le travail du sexe et la prostitution forcée                    | 39        |
| 6.4.4     | Conséquences de la migration sur les relations entre les genres | 41        |
| 6.5       | Transnationalisme et citoyenneté                                | 42        |
| <b>7</b>  | <b>CONCLUSION</b>   | <b>44</b> |
| <b>8</b>  | <b>BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE</b>                                  | <b>46</b> |
| 8.1       | Rapports  | 46        |
| 8.2       | Articles de revues  | 47        |
| 8.3       | Bibliographie   | 49        |
| <b>9</b>  | <b>NOTES</b>  | <b>52</b> |
| <b>10</b> | <b>BIBLIOGRAPHIE</b>  | <b>53</b> |

# Avant-propos

Nous croyons les connaître, les migrantes qui vivent en Suisse. Elles font le ménage dans nos maisons, prodiguent des soins dans les hôpitaux, gardent des enfants, s'occupent de personnes âgées; elles sont caissières dans les grands groupes de distribution alimentaire, servent dans les restaurants ou travaillent dans l'industrie des loisirs ou du sexe. Dans les reportages des médias et les débats politiques, les migrantes sont souvent présentées comme des mères d'enfants en bas âge, sans réelles qualifications, qui ne maîtrisent pas la langue du pays d'accueil et qui sont soumises aux traditions patriarcales de leurs pays d'origine.

Ces images correspondent-elles à la réalité? Oui et non. Il est vrai que de nombreuses migrantes effectuent des travaux considérés comme salissants et fatiguants, avec des horaires de travail pénibles et irréguliers. Il y a, certes, aussi celles qui disposent de peu de qualifications, qui ne maîtrisent pas, ou mal, la langue locale; les migrantes qui sont dans la phase où, comme mères, elles doivent s'occuper de leurs jeunes enfants ou ces femmes qui sont confrontées aux rôles traditionnels des genres spécifiques à leur société d'origine.

Cependant, les images courantes que nous nous faisons des migrantes ne correspondent que partiellement à la réalité. Les migrantes ont des parcours de vie très différents, elles ont suivi des formations plus ou moins bonnes, certaines exercent des métiers moyennement et hautement qualifiés; elles parlent parfaitement l'allemand, le français ou l'italien et au moins une autre langue étrangère; elles sont âgées ou jeunes, se trouvent dans des phases de vie très différentes, avec ou sans enfants; elles ont une conception du monde plutôt traditionnelle ou moderne. En somme, les migrantes sont des femmes tout comme les Suissesses.

La Commission fédérale pour les questions de migration CFM observe depuis un certain temps déjà que les stéréotypes sur les migrantes – tels décrits plus haut – ont la vie dure. Ainsi naît l'impression que nous avons affaire à un grand nombre de migrantes incultes, opprimées, qui ne maîtrisent pas la langue du pays et qui sont venues en Suisse dans le cadre du regroupement familial. Dans les années soixante et septante, cette image pouvait peut-être correspondre à une certaine réalité, même si à l'époque, il y avait déjà des docteuses yougoslaves, des professeuses de hautes écoles hongroises, des ingénieures italiennes ou des architectes turques; des femmes

qui non seulement migraient seules, mais qui de plus réussissaient dans leur métier. Depuis un certain temps, ces stéréotypes courants sur les migrantes sont dépassés. Au cours des dernières décennies, la migration féminine est devenue beaucoup plus complexe que ne le font croire certains reportages ou interventions de la classe politique. Malgré ces changements, l'image des migrantes dans la perception de l'opinion publique reste marquée par les vieux stéréotypes.

La présente étude, réalisée à la demande de la CFM, a pour but d'apporter un éclairage nuancé. Elle présente des chiffres et des faits relatifs à l'immigration des femmes et analyse les images des migrantes véhiculées par les médias et la classe politique. Mais l'étude donne aussi un aperçu des connaissances acquises et des résultats obtenus par la recherche actuelle sur les femmes dans le contexte de la migration; elle présente également l'état des débats sur les migrantes et leurs problématiques spécifiques, tels qu'ils sont menés dans le cadre d'organisations internationales renommées.

Cependant, ce regard différencié sur les migrantes en Suisse ne doit pas détourner l'attention de leurs problèmes spécifiques, mais plutôt inciter à tenir compte de manière appropriée des différentes situations des femmes émigrées. La schématisation des situations de vie des migrantes qui a été relevée empêche non seulement de porter une appréciation adéquate sur leur situation et leurs besoins particuliers, mais en plus, elle esquive les impératifs de la politique d'intégration et de migration, qui devraient se focaliser sur toutes les composantes de la population de migrants.

Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas intervenir pour remédier aux désavantages effectifs subis par les migrantes employées dans des branches peu attractives du marché du travail suisse. Il ne faut pas non plus renoncer aux cours de langue pour les mères d'enfants en bas âge, ou abandonner les efforts destinés à améliorer les conditions de travail, par exemple dans le domaine du nettoyage industriel.

L'étude vise bien plus à fournir un outil aux actrices et aux acteurs de la politique et de la pratique, que ce soit dans le domaine de la formation, de l'emploi, de l'intégration, de la politique de migration ou de l'égalité, afin d'ouvrir de nouvelles voies sur la base d'une réflexion concrète à propos de cette thématique, en tenant compte

des multiples réalités vécues par les femmes en migration. Cela devrait être lié à un changement de perspective concernant la perception des migrantes – des migrantes qui ne correspondent pas uniquement au stéréotype de la victime, mais sont au contraire capables d’agir de manière autonome et de gérer leur vie.

A handwritten signature in black ink, reading "Simone Prodolliet". The script is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

**Simone Prodolliet**, Cheffe du Secrétariat de la  
Commission fédérale pour les questions de migration

# 1 Introduction

Les migrations font partie des phénomènes marquants des sociétés modernes. Dans un monde qui se globalise, elles ne cessent de prendre de l'ampleur et deviennent de plus en plus diversifiées et complexes. Plus de 200 millions de personnes vivent hors de leur pays d'origine, qu'elles ont quitté volontairement ou sous la contrainte, et leur nombre s'accroît constamment. Presque la moitié des migrants internationaux sont des femmes. Dans certains Etats, la part des femmes excède même les 50%. En 2007, 1,6 million de personnes issues de la migration vivaient en Suisse, dont 47% étaient de sexe féminin (Office fédéral de la statistique 2008).

La forte proportion de femmes pourra surprendre tous ceux qui ont une conception traditionnelle du «migrant type». Le stéréotype du migrant, tel qu'il est imaginé encore aujourd'hui, est un travailleur étranger du Sud de l'Europe, qui quitte sa patrie et sa famille pour aller travailler dans le Nord, sur des chantiers ou dans l'industrie. Les femmes ont longtemps été perçues uniquement comme des épouses et des mères, qui rejoignaient leurs époux. Mais il y a eu – et il y a toujours – d'autres types de migrantes, qui partent seules ou avec leurs maris pour aller travailler dans un autre pays, en étant économiquement et socialement indépendantes ou pour soutenir leurs familles restées au pays. Des Philippines vivant au Canada ou en Arabie Saoudite, qui travaillent comme infirmières, comme nurses ou comme employées de maison; des Equatoriennes qui travaillent en Espagne ou en Italie pour financer la formation de leurs enfants grâce à leur salaire. Dans les années 1950, les Italiens n'étaient pas les seuls à venir travailler en Suisse, il y avait aussi des femmes venant d'Autriche, par exemple. Elles travaillaient comme employées de maison, dans l'hôtellerie-restauration ou dans le domaine de l'éducation des enfants. Les femmes ont toujours eu des parcours de migration et, par conséquent, des expériences de migration qui leur étaient propres. Ne serait-ce que sous un angle historique, l'hypothèse selon laquelle ce sont avant tout des hommes qui migrent se révèle erronée – et elle l'est aujourd'hui à plus forte raison. Compte tenu d'une proportion moyenne de 50% de migrantes, la recherche parle d'une «féminisation de la migration».

Pendant longtemps, le sujet des femmes en migration n'a pas été traité par la recherche sur la migration.

Cette recherche considérait la migration soit comme un phénomène asexué, soit comme un phénomène masculin. Les études sur les femmes dans le contexte de la migration ne se multiplièrent que dans les années 1980 et, depuis les années 1990, il y a des recherches qui s'intéressent de manière systématique à l'importance du genre dans la migration. Même si entre-temps les ouvrages de recherche scientifique consacrés aux femmes, au genre et à la migration se sont fortement multipliés et sont plus différenciés, la prise en compte de la perspective de genre dans la recherche sur la migration ne constitue toujours pas une tendance générale.

Cette étude poursuit deux objectifs. D'une part elle examine la manière dont les femmes sont évoquées dans les médias et les débats politiques lorsqu'il est question de migration. Il s'agit d'identifier les contextes thématiques dans lesquels les migrantes viennent s'inscrire. Parallèlement, l'image des migrantes qui domine dans les débats en question sera analysée. D'autre part, il s'agit de donner un aperçu de la diversité des études consacrées aux femmes dans le contexte de la migration. A ce propos, seront présentés les questionnements centraux et les résultats des travaux de recherches récents portant sur les femmes, le genre et la migration. Cet aperçu des recherches – forcément non exhaustif – est complété par l'intégration de rapports et d'analyses intéressants sur la migration féminine, élaborés par des organisations internationales. La recherche ainsi que ces documents internationaux s'adressant le plus souvent aux décideurs politiques contiennent des éléments importants qui méritent réflexion et invitent à mieux comprendre la dimension des genres dans la migration et à améliorer la situation des migrantes à l'échelle nationale et internationale. Ces deux aspirations se retrouvent dans la structure de l'étude.

Le premier chapitre fournit des chiffres et des faits, afin de mettre en lumière de manière différenciée la thèse de la féminisation de la migration, tant sur un plan général que dans le cas de la Suisse. Les deux chapitres suivants présentent les résultats de l'analyse de deux journaux suisses sélectionnés, ainsi que des débats du Parlement fédéral. L'objectif est de montrer comment les migrantes sont perçues et représentées. Dans un autre chapitre, cette perception publique des migrantes est opposée au traitement du thème des migrantes dans la



recherche. A cette fin, sont présentés d'une part les principaux résultats tirés de l'analyse des rapports internationaux et, d'autre part, quelques résultats essentiels de travaux de recherches récents consacrés aux femmes et à la migration. Enfin, la bibliographie commentée devra aider à répertorier la recherche sur les femmes, le genre et la migration par thèmes et tendances.

# 2 Les femmes en migration – chiffres et faits

## 2.1 Remarques liminaires

La migration est un phénomène mondial qui se manifeste sous forme de mouvements migratoires transnationaux ou internes à un pays. En 2005, l'ONU (International Migration Stock 2008) recensait 195 millions de migrantes et de migrants dans le monde, dont 64 millions en Europe. Pour l'année 2010, elle pronostique quelque 214 millions de migrantes et migrants dans le monde, dont environ 70 millions en Europe. Ce qui signifie qu'environ 3% de la population mondiale vit hors de son pays d'origine. Toutes ces personnes ont quitté leur patrie seules ou avec leurs proches, de leur propre gré ou sous la contrainte, avec ou sans espoir de retour. Elles sont réfugiées ou recherchent de meilleures conditions de travail et de vie; elles suivent leurs époux ou leurs épouses ou elles tentent d'acquiescer des qualifications professionnelles à l'étranger.

Les femmes constituent presque la moitié de la population migrante. En 2007, leur part s'élevait à 49,6% et elle est restée pratiquement stable jusqu'aujourd'hui. Cependant, les données globales sur la migration féminine ne sont pas disponibles depuis longtemps. La United Nations Population Division ne recueille les données

concernant la migration féminine que depuis 1998 – données collectées lors de recensements nationaux (cf. tab. 1). Depuis, il est possible d'émettre des avis sur les relations entre les genres en matière de migration, à l'échelle mondiale (Zlotnik 2003).

## 2.2 La féminisation des migrations en comparaison internationale

Malgré l'étonnante stabilité des relations entre les genres au cours des 20 dernières années, les débats récents sur la migration évoquent souvent une féminisation de la migration. Ce terme renferme la thèse selon laquelle la part des femmes dans la migration s'accroît. Certes, depuis les années 1970, une augmentation de la part des femmes dans de nombreuses régions du monde peut être observée, de 46,6% en 1960 à environ 49% à la fin du millénaire. Mais cette augmentation est modeste au regard de la proportion relativement importante de femmes déjà relevée dans les années 1960. En parlant d'une féminisation de la migration, on révèle peut-être une certaine surprise des chercheurs, qui ont réalisé avec quelque peu de retard l'importance quantitative des femmes en termes de migration.

| Année | Monde          |                                      |             | Europe      |                |             |             |
|-------|----------------|--------------------------------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|
|       | Total migrants | par rapport à la population mondiale | dont femmes | dont hommes | Total migrants | dont femmes | dont hommes |
| 1990  | 155 518 065    | 2,9%                                 | 49,1%       | 50,9%       | 49 400 661     | 52,7%       | 47,3%       |
| 1995  | 165 968 778    | 2,9%                                 | 49,3%       | 50,7%       | 54 717 864     | 52,4%       | 47,6%       |
| 2000  | 178 498 563    | 2,9%                                 | 49,4%       | 50,6%       | 57 639 114     | 52,8%       | 47,2%       |
| 2005  | 195 245 404    | 3,0%                                 | 49,2%       | 50,8%       | 64 398 585     | 52,5%       | 47,5%       |
| 2010* | 213 943 812    | 3,1%                                 | 49,0%       | 51,0%       | 69 819 282     | 52,3%       | 47,7%       |

Tableau 1: Migration à l'échelle internationale

Source: esa.un.org

\* Estimation

Les relations entre les genres dans les flux migratoires sont très différentes selon les périodes et les régions; on relève des différences régionales et historiques intéressantes et des décalages qui n'apparaissent pas dans les chiffres globaux et les moyennes. C'est pourquoi il faut considérer ces données de manière différenciée. Cela permet notamment de constater que les pays riches du Nord comptent nettement plus de migrants de sexe féminin que les pays pauvres du Sud. Ainsi, en Europe en 1960, 48,5% de la population migrante étaient des femmes; en 1990, elles étaient 51,7% et en 2000, 52,4%. Depuis, cette part est restée stable (Zlotnik 2003). Par contre en 2005, la part des femmes migrantes en Afrique n'était que de 46,3% et de 45% en Asie. Pour l'Asie en revanche, l'examen détaillé montre que la part des femmes est plus élevée en Asie du Sud-Est que dans l'ensemble de la région. En 2004, l'OCDE constatait que dans 20 des 23 pays membres étudiés, les femmes étaient plus nombreuses à migrer que les hommes. Dans trois autres pays, à savoir les USA, la Norvège et l'Australie, le rapport entre les genres était équilibré et s'est stabilisé depuis à un peu plus de 50%. Dans l'Union européenne, une part légèrement supérieure de migrants peut être constatée pour 2006. Il y a par exemple eu plus d'hommes que de femmes qui ont migré vers des pays membres de l'Union européenne de l'Est. Par contre, la part des femmes était plus élevée dans les pays membres situés au Sud, tels que l'Italie, Malte, le Portugal et Chypre. Un nombre important de ces femmes venaient du Brésil, d'Europe de l'Est, des Philippines et du Sri Lanka (Herm 2008).

La féminisation de la migration est donc une réalité du point de vue statistique, mais elle ne se produit pas partout, et surtout pas partout dans la même mesure. Un examen plus approfondi des données révèle **la grande diversité des flux migratoires**. Ils varient au gré des conditions cadres politiques, économiques et sociales des pays d'origine et des pays de destination. Les conditions structurelles du marché mondial du travail et de la division internationale du travail, ainsi que les différentes situations dans les pays d'origine et de destination, mais également les relations entre les régions et les pays concernés, déterminent la répartition de la migration entre hommes et femmes, les situations dans lesquelles ils migrent, ainsi que les qualifications requises. Ainsi, l'augmentation du taux d'activité des femmes dans les pays occidentaux a provoqué une demande accrue en matière de services domestiques, qui a engendré une augmentation de l'immigration d'employées de maison et de nurses issues des pays du Sud ou de l'Est (Sassen 1984). Dans les riches pays pétroliers du Moyen-Orient aussi, la forte demande d'employées de maison est couverte par des migrantes du Sud-Est Asiatique. Mais les flux migratoires sont aussi influencés par les conditions

qui règnent dans les pays d'origine. Ainsi, dans les régions où la propriété foncière est traditionnellement aux mains des femmes, comme dans certains pays d'Afrique, ce sont principalement les hommes qui émigrent, tandis que les femmes continuent à travailler dans l'agriculture locale. Les flux migratoires sont intenses entre les pays qui entretiennent traditionnellement des relations proches, tels que les USA et le Mexique ou l'Espagne et ses anciennes colonies d'Amérique latine. Cela fait longtemps que la main-d'œuvre masculine mexicaine migre vers les USA; aujourd'hui, alors que la demande de main-d'œuvre dans le secteur des services s'accroît, de plus en plus de femmes quittent leur pays d'origine, se servant des réseaux tissés par leurs compatriotes masculins.

Derrière les chiffres de la migration se cachent aussi des changements dans les motifs de la migration. Ainsi certaines études montrent que les femmes ne quittent plus leur patrie «seulement» en tant qu'épouses dans le cadre du regroupement familial ou pour se marier, même si selon l'OCDE le regroupement familial représente toujours le plus gros de la migration féminine durable. Aujourd'hui, les femmes migrent de plus en plus souvent indépendamment de leurs familles, pour exercer une profession à l'étranger, trouver un emploi correspondant à leurs qualifications, faire des études ou suivre une formation.

Kofman et Raghuram (2006) ont examiné cette relation entre migration et exercice d'une activité lucrative chez les femmes. Elles se sont interrogées sur les conditions d'accueil et les chances professionnelles des migrantes dans les sociétés d'accueil. A cet égard, elles ont constaté qu'il existe de grandes différences en matière d'intégration des femmes immigrées dans la vie professionnelle, de taux d'activité professionnelle et de chances sur le marché du travail. Elles ont observé que les taux d'activité des migrantes dans les différents pays étudiés varient fortement et que les chances des femmes immigrées sur le marché du travail sont contrastées. Le taux d'activité des migrantes est plus bas que celui de la population féminine locale et que celui des migrants de la plupart des pays de l'OCDE. La différence est extrême dans la plupart des pays du nord de l'Europe, en Nouvelle-Zélande, en Australie ou aux USA. Dans ces pays, la différence entre le taux d'activité professionnelle de la population féminine locale et celui des migrantes excède 12%. Par contre dans les Etats du Sud de l'Europe, les migrantes sont plus nombreuses à travailler. Dans ces pays, les migrantes travaillent principalement dans les services à la personne.

Selon l'enquête sur la population active de l'Union européenne (2005), les migrantes travaillaient surtout dans le commerce de gros et de détail, le domaine de la

santé et d'autres prestations de services sociales, dans l'hôtellerie-restauration et comme employées de maison. Dans ces domaines, elles sont surreprésentées par rapport aux migrants. Dans le domaine de la santé, les migrantes sont même plus nombreuses que les femmes de la population locale. Kofman et Raghuram (2006) critiquent l'attitude qui prévaut encore dans la recherche, consistant à se focaliser principalement sur les emplois domestiques et l'industrie du sexe. L'absence d'un examen différencié de l'emploi des femmes selon les domaines d'activité est à déplorer.

Pour ce qui a trait à l'intégration des migrantes qualifiées dans le marché du travail, de nettes disparités entre les différents Etats peuvent également être observées. Au Portugal et en Grande-Bretagne, les migrantes issues des pays de l'OCDE et des pays non membres de l'OCDE, constituent ensemble la majorité des femmes exerçant un emploi dit qualifié. En Belgique aussi, la part de ce groupe est presque aussi élevée que celle des femmes de la population locale. Dans d'autres pays tels que l'Allemagne, la Grèce, la Suisse et l'Espagne, la majorité des emplois qualifiés est occupée par la population féminine locale. Kofman et Raghuram (2006) en concluent que dans les pays du Sud de l'Europe, les migrantes sont quasi exclusivement occupées dans le domaine des bas salaires.

D'où viennent les femmes disposant de bonnes qualifications? Selon l'OCDE, en 2000, elles provenaient principalement des Philippines, de Russie, de Grande-

Bretagne, d'Allemagne, d'Inde, de Chine, de Pologne, du Mexique, du Canada, des USA et de France. Elles représentaient la majorité de toutes les immigrantes qualifiées des pays de l'OCDE (OCDE 2006) (cf. fig. 1). Malgré une part relativement élevée de migrantes qualifiées, la recherche se focalise toujours majoritairement sur l'étude des migrantes moins qualifiées. Kofman et Raghuram (2006) critiquent cette approche scientifique et identifient un besoin d'action. Elles demandent des enquêtes plus nombreuses et plus détaillées sur la situation des migrantes qualifiées dans les pays d'accueil.

La liste d'exemples qui illustrent la diversité des constellations migratoires spécifiques aux genres pourrait s'étendre à l'infini. Ils montrent tous que les différences ont de multiples causes. En dehors des facteurs qui ont déjà été cités, les circonstances historiques (par exemple les guerres), les politiques de migration nationales (par exemple les systèmes d'incitation et les mesures de soutien à destination des migrantes et des migrants) ou la perception qu'ont les migrants des pays de destination (sont-ils considérés comme tolérants ou comme hostiles face aux gens d'autres pays?), jouent aussi un rôle important.

La figure 2 montre la part des migrantes dans les migrations internationales. Les chiffres tiennent compte aussi bien des entrées que des sorties des hommes et des femmes. Les différences entre les Etats se confirment. Il y a des Etats dans lesquels la part de migrantes est résolument basse et d'autres dans lesquels cette part est réso-

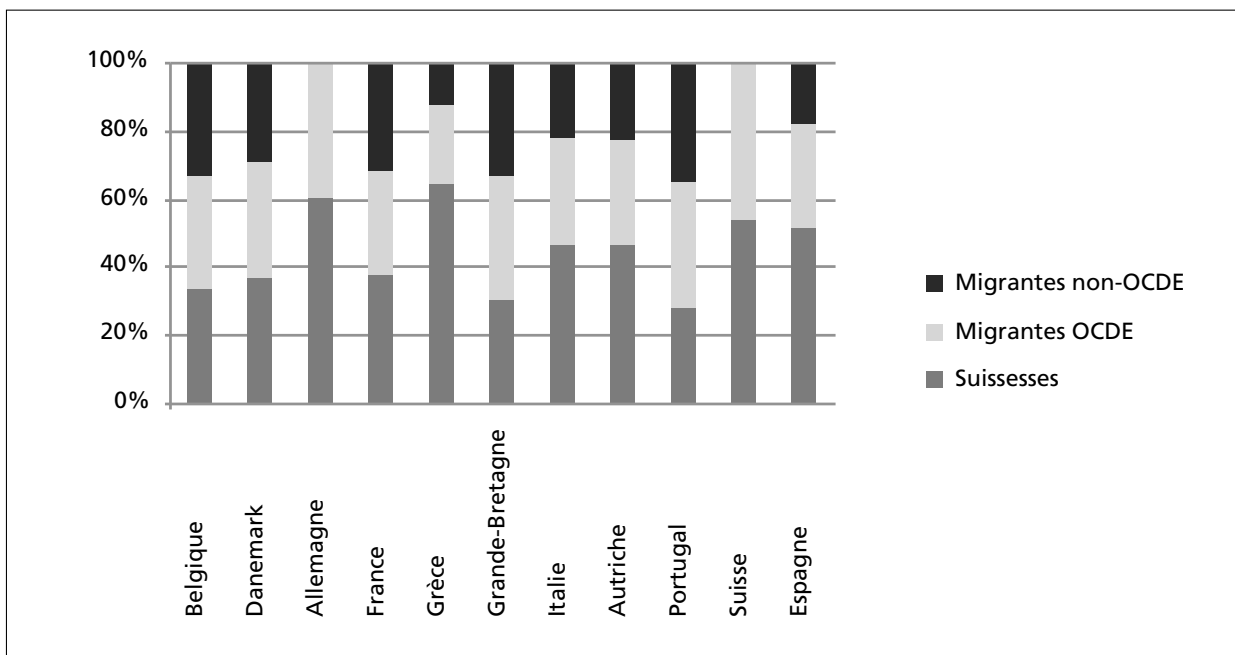


Figure 1: Part des migrants dans les emplois de qualification supérieure – OCDE par comparaison à 2004

Source: OCDE. International Migration Outlook. Sopemi 2006.

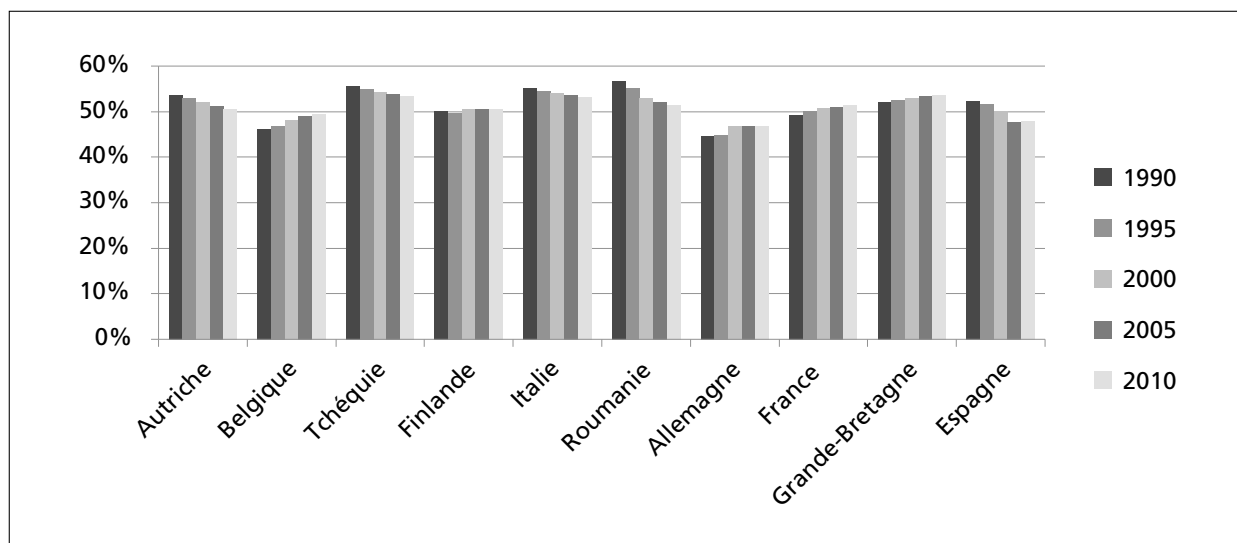


Figure 2: Part des migrantes dans la migration internationale – Etats européens choisis 2000-2010

Source: International Migrant Stock: The 2008 Revision. United Nations Population Division. Country Profile 1990-2010. [www.esa.un.org](http://www.esa.un.org)

lument élevée. Seule une analyse détaillée des différents pays permet d'expliquer les chiffres et leur évolution. En Roumanie et en Tchéquie, la forte proportion de migrantes en 1990 s'explique par l'ouverture politique du pays et la toute nouvelle liberté de voyager qui en était le corollaire. Au début des années 1990, la forte proportion de femmes en Autriche s'explique par la guerre en Yougoslavie. En effet, beaucoup de réfugiés de guerre étaient des femmes.

### 2.3 Les migrantes en Suisse

Selon une statistique de l'Office fédéral des migrations, 1,77 million d'étrangères et d'étrangers vivaient en Suisse en 2008; pour une population totale de 7,8 millions de personnes, cela correspond à une part de 22,7%. Pour la Suisse, l'ONU pronostique une augmentation du nombre d'étrangères et d'étrangers à 1,8 million en 2010 (International Migrant Stock 2008). Ainsi, la part de la population étrangère résidant en Suisse est très élevée par rapport au reste de l'Europe, ce qui s'explique en partie par l'octroi restrictif de la citoyenneté suisse. La Suisse occupe une position particulière en comparaison européenne, car aucun autre pays n'a une proportion aussi élevée de population étrangère. A cela s'ajoute le fait que cette part est élevée depuis longtemps, tandis que dans la plupart des autres pays européens, elle n'a crû qu'au cours de ces deux dernières décades. Dans certains pays, le nombre absolu de migrantes et de migrants a doublé entre 1990 et 2009, sans pour autant atteindre le niveau de la Suisse, alors qu'en Suisse les chiffres n'augmentent plus que légèrement.

**La part des femmes dans la population étrangère** de Suisse représentait 47% en 2007 (Office fédéral de la statistique). Elle est inférieure à la moyenne européenne. Actuellement, il y a toujours plus d'hommes étrangers que de femmes étrangères vivant en Suisse. Les chiffres de la migration confirment ce constat: la récapitulation annuelle de l'Office fédéral de la statistique pour 2008 compte 157 271 personnes immigrées (cf. également le bilan de la population étrangère résidente permanente depuis décembre 1988). En 2008, 80% des migrantes et des migrants provenaient d'autres pays européens; 8% d'Asie, 4% d'Afrique, 3% d'Amérique du Nord et 3% d'Amérique du Sud. Les femmes étaient 71 367, ce qui correspond à une part de 45%. Ce nombre total ne permet donc pas de parler d'une féminisation de la migration en Suisse.

Cependant, lorsque **la part des femmes est examinée en relation avec la région d'origine**, on obtient une image différenciée. En effet, selon le pays ou le continent d'origine, la part des femmes parmi les immigrés varie considérablement. Pour l'immigration en provenance des pays d'origine habituels – l'Allemagne, l'Italie, le Portugal et, depuis les années 1990, les Etats d'ex-Yougoslavie – les hommes sont toujours plus nombreux. En revanche, la part des femmes dans l'immigration venue en particulier d'Amérique du Sud, mais aussi d'Amérique centrale, des Caraïbes, d'Amérique du Nord, d'Asie (en particulier de Chine, du Japon, des Philippines, de Thaïlande et d'Asie centrale), de certains Etats africains (par exemple le Cameroun), ainsi que de pays de l'Europe de l'Est (Russie, Slovaquie, Ukraine) est largement supé-

rieure à celle des hommes. Il semble que le Brésil, la Thaïlande et les Philippines deviennent des pays d'origine classiques d'immigration féminine vers la Suisse. Ce résultat différencié s'explique par les raisons qui poussent à la migration.

Pour ce qui est des *motifs de la migration*, on assiste à un déplacement notable pour les deux dernières décades. Alors que pendant les années 1990, le regroupement familial dominait largement, puisqu'il représentait 60% des motifs de migration, en 2007, il constituait un peu plus de 30% des cas. Cette même année, la migration vers la Suisse était principalement motivée par l'exercice d'une activité lucrative (cf. fig. 3). Pour les migrantes les conditions sont différentes. La majorité des femmes, soit 44%, venaient toujours en Suisse dans le cadre du regroupement familial en 2007; 35% déclaraient venir exercer une profession et quelque 11% indiquaient la formation et le perfectionnement professionnel comme motif d'entrée (Office fédéral de la statistique).

Mais ici aussi, une différenciation selon les régions d'origine s'impose. Alors que pour les migrantes et les migrants des pays européens, l'exercice d'une activité rémunérée constitue le principal motif de migration, avec une part de presque 60%, pour toutes les autres régions, le regroupement familial demeure toujours le principal motif de migration, indépendamment du genre, avec des taux compris entre 35% pour l'Asie et presque 50% pour l'Amérique du Sud.

Cette différence se retrouve dans une observation détaillée des motifs de migration des femmes. Les femmes représentaient tout juste 43,5% de la migration venant des pays européens. L'exercice d'une profession et le regroupement familial sont des motifs cités chacun dans 40% des cas. En revanche, la répartition est différente pour les autres régions d'origine: en 2008, 66% des migrants venus d'Amérique du Sud étaient des femmes. La majorité (79%) des femmes d'Amérique du Sud ont immigré dans le cadre du regroupement familial. A peine 3% ont indiqué comme principal motif vouloir exercer un travail rémunéré. Elles sont tout de même 10,5% à être venues pour suivre une formation. Les migrantes représentaient également la majorité des immigrations en provenance d'Amérique du Nord (50%) et d'Asie (52%). A l'exception des migrantes issues des autres pays européens, le regroupement familial constituait le principal motif de migration pour les migrantes venant de toutes les autres régions (cf. fig. 4). Justement pour la Suisse, lorsqu'il est question de la féminisation de la migration, il convient toujours de tenir compte de la région d'origine.

Quel rôle les femmes immigrées jouent-elles sur le *marché du travail* suisse, compte tenu des développements internationaux? En 2008, 10,5% de toutes les personnes occupées en Suisse étaient des migrantes. En 2008, le taux d'activité des Suissesses du groupe des femmes âgées de 15 à 64 ans était de 77,8%, celui des migrantes de 72,5%.

Dans le groupe des femmes âgées de 25 à 39 ans, le taux d'activité des Suissesses était de 86%, celui des migrantes de 77,4%. Les migrantes sont donc moins impliquées dans la vie active (recensée statistiquement). Deux observations supplémentaires peuvent être résumées ainsi: d'une part, le taux d'activité des migrantes considéré sur la période d'étude 2003 à 2008 progresse moins vite que celui des Suissesses. D'autre part, l'examen détaillé montre que le taux d'activité des migrantes des deux classes d'âge 25–39 ans et 40–54 ans est notablement moins élevé que celui des Suissesses, et que dans la classe d'âge 25–39 ans, la fourchette s'est encore élargie entre 2003 et 2008 (Office fédéral de la statistique, ESPA; Office fédéral de la statistique, SPAO).

En Suisse aussi, la plupart des personnes occupées de sexe féminin travaillent dans le secteur des services. En 2008, 72,7% des personnes occupées travaillaient dans le secteur des services, dont 38,5% de femmes. En 1991, 8,9% de toutes les femmes occupées dans le secteur des services étaient des migrantes; en 2008, elles étaient 10,5%. Comme dans le contexte international, en Suisse la majorité des migrantes travaillent dans le secteur des services à la personne et dans l'hôtellerie-restauration. Depuis quelques années, un quart des employées de ce domaine sont des migrantes. Leur part dans la catégorie «professions de la santé, de l'enseignement, scientifiques» s'établit à un peu plus de 10% et elle s'accroît. Si l'on considère la plus haute qualification obtenue par les femmes actives occupées, il est visible que 28% des migrantes occupées sont diplômées d'une université ou ont une formation professionnelle supérieure. Chez les Suissesses actives occupées, la part est de 24%. En comparaison, la part des migrants parmi les personnes occupées avec un diplôme du tertiaire est de 33%. En se plaçant à l'échelon international, la question de savoir si les migrantes peuvent mettre à profit leurs qualifications supérieures en Suisse de la même manière qu'au Portugal ou en Grande-Bretagne peut être soulevée. Selon l'Office fédéral de la statistique, la part des migrantes occupant un emploi de cadre ou un autre emploi hautement qualifié, est de seulement 6,8%. Comparativement, au moins 30% des Suissesses occupaient un emploi de cadre et 36% œuvraient dans des universités (Office fédéral de la statistique, ESPA et SPAO). Ces données clé relatives au travail rémunéré montrent que les migrantes sont moins intégrées dans le monde du travail que les Suissesses ou

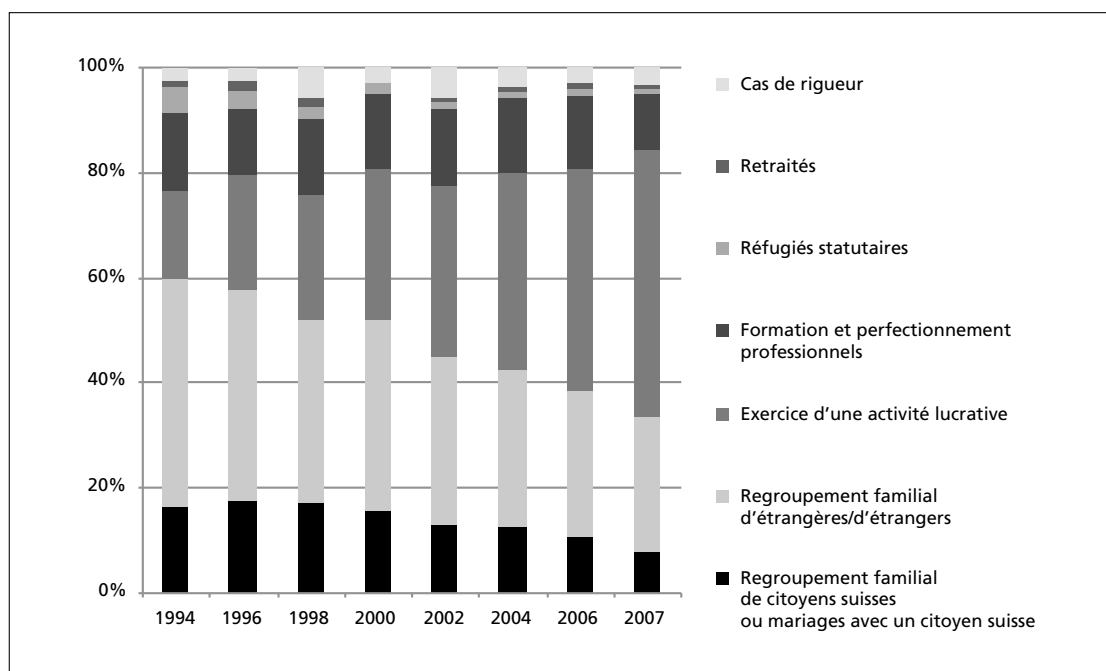


Figure 3: Motifs de migration des établis et des titulaires d'une autorisation de séjour – 1994-2007

Source: Office fédéral des migrations ODM, Registre central des étrangers RCE, Service de la statistique, Berne.

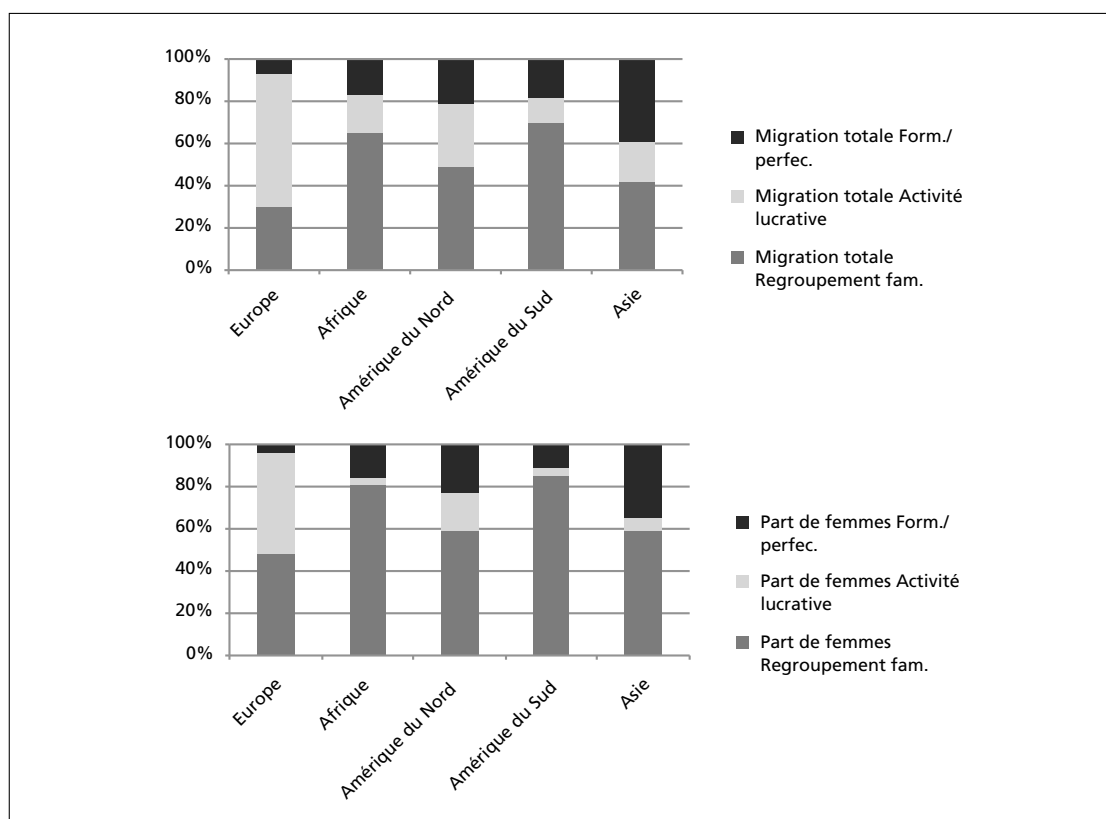


Figure 4: Immigration 2008 ventilée par continent et par motif

Source: Office fédéral des migrations ODM, Service de la statistique, Berne.

les migrants. Cependant, elles sont représentées dans le domaine de la santé et des services à la personne. L'image très répandue de la migrante non qualifiée devrait être revue à la lumière des données relatives aux formations achevées. Formellement, les migrantes ne sont pas moins qualifiées que les Suissesses. Comme le font remarquer Kofman et Raghuram (2006), il est vivement souhaitable de mener des enquêtes détaillées sur les motifs de migration et sur l'exercice d'une activité lucrative par les migrantes.



# 3

## L'image des migrantes dans la presse suisse

### 3.1 Remarques liminaires

La radio, la télévision et les journaux suisses traitent régulièrement du sujet de la migration et brossent un tableau plus ou moins nuancé des personnes immigrées, ainsi que de leur cohabitation avec la population suisse. Les médias marquent de manière déterminante la perception que l'opinion publique a de la migration et des migrants, par le biais de la couverture des événements, des informations qu'ils transmettent et des émotions qu'ils suscitent. Beaucoup de gens apprennent principalement des médias, ce qu'ils croient savoir sur le thème de la migration. *«Les médias participent à l'élaboration de ce savoir, ils proposent des constructions de la réalité, non seulement en donnant une représentation du monde, mais également en l'ordonnant et en l'interprétant»*, déclaration de l'expert allemand des médias Stefan Wellgraf (Wellgraf 2008: 10).

Dans la couverture médiatique, les migrantes et les migrants sont très souvent considérés comme «étrangers» ou «autres». Les migrantes et les migrants apparaissent comme des personnes qui se distinguent de nous par leur origine, leur langue, leur apparence, leur provenance culturelle, leur religion ou leur mentalité. Ces descriptions induisent des stéréotypes et des évaluations qui, à leur tour, influencent la perception que l'opinion publique a des personnes immigrées et des rapports entretenus avec eux. Le contexte dans lequel ces articles ou ces reportages sont élaborés joue un rôle important. Dans quel contexte culturel, politique et économique considère-t-on les étrangères et étrangers qui s'installent? Quelle vision les journalistes ont-ils de leur propre pays, de leur propre société?

La perception des migrantes et migrants en Suisse n'est pas forcément la même qu'en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne ou aux USA. Chaque pays a ses thèmes et ses vérités très spécifiques, à l'aune desquels le phénomène de la migration est débattu. Cependant, les contenus médiatiques ne doivent pas uniquement être évalués en fonction du contexte national et, par là, politique et social; ils doivent aussi être vus comme le résultat du travail des journalistes. Ce sont les propres

observations et expériences des journalistes qui influencent le traitement médiatique. Eux-mêmes ne se meuvent pas en dehors du cadre personnel et sociétal; et c'est de là qu'ils argumentent, décrivent, interprètent ou évaluent la migration dans sa globalité, ainsi que les personnes concernées. Que ce soit de manière consciente ou inconsciente, ils relient le traitement des thèmes relatifs à la migration à d'autres thèmes de société. De plus, les médias s'influencent mutuellement. Les agences de presse assurent un flux d'information actualisé que les médias intègrent quasi instantanément. Lorsqu'un journal rapporte un événement, les autres médias s'emparent du thème, l'approfondissent ou élargissent la question.

L'analyse des médias a été menée avec l'objectif d'apporter une réponse aux questions suivantes: quelle image les médias sélectionnés donnent-ils des femmes dans le contexte de la migration? Les femmes sont-elles considérées comme un groupe spécifique en soi? Si oui, quel type de description rencontrons-nous?

Vue sous cet angle, *l'analyse des médias* devient une tâche complexe et ardue. Dans la présente étude, il a fallu se limiter radicalement, tant pour le choix des médias étudiés, que pour l'approche méthodologique. Les médias électroniques n'ont pas été pris en considération; et pour la presse, seuls trois quotidiens représentatifs du paysage de la presse suisse ont été pris en compte. Le choix s'est porté sur la «Neue Zürcher Zeitung» (NZZ) et «Le Temps», deux journaux de qualité influents en Suisse alémanique, respectivement en Suisse romande, et le journal gratuit «20 Minuten», qui est le quotidien le plus lu de Suisse depuis l'automne 2004 et qui a donc une influence non négligeable sur la formation de l'opinion publique en Suisse alémanique. Son tirage est de 529 618 exemplaires, celui la NZZ est nettement moins élevé avec 147 717 exemplaires et Le Temps est le quotidien le plus lu en Suisse romande, avec un tirage de 45 927 exemplaires ([www.wemf.ch](http://www.wemf.ch)). Tandis que la NZZ et Le Temps travaillent avec une équipe rédactionnelle relativement importante et spécialisée et s'adressent à un lectorat cultivé, le journal gratuit 20 Minuten reprend le plus souvent directement les dépêches des agences de presse. Les

articles, très courts, sont destinés à informer brièvement et à distraire les personnes effectuant des trajets pendulaires. L'analyse de 20 Minuten a été menée uniquement pour l'année 2008, en complément à celle des deux autres quotidiens.

Au cours d'une première étape, nous avons sélectionné des articles qui s'intéressaient au thème des femmes dans le contexte de la migration dans les trois journaux à partir de mots clés. La NZZ et Le Temps ont été analysés pour les années 2006 et 2008, tandis que pour 20 Minuten seule l'année 2008 a été prise en compte. Durant la période considérée, 80 articles relatifs au thème des femmes dans un contexte de migration sont parus dans la NZZ; dans Le Temps il y en a eu plus de 100. Pour 20 Minuten, 33 articles ont été sélectionnés. Ces articles donnent un aperçu des dominantes thématiques de la couverture médiatique et montrent que la migration féminine a principalement été traitée en relation avec les mots clés intégration, législation sur les étrangères et les étrangers et le droit d'asile, travail, marché du travail et migration de travail, ainsi que violence contre les femmes. Au cours d'une deuxième étape, des articles choisis ont été analysés en détail. Il a été vérifié si la migration est également conçue et perçue comme un phénomène féminin et si oui, comment les migrantes sont considérées, et quelles images en sont données.

### 3.2 Les migrantes: un thème pour les médias?

La migration n'est qu'un thème marginal dans le contenu rédactionnel des trois médias papier sélectionnés. Lorsque le sujet est traité, l'intérêt porte sur le contenu et la mise en application des dispositions légales sur les étrangères et les étrangers et le droit d'asile, sur l'intégration et les programmes d'intégration; l'accès à la formation, la naturalisation, la criminalité, la relation avec des systèmes de valeurs différents et l'accès au marché du travail. Les thèmes sont extrêmement diversifiés. Lorsque les reportages portent explicitement sur la vie des migrantes et des migrants, ce sont surtout les thèmes de l'intégration et de la manière d'appréhender la diversité culturelle croissante qui sont abordés. En 2006 et en 2008, tous les médias traitent de la législation concernant les étrangers et le droit d'asile. En 2008, par exemple, Le Temps a publié une série de portraits de personnes réfugiées. Ces portraits étaient uniquement consacrés à des hommes. Dans quelques cas exceptionnels, les expériences vécues par des épouses ont été prises en compte. Le sujet des femmes n'est traité que de manière marginale dans la couverture médiatique relative aux lois sur l'asile et les étrangers. Les femmes sont perçues comme un groupe à risque spécifique, particulièrement démunis, nécessitant une protection spéciale.

Au premier regard, la migration semble être un phénomène économique. Dans la perception des médias, le migrant «type» est un homme. Il y a bien quelques articles qui s'intéressent explicitement aux besoins et aux expériences des femmes dans le contexte de la migration. Mais les différences entre les motifs de migration des hommes et des femmes, par exemple, sont éludées. Les migrantes sont sous-représentées dans le traitement du thème de la migration de personnes qualifiées, alors qu'elles sont surreprésentées dans les questionnements relatifs aux barrières à l'intégration.

A y regarder de plus près, la NZZ et Le Temps semblent conscients de l'importance de leur rôle dans la mise en exergue des problématiques centrales concernant la migration et les femmes en migration. Les lectrices et les lecteurs ne sont pas seulement sensibilisés au sort individuel des jeunes filles et des femmes. Le destin personnel est porté dans un contexte plus large. Par exemple dans les reportages qui décrivent les migrantes comme des victimes. En dehors des conditions cadre familiales, celles de la société d'accueil influencent aussi la vie des migrantes.

Les reportages ne sont pas exempts de stéréotypes. Les caractéristiques traditionnelles attribuées aux genres sont transposées aux migrantes et aux migrants. De nombreux articles sont consacrés à la vie, aux barrières d'intégration et aux défis rencontrés par les mères. Le nombre élevé d'articles dédiés à ce thème donne l'impression que la plupart des migrantes sont «seulement» des épouses et des mères. Le cas de la mère qui ne parle pas la langue locale est souvent évoqué; et c'est la femme qui n'est «que» mère au foyer qui n'est pas intégrée. L'idée selon laquelle les migrantes qui travaillent ont des compétences linguistiques et sont intégrées est entretenue. Mais la réalité est quelque peu différente. Les migrantes travaillent très souvent dans des contextes où les connaissances linguistiques requises sont minimales ou dans lesquels elles travaillent avec des femmes avec qui elles peuvent parler leur propre langue. On sait aujourd'hui que l'ouvrière espagnole de Tobler à Berne ne parlait pas allemand, mais italien. On sait également que des migrantes sont employées dans des conditions irrégulières, où les compétences linguistiques ne sont pas requises. Ainsi l'image très présente de la migrante qui ne travaille pas ne correspond pas entièrement aux conditions réelles. Dans d'autres contextes aussi, la représentation des femmes est subordonnée à l'image traditionnelle des femmes et de la répartition des rôles entre femmes et hommes. Par exemple, lorsque les médias font des portraits de migrantes et de migrants nouvellement arrivés en Suisse. Pour les hommes, c'est le métier et le lieu de travail qui sont mis au premier plan. Les femmes sont présentées à travers leur nationalité et leur statut

civil. Ailleurs, les victimes de violences, avant tout de violences domestiques, sont cataloguées sans discernement comme musulmanes.

Dans *Le Temps*, il y a globalement peu d'indications de ce genre de stéréotypes; il donne une image positive de la migrante comme étant une femme active, intégrée au marché du travail. Ainsi, dans le cadre de ce contenu rédactionnel plusieurs portraits de musulmanes qui, à plus d'un titre, démentent les clichés habituels sont présentés. Elles sont décrites comme étant cultivées et affranchies des contraintes traditionnelles.

L'analyse de *20 Minuten*, qui a été menée en complément à celle des deux autres journaux quotidiens, portait uniquement sur l'année 2008. Les principaux thèmes abordés étaient la criminalité et l'intégration. La criminalité est perçue comme un problème de la jeunesse étrangère (accidents de chauffards, vols). En outre, les prostituées avec un statut de séjour irrégulier sont vues comme des délinquantes. *20 Minuten* regroupe plusieurs champs thématiques sous le mot clé «intégration», à savoir la naturalisation, l'adaptation et l'acquisition de compétences linguistiques en tant que condition de la naturalisation. Il n'est presque jamais fait allusion aux migrantes dans les articles de *20 Minuten*; on n'y compte que quelques très rares références. Cela signifie que les problèmes spécifiques aux migrantes ne sont pas portés à la connaissance d'un large lectorat.

### 3.3 Les migrantes dans la presse suisse: histoires d'intégration, de succès et de dépendance

#### 3.3.1 Intégration – obstacles et succès

Dans les médias étudiés, le thème de la migration est régulièrement traité en relation avec l'intégration des migrantes et les migrants dans notre société. Les étrangères et étrangers sont-ils intégrés dans la société suisse? Ont-ils la volonté de s'intégrer? Est-il possible de les intégrer?

Ces questions sont souvent étroitement liées au thème de la formation, en particulier lorsqu'il s'agit d'intégration des femmes. Certains articles traitent du problème de la **reconnaissance des diplômes** que les migrantes ont obtenu dans leur pays d'origine. Ces articles montrent qu'il n'y a pas uniquement des femmes sans formation et non qualifiées qui immigreront en Suisse, mais aussi des femmes avec des qualifications spécifiques qu'elles ont du mal à faire reconnaître par les autorités et les employeurs suisses. Dans un article consacré à l'organisation «Plattform-Networking for Jobs», dont l'ob-

jectif est de faciliter l'accès des migrants au marché du travail, la NZZ fait remarquer que 70% des participants aux séminaires de cette organisation sont des femmes, et notamment des diplômées d'universités (NZZ 22.7.2008). Nous sommes confrontés à l'image de la migrante en tant que personne cultivée et qualifiée, dont les problèmes doivent davantage être imputés à des facteurs extérieurs, qu'à une défaillance personnelle.

A l'opposé, on trouve des articles dont les thèmes centraux sont les **déficits d'intégration** des migrantes et leur incapacité à s'orienter dans le pays d'accueil. Ainsi, un reportage consacré aux migrantes en Allemagne les décrit comme peureuses, manquant d'assurance et à peine capables de s'orienter au quotidien dans leur nouveau pays d'accueil. Le manque d'intégration des mères serait aussi la cause des difficultés particulières des enfants qui, à six ans, ne seraient pas encore suffisamment mûrs pour aller à l'école: «*Ils ont des difficultés à se servir de crayons, de ciseaux et d'une règle, leurs aptitudes motrices fines devraient être encouragées. Il arrive aussi souvent que les livres leurs soient étrangers et qu'ils ne soient pas en mesure de se concentrer sur un devoir.*» (NZZ 27.11.2006). L'article «Hippy macht die Migrantenmütter fit» décrit un programme qui prépare les migrantes et leurs enfants à l'entrée à l'école. Cette contribution est très représentative de beaucoup d'autres articles, qui considèrent que les difficultés scolaires des enfants de migrants sont la conséquence des lacunes de la formation de leurs mères, qui seraient peu indépendantes. Les piètres connaissances linguistiques des mères constituent aussi un thème récurrent. Le manque de compétences linguistiques est généralement mis sur le même plan que les déficits de formation et est présenté comme une cause des problèmes d'intégration. Les articles de journaux de ce type véhiculent l'image d'une migrante isolée, qui n'est pratiquement pas capable d'agir en toute responsabilité. Un article de la NZZ daté du 9 juin 2006, relatif aux cours de langue spécialement destinés aux migrantes à Zurich, montre cependant que les femmes sont toutes disposées à sortir de leur «isolement» pour peu que les offres et les contenus soient adaptés. Dans cette mesure, les problèmes linguistiques ne sont pas interprétés comme un refus d'intégration.

Le processus d'intégration des migrantes et des migrants peut être considéré comme réussi lorsque les personnes concernées parviennent à obtenir la citoyenneté suisse. La **naturalisation** est également un thème qui revient souvent dans les médias. Dans ce genre d'articles, on présente des femmes «bien adaptées» qui, non seulement se considèrent elles-mêmes comme intégrées, mais qui sont également considérées comme telles par leur entourage et qui s'engagent même parfois avec

succès en politique, grâce à l'obtention de leur nouvelle nationalité. Les migrantes, dont l'intégration réussie se termine par l'obtention de la nationalité, contrastent avec les mères qui ne maîtrisent pas la langue et qui entravent la réussite scolaire de leurs enfants. Lorsque la naturalisation leur est refusée, les lectrices et lecteurs se voient parfois confrontés à un commentaire critique (NZZ 17.5.08). Les naturalisations échouées provoquent des débats, surtout lorsque les étrangères qui sollicitent la naturalisation se distinguent intentionnellement par leur apparence extérieure, comme par exemple lorsqu'elles portent le foulard en leur qualité de musulmanes. Cette situation a été traitée dans un article de 20 Minuten (20 Minuten 24.10.2008).

Certains articles du Temps expriment une approche intéressante de la thématique de l'intégration. Ils décrivent des jeunes musulmanes, bien intégrées, revendiquant leur droit à la formation, qui leur est parfois refusé par leurs familles. L'intégration réussie de ces jeunes femmes se confirme par le fait qu'elles se réfèrent à des **droits fondamentaux** garantis par la législation suisse et qu'elles s'en prévalent (Le Temps 15.12.2008). Cette conception de l'intégration se distingue de la vision dominante, qui est surtout focalisée sur les compétences linguistiques et l'adaptation aux mœurs suisses.

### 3.3.2 Migration réussie – autonomes et qualifiées

Les journaux étudiés font-ils état de migrantes qui réussissent? Si oui, en quoi consiste leur réussite?

On ne lit pas très souvent des histoires de succès de femmes immigrées, pas plus d'ailleurs que d'hommes immigrés – mais il y a tout de même quelques exceptions. A ce propos, le succès n'est pas tellement considéré du point de vue subjectif de la migrante, mais du point de vue de la société d'accueil. Outre les cas déjà cités de naturalisation réussie, l'image médiatique de la migrante couronnée de succès est dominée par celle d'une femme autonome ayant une activité indépendante. Sa performance est principalement économique et apparaît souvent comme une exception qui se distingue des autres cas normaux, beaucoup plus nombreux, qui connaissent nettement moins de succès (NZZ 8.11.2006). Ce sont souvent les jeunes migrantes qui sont décrites dans de tels rôles, se délimitant des femmes de travailleurs étrangers de l'ancienne génération immigrée depuis des décennies. Cela crée un contraste entre les jeunes femmes de la deuxième génération, qui sont actives et connaissent la réussite, et leurs mères passives et dépendantes. Il est intéressant de remarquer que certaines femmes nées en Suisse, qui ont un passeport suisse, sont également décrites comme des migrantes ayant réussi.

Qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les médias étudiés jugent très positivement l'indépendance économique. Ce sont des migrantes et migrants qui ne sont pas à la recherche d'un travail, mais qui au contraire créent des places de travail et proposent des prestations de services choisies. Ils n'entrent donc pas en concurrence avec les Suissesses et les Suisses à la recherche d'un emploi.

En revanche, la perception des étrangères et des étrangers principalement issus de pays de l'UE, possédant de bonnes qualifications et qui ont immigré dans un passé proche, est plus ambivalente. Les rares articles paraissant à ce sujet soulignent régulièrement le fait que la Suisse a besoin de migrantes et de migrants qualifiés. En même temps, un certain scepticisme se dessine à l'égard de ce groupe de migrants flexibles et cosmopolites. Il s'exprime dans un article de la NZZ sur «Madame Manini», qui en est bon exemple: *«Madame Manini vit en Suisse depuis quelques années. Cette Italienne travaille la semaine dans le service de communication d'un groupe international et passe le week-end chez son ami à Rome. Madame Manini, qui ne s'appelle pas comme ça, n'a aucune idée de ce qu'est la Suisse, mais entre-temps sa vie quotidienne est représentative de celle d'un bon nombre d'étrangers en Suisse.»* (NZZ 20.9.2008)

«Madame Manini» est l'exemple type de ces étrangères et étrangers qui ont réussi, qui se consacrent à leur carrière, et occupent des emplois bien rémunérés pendant quelques années en Suisse, mais qu'on soupçonne d'accepter un meilleur emploi ailleurs à la première occasion. D'une part, ils jouissent d'une certaine reconnaissance, parce qu'ils réussissent et qu'ils appartiennent à l'économie suisse globalisée, mais dans le même temps ils suscitent un certain malaise, parce qu'ils ne vivent pas vraiment en Suisse, ne s'intègrent pas à la société suisse et ne prennent aucune responsabilité sociale. On suggère qu'ils ne seront jamais vraiment adoptés en Suisse, ce qui fait naître un doute à propos de leur loyauté envers le pays d'accueil. Il est intéressant de noter que c'est la biographie fictive d'une femme qui représente ce type de main-d'œuvre immigrée, alors que les migrantes occupent plutôt rarement des postes dans le management. Comme l'expose Le Temps dans plusieurs articles, elles occupent généralement des emplois à bas salaire ou des emplois dans le secteur informel.

### 3.3.3 Dépendances – entre famille et société suisse

Dans les médias, les migrantes sont souvent présentées comme des victimes. Elles sont victimes de leurs époux, de leur famille, des traditions et de la religion. Dans ce contexte, les thèmes évoqués sont l'excision des filles, le mariage forcé, les abus sexuels, l'exclusion de la communauté consécutive au non-respect des règles, le

conflit entre les systèmes de valeurs et la négociation de droit individuels et collectifs. Ce sont des portraits de femmes avec un vécu.

Parallèlement à ces expériences subjectives, les articles traitent de la dépendance et des situations de violence vécues par les femmes. En dehors des structures familiales patriarcales, qui créent des situations de dépendance pour beaucoup de migrantes, ils mettent surtout en évidence les contraintes engendrées par les traditions. Les femmes somaliennes, par exemple, se voient prises dans un conflit perpétuel entre les valeurs et les traditions de leur société d'origine et celles de la Suisse. Faute d'avoir un séjour assuré en Suisse, elles devraient élever leurs filles selon les règles de leur société d'origine. Ce serait pour elles la seule manière de préserver leurs chances d'intégration en cas de retour (NZZ 1.9.2006). Dans le cas des femmes somaliennes, c'est surtout le thème de l'excision des filles qui met les migrantes dans une situation conflictuelle. Le plus souvent ce sont les grand-mères en Somalie qui poussent les femmes à faire exciser leurs propres filles. L'excision des jeunes femmes et des filles est un thème récurrent dans les trois journaux.

Les migrants et migrantes vivent des **conflits liés à leurs valeurs et traditions** dans de nombreux domaines de la vie courante. L'article de la NZZ du 16.7.2006 «Was darf die Braut kosten?» (Combien coûte la mariée?) évoque le thème du mariage forcé, à l'exemple d'une jeune Kosovare. Les traditions relatives aux liens familiaux et à l'honneur masculin sont au centre du traitement médiatique. Mais dans ce cas précis, la jeune Kosovare apparaît comme un exemple de femme indépendante et bien intégrée. Selon le reportage, elle se marie; mais en tant qu'épouse, ne se laisse pas restreindre dans ses libertés. Elle finit d'ailleurs même par demander le divorce. L'article dépeint l'image d'une femme prise dans une structure familiale patriarcale, mais qui arrive à s'en soustraire, du moins partiellement, dans le contexte suisse. Dans d'autres cas, il n'est pas possible aux femmes de se libérer de ces structures. Les jeunes migrantes qui essaient de lutter contre ces structures sont exclues de la famille ou doivent même craindre pour leur vie.

Le débat sur le foulard islamique est très présent dans Le Temps. Les femmes portant le foulard sont présentées comme étant opprimées par cette pratique. A ce sujet, les structures patriarcales sont critiquées. Mais en même temps, c'est à travers ce thème que l'on essaie de souligner les efforts d'émancipation des femmes, comme dans l'article «*Les nouveaux modèles féministes de l'islam en France*» (Le Temps 8.2.06). Plusieurs portraits de femmes, qualifiées de «musulmanes cultivées, émancipées et intégrées», identifient des pistes en faveur de la

libération des structures patriarcales. Le Temps traite le thème de l'intégration des jeunes migrantes sous plusieurs aspects. S'opposant aux stéréotypes courants, Le Temps souligne leur volonté d'imposer leur droit à la formation grâce à la migration, plutôt que leur dépendance aux structures familiales.

Mais les migrantes sont également présentées comme des victimes dans d'autres domaines, par exemple sur le marché du travail. A ce sujet, Le Temps brosse le tableau du groupe de femmes doublement discriminées, par exemple celles originaires d'Afrique du Nord (Le Temps 24.3.2006).

# 4

## Les migrantes dans les débats politiques

### 4.1 Remarques liminaires

Le thème de la migration est omniprésent en Suisse. De nombreuses personnes y sont directement confrontées, soit pour être elles-mêmes issues de la migration, avoir des collègues de travail ou des amis d'origine étrangère, vivre avec une ou un partenaire étranger ou à travers leur engagement dans le domaine de l'égalité des chances et de l'intégration des migrantes et des migrants. La politique influence durablement la manière de vivre ensemble, les droits et les chances des migrants et la façon dont ils peuvent les mettre à profit.

En Suisse, l'intégration, la participation, l'accès à la formation, la sécurité juridique et la protection des migrantes et migrants sont débattus à différents niveaux politiques – à l'échelle de la Confédération, des cantons et des communes. Les instances politiques réagissent aux attentes de la population, se penchent sur les requêtes des partis, se trouvent confrontées à une forte attention de la part des médias lorsqu'il s'agit de ce thème, et doivent en outre respecter le droit international. Les débats politiques ne sont pas impartiaux et ne sont pas immunisés contre le risque de méconnaître les réalités sociales des migrantes et des migrants, de mal les appréhender ou de ne pas les relever. Les débats politiques sont surtout influencés par l'environnement culturel et social dans lequel ils sont menés; et la Suisse, multilingue et fédéraliste, fait état de grandes différences.

Lorsqu'ils exposent des faits, les femmes et les hommes politiques eux-mêmes argumentent en fonction de certaines conceptions qu'ils ont des conditions sociales. Dans la recherche scientifique, les images sont considérées comme régissant les actes et déterminant la manière dont un thème est abordé et, finalement, la manière de le traiter. En ce qui concerne la migration justement, ces images des migrantes et des migrants «types» ont une forte incidence et influencent les débats et les décisions politiques.

Dans le cadre de l'analyse des débats de l'Assemblée fédérale, la présente étude se donne pour objectif d'identifier les images et les représentations des

femmes dans le contexte de la migration, ainsi que la logique d'argumentation spécifique aux genres. La base choisie est celle des débats du Conseil national et du Conseil des Etats menés entre 2000 et 2009, en mettant l'accent sur les années 2000, 2004 et 2008. En tout, l'analyse porte sur 208 différentes affaires parlementaires. La session spéciale de mai 2004, relative à la loi sur l'asile et sur les étrangers, qui comptait huit séances, a également été prise en compte. En complément, les débats politiques communaux des villes de Winterthour et de Lausanne ayant eu lieu au cours des mêmes années ont également été analysés ponctuellement.

### 4.2 La migrante: un thème au sein des Chambres fédérales?

Les discussions de l'Assemblée fédérale sur le thème de la migration ont lieu dans le cadre des compétences de régulation de la politique de migration, à l'échelle nationale. Elles concernent principalement le droit d'asile et le droit des étrangers. Cependant, les thèmes de la migration ont aussi leur importance dans le cadre d'autres questions, par exemple celle du droit du travail, de la libre circulation des personnes dans l'espace européen ou du droit de cité. En revanche, l'exécution du droit d'asile ou les mesures concrètes en matière de politique d'intégration dans le contexte de l'école, de l'aide sociale ou de la santé sont de la compétence des cantons ou des communes. C'est cette répartition fédéraliste des compétences qui détermine les thèmes qui seront mis à l'ordre du jour à l'échelon fédéral. Ainsi, lorsqu'on s'interroge ci-après sur la manière dont on débat des thèmes spécifiques aux femmes à l'Assemblée fédérale, il faut tenir compte du fait que nombre de questions controversées, comme celle du foulard, ne sont probablement pas abordées, parce qu'elles ne sont pas traitées à l'échelle fédérale. Malgré cela, il est possible d'étudier les différentes argumentations et perceptions relatives aux femmes migrantes. Evidemment, des différences sont perceptibles entre les partis politiques. Il y a de nombreuses questions relatives à la migration sur lesquelles les partis de droite et de gauche se distinguent clairement. Cela vaut-il également pour l'image que les

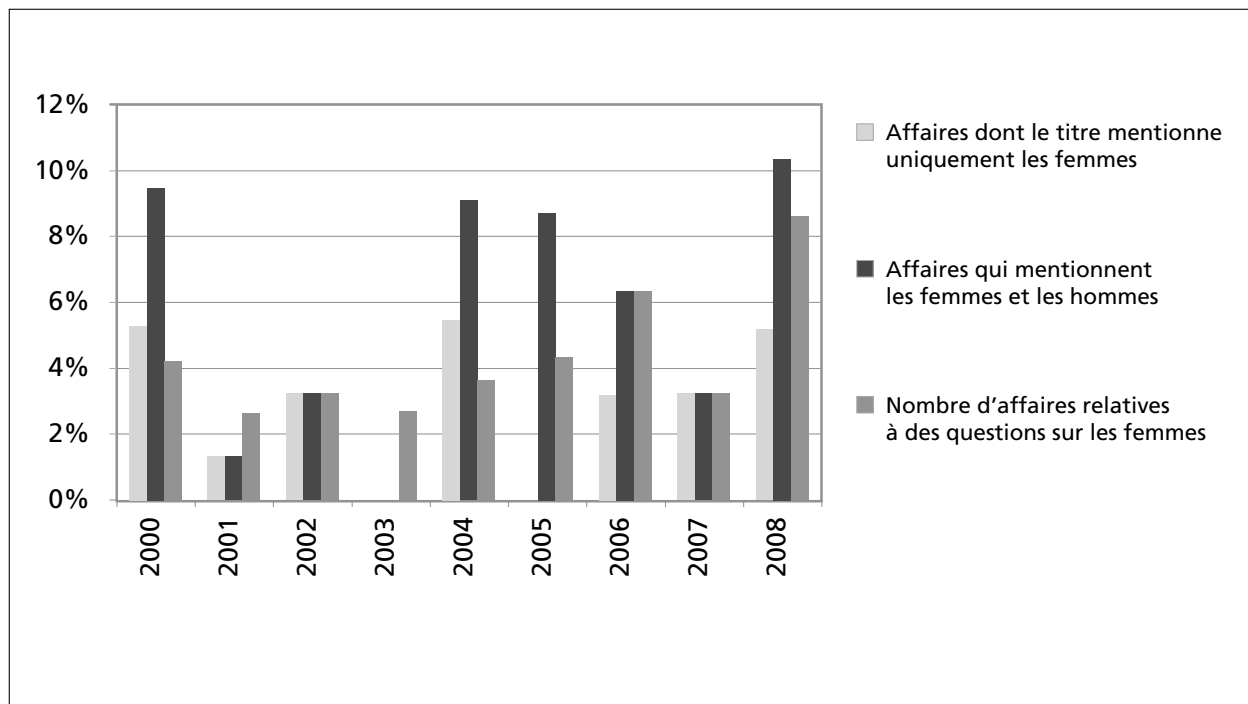


Figure 5: Affaires parlementaires qui mentionnent explicitement les femmes dans le contexte de la migration – enquête réalisée par les auteures de l'étude.

membres du Conseil national et du Conseil des Etats se font des migrantes et des migrants? Est-elle aussi fonction de la sensibilité partisane?

En premier lieu, il convient de s'interroger sur la présence du thème des migrantes dans les débats. D'ailleurs, parle-t-on spécifiquement des migrantes à l'Assemblée fédérale? Les questions ou les problèmes concernant les femmes dans un contexte de migration ne sont abordés explicitement que dans 20 débats sur 400 (cf. fig. 5). Dans les débats sur l'asile et le droit d'asile, l'argumentation spécifique aux femmes fait aussi largement défaut. Dans les 58 motions, interpellations et postulats relatifs à l'asile analysés, une seule affaire était consacrée au thème «Les femmes et l'asile». Les débats parlementaires sur l'asile ne tiennent presque pas compte des problématiques spécifiques aux genres – une situation que les parlementaires eux-mêmes qualifient de problématique. Selon l'un des postulats: «Jusqu'à présent, la situation des femmes n'a pratiquement jamais été considérée indépendamment de celle de l'époux.» (Menétrey-Savary 2000).

Les thèmes spécifiques aux femmes, qui sont explicitement consacrés aux problèmes des migrantes, ont uniquement été abordés durant les heures des questions au Parlement. Les questions soulevées concernaient les mesures prises contre la mutilation des femmes ou la

manière dont pourrait être résolue la question de l'assurance des femmes employées illégalement; comment les femmes – entrées en Suisse illégalement – citées à comparaître comme témoins dans le cas de traite de femmes sont protégées et quelles mesures sont prises pour la protection des migrantes en cas de violences domestiques. Certains cas particuliers ont été mentionnés, comme celui d'une femme célibataire du Kosovo pour laquelle un droit de demeurer en Suisse a été demandé parce que l'exécution du renvoi n'était pas raisonnablement exigible. Dans ce cas précis, la critique est venue du Parlement lui-même: les débats relatifs aux étrangers et à l'asile ne tiendraient pas suffisamment compte du changement des conditions de base des personnes en migration.

L'Assemblée fédérale est également responsable de la transposition des normes du droit international. Dans la présente analyse il a été vérifié si les recommandations des organisations internationales ont été intégrées à l'ordre juridique suisse. Les débats internationaux (cf. chapitre 5) demandent, entre autres, une meilleure sécurité juridique pour les femmes en migration, ainsi que dans la société d'accueil. La sécurité juridique des migrants, et plus particulièrement des migrantes, était cependant un sujet mineur dans les débats parlementaires. Pendant la période étudiée, l'agenda politique relatif à la migration, ou au sujet des étrangères et étran-

gers, était largement dominé par le débat sur la facilitation de la naturalisation. A ce sujet, les questions centrales étaient: dans quelle mesure faut-il considérer la naturalisation comme un droit ou un privilège, et l'octroi de la nationalité suisse doit-il être libéral ou restrictif? Les thèmes de la sécurité et de la criminalité ont joué un rôle important lors de ces débats. Il est frappant de constater que pour certains sujets concernant les droits des migrantes et des migrants, la Suisse a une tout autre compréhension de la situation que celle qui prévaut dans le discours international. Tandis que sur le plan international le regroupement familial est entendu comme un droit fondamental, en Suisse on considère qu'il doit rester soumis à de nombreuses conditions.

Certains parlementaires sont convaincus que la Suisse ne devrait pas s'arc-bouter sur des conceptions archaïques. Ils estiment que la migration et ses conséquences sur la société suisse devraient être repensées. En outre, ils considèrent que la Suisse ne peut pas faire abstraction du contexte mondial, qu'elle doit assumer des responsabilités et lancer une réflexion à propos des nouvelles migrations et des nouveaux modes de vie.

### 4.3 Stéréotypes spécifiques au genre dans la perception politique de la migration

#### 4.3.1 «Le migrant type» – «La migrante type»

Il n'est pas étonnant que les images véhiculées à propos des hommes et des femmes dans les débats de l'Assemblée fédérale reflètent la conception du rôle de genre qui prévaut dans notre société. Cependant, des rôles plus traditionnels sont attribués aux femmes issues d'un contexte de migration qu'aux femmes de notre propre société. Les migrantes sont très souvent vues comme étant particulièrement fragiles, faibles, désemparées, dépourvues d'intérêts propres et soumises à des structures patriarcales. Au contraire, le migrant a tendance à être considéré comme fort, indépendant et déterminé à défendre ses intérêts. Par conséquent, la nécessité de protéger les femmes est souvent soulignée, tandis qu'il serait plutôt question de fixer des limites aux hommes. Il est intéressant de constater que cette conception traditionnelle du rôle des genres n'a rien à voir avec la position des partis politiques.

Cette perception polarisée des genres dans le contexte de la migration se retrouve dans le débat sur le travail au noir. Le travail au noir est avant tout considéré comme un problème qui touche les étrangers de sexe masculin. En revanche, pour les migrantes qui n'ont pas d'autorisation de travail, par exemple les femmes de ménage qui travaillent illégalement, c'est surtout le sta-

tut de séjour irrégulier qui est considéré comme problématique. Il est très intéressant de remarquer que c'est moins la violation des normes du droit du travail qui est mise en avant que le souci du manque de protection sociale des femmes concernées. Ainsi, une parlementaire a par exemple posé une question concernant la situation des migrantes travaillant dans le domaine des soins à domicile aux personnes âgées et qui ne disposent pas de la protection d'une assurance sociale, parce qu'elles travaillent illégalement. Cela fait apparaître la migrante qui ne respecte pas les lois suisses avant tout comme une victime, alors qu'on estime que la violation de l'ordre juridique par le migrant relève d'un acte conscient et intentionnel.

Il en va de même pour le débat sur les mariages fictifs, comme le montre la motion «Séjour des étrangers et naturalisation, lutte contre les mariages blancs». Là aussi, il est reproché à nouveau aux migrants de sexe masculin, comme les «jeunes Turcs», de jouer un rôle actif dans le cadre des mariages blancs avec des Suissesses. En revanche lorsqu'une «danseuse de cabaret russe» contracte un mariage blanc avec un Suisse, on souligne la situation précaire qui la pousse à agir ainsi (Baumann 2000).

Dans ces deux exemples, le migrant apparaît comme une personne qui souhaite améliorer sa situation économique personnelle et qui est prêt à enfreindre les lois pour y parvenir. Selon cette logique, ses agissements créent un préjudice économique. Le dumping salarial et le chômage des Suissesses et des Suisses seraient les conséquences du travail illégal. Cette image de l'homme guidé par son propre intérêt domine aussi les débats sur l'asile. On prête plus souvent aux hommes qu'aux femmes des motifs de migration économique. Pour les migrantes, on met plutôt en avant leur situation personnelle précaire. Elles enfreindraient la loi en raison des situations d'urgence dont elles sont victimes. Leurs activités illégales sont perçues comme des stratégies de survie.

L'image de la femme vulnérable, manquant d'autonomie et celle de l'homme décidé à se faire une place au soleil domine aussi largement dans les débats sur l'accueil des requérantes et requérants d'asile, le rapatriement et l'intégration. Pour les femmes, les situations d'urgence dans lesquelles elles se trouvent sont régulièrement mises en avant. Ainsi, lors d'une intervention en 2000, le renvoi au Kosovo de femmes seules ou en fin de grossesse n'est pas raisonnablement exigible, car elles seraient sans défense dans leur pays (Hubmann 2000). Pour les hommes en revanche, la précarité de la situation n'est presque jamais admise ou prise en considération. Les conditions de vie indignes, le danger de la persécution, les tragédies



personnelles ou les événements traumatisants paraissent surtout être considérés comme faisant partie des expériences de migration des femmes.

#### 4.3.2 La migrante: une victime?

Deux tendances différentes se dégagent lorsque les migrantes sont évoquées dans les débats politiques. D'une part, on observe une tendance à la généralisation, comme déjà observé avec les médias. Les migrantes apparaissent généralement comme peu autonomes, passives, dépendantes, peu intégrées et victimes des traditions et des structures patriarcales de leurs familles et de leur culture d'origine. Elles sont vues comme des filles et des épouses subordonnées aux décisions de leurs pères et de leurs époux. L'hypothèse selon laquelle les femmes qui migrent sont dépendantes et peu autonomes explique peut-être le fait que les demandes de naturalisation de jeunes migrantes sans famille soient plus souvent refusées que celles de jeunes hommes comme le souligne Vreni Hubmann dans sa réponse à l'initiative parlementaire «Naturalisations. Accroître le pouvoir des cantons et des communes» (Joder 2004).

Ces représentations apparaissent au cours des débats politiques lorsqu'il est question de problèmes d'intégration. Le manque de qualifications professionnelles, la faible formation des migrantes et le manque de connaissances linguistiques des mères issues de la migration sont alors souvent thématiques. Pourtant ces représentations qui tendent à la généralisation des migrantes dans les débats parlementaires ne constituent pas une déqualification en soi. Malgré leur faible niveau de formation, les migrantes sont généralement présentées comme faisant preuve de volonté d'intégration.

Parallèlement à cette tendance à la généralisation, on trouve également des perceptions plus différenciées des migrantes, qui combinent le genre et l'origine ethnique. Suivant leur région d'origine, il arrive qu'on attribue aux femmes certaines caractéristiques considérées comme typiques de leur culture, de leur religion ou de leur pays. Dans cette optique, les migrantes apparaissent comme «différentes» et «étrangères», se distinguant totalement des Suissesses. Ces caractéristiques qui leur sont attribuées se basent moins sur l'expérience que sur des stéréotypes. Ces derniers peuvent aussi bien être positifs que négatifs, suivant que les femmes étrangères sont idéalisées, présentées sous un aspect romanesque ou alors stigmatisées, vues comme des victimes ou comme des délinquantes.

On n'observe pas de différenciation ethnique dans les débats; mais il s'avère que ce sont toujours les mêmes images qui sont utilisées pour illustrer les dépendances.

De même, l'appartenance des migrantes à des classes sociales différentes n'est quasiment pas prise en compte. La migrante type des débats parlementaires est toujours une femme non qualifiée du Sud de l'Europe, ou du Sud, qui est entrée en Suisse dans le cadre du regroupement familial. Le fait que la migration de femmes qualifiées ne soit pratiquement jamais évoquée ne surprend pas. Les Chambres fédérales ne s'occupent pas de la femme issue d'un contexte de migration qui fait carrière ou de la migrante qui pourvoit aux besoins de sa famille. Lorsqu'elles débattent de la migration qualifiée, elles parlent des parcours de migration d'hommes, par exemple du chercheur à l'EPF venu des USA, du dentiste hongrois ou de l'informaticien indien.

Dès lors qui sont les migrantes dont débattent les parlementaires? Les femmes mentionnées ci-dessous peuvent être considérées comme représentatives du sujet de la migration féminine dans la politique suisse.

- La Kosovare célibataire qui ne peut pas retourner dans sa société d'origine parce que le chef de famille fait défaut;
- la Roumaine, aide soignante en gériatrie sans permis de travail, qui n'a pas de protection sociale;
- la requérante d'asile qui a fui son pays par peur de la persécution et qui attend l'issue de sa demande d'asile;
- la danseuse de cabaret qui a été attirée hors de son pays par de fausses promesses, et qui travaille désormais sous la contrainte;
- l'épouse étrangère qui a quitté son époux par peur des violences conjugales;
- la femme de ménage équatorienne qui séjourne en Suisse de manière irrégulière et y travaille illégalement;
- la jeune fille somalienne qui craint les mutilations sexuelles traditionnelles, même en Suisse;
- la jeune fille turque qui doit être protégée du mariage forcé avec son cousin d'Anatolie.

Les migrantes sont donc des femmes venant de différents pays, avec des problèmes différents. Elles ont en commun la vulnérabilité et le fait qu'elles se trouvent dans une situation d'urgence. Elles sont victimes des conditions culturelles, sociales et juridiques et ont besoin d'une protection particulière. Il ressort des interventions des parlementaires qu'ils sont disposés à leur garantir

une telle protection. Les situations individuelles d'urgence sont généralement prises au sérieux et ne sont pas minimisées.

## 4.4 Une image différenciée – les migrantes dans la politique communale

En complément à l'analyse des débats parlementaires de la Confédération, les débats des deux parlements communaux des villes de Winterthour et de Lausanne en 2006 et 2008 ont été étudiés. Quelles sont les images des migrantes et des migrants qui dominent dans les débats locaux, et quels sont les thèmes de la politique actuelle sur les étrangères et les étrangers traités à l'échelle communale? Ce sont les communes qui relèvent le défi de la mise en pratique des lois sur l'asile et sur les étrangers, et ce sont elles qui doivent trouver des solutions viables pour résoudre les problèmes de la cohabitation quotidienne. Ainsi, ce sont généralement des projets et des faits concrets qui sont débattus au sein des communes.

Winterthour et Lausanne sont des villes qui comptent toutes deux une part relativement élevée d'étrangères et d'étrangers, mais qui se distinguent nettement l'une de l'autre d'un point de vue culturel, politique et socio-économique. La différence du contexte culturel s'explique par les caractéristiques régionales et plus particulièrement linguistiques. De plus, la composition politique des deux parlements communaux est différente. Alors que pendant la période considérée, la gauche occupait presque les deux tiers des sièges du Parlement lausannois, la droite avait la majorité au parlement de Winterthour. En outre, les deux villes se distinguent par leur structure socio-économique. Alors qu'à Winterthour, le secteur secondaire représente 21,5% des emplois et le tertiaire 77,4%, à Lausanne le secteur tertiaire – qui représente 88,6% des emplois – est nettement plus important que le secondaire, avec une part de 10,6%. Les deux villes se distinguent aussi par l'importance qu'elles ont pour leurs régions respectives. En effet, Winterthour est située dans la grande agglomération zurichoise, tandis que Lausanne constitue un centre autonome. La proportion d'étrangers à Winterthour était de 19,1% en 2008, ainsi la ville se situe dans la moyenne suisse, qui est de 21,7%. La part de la population étrangère à Lausanne est largement supérieure avec 36,3%; à Lausanne Ouest cette proportion dépasse même les 40%.

Les thèmes suivants ont marqué les débats sur la migration au cours de la période étudiée: questions relatives à la naturalisation et à l'intégration, problèmes liés aux requérantes et requérants d'asile, questions de santé, en particulier mesures spécifiques de prévention contre le SIDA à l'adresse des migrantes et migrants;

charges pesant sur les finances communales du fait des prestations d'assistance aux migrantes et migrants; problèmes de formation et de scolarité et la problématique de la violence chez les jeunes. Il est intéressant de constater que les débats politiques concernant les étrangères et les étrangers se distinguent très nettement dans les deux communes.

A *Winterthour*, l'attention du politique se porte d'une part sur les questions d'éducation et d'autre part sur la violence chez les jeunes. L'offre de formation de la commune et des possibilités de formation des jeunes étrangers sont discutées. Le manque de qualifications qui constitue une barrière à l'accès au marché du travail occupe autant la politique communale que le manque supposé de connaissances linguistiques des migrantes. Selon les politiciennes et les politiciens, ce sont justement les femmes étrangères qui sont trop peu formées. Seules les migrantes qui travaillent dans le domaine des soins feraient exception. Le manque de formation et de qualification professionnelle serait particulièrement problématique pour les femmes, en ce qu'il les rend plus dépendantes et moins susceptibles de trouver de l'aide lorsqu'elles sont en situation d'urgence, notamment en cas de violences domestiques. Dans ces discussions la mise en avant de certaines faiblesses et vulnérabilités spécifiques aux femmes, ainsi que la perception des migrantes comme victimes de certaines structures, de déficits et de circonstances de la vie sont à nouveau révélées.

La violence des jeunes constitue l'autre thème majeur à Winterthour. A ce sujet, on parle quasi exclusivement des jeunes hommes. Des études portant sur la violence des jeunes ont régulièrement montré qu'il s'agit là d'un phénomène concernant bien plus les jeunes hommes que les jeunes femmes. Le débat politique se calque donc sur ces faits. C'est la problématique du comportement violent des jeunes hommes, dont certains sont issus d'un contexte migratoire qui est mise en exergue.

La possibilité d'une participation politique constitue un troisième thème qui a été abordé par le parlement de Winterthour au cours de la période étudiée. Ce débat souligne combien il est difficile d'atteindre les étrangères et les étrangers. Les possibilités de participation sociale et politique sont considérées comme suffisantes, mais elles sont très peu exploitées.

A *Lausanne*, le thème de la migration est plus présent dans les débats politiques qu'à Winterthour. Mais la violence, le manque de connaissances linguistiques ou de formation des migrantes et des migrants sont des thèmes peu évoqués. En revanche, les débats portent plutôt sur l'asile et sur les problèmes des sans-papiers. L'une des principales préoccupations de la ville est d'améliorer le

statut de séjour des migrantes et migrants entrés illégalement et celui des requérantes et requérants d'asile déboutés. En 2006, l'éventuel renvoi de 523 sans-papiers constituait un thème central des débats communaux. A cette occasion, la commune a plaidé en faveur de ces personnes qui, pour certaines, vivaient à Lausanne depuis 20 ans déjà. Les femmes représentent un sujet de réflexion, en particulier en raison de la traite des femmes et de la prostitution forcée. Il y a notamment eu une vive discussion à propos de la problématique du rapatriement des femmes victimes de prostitution forcée et des risques qui en découlent. Il est frappant de constater que, contrairement à Winterthour, à Lausanne, les migrantes et migrants n'ont presque jamais été perçus comme une menace au cours des débats. On met plutôt en avant l'intégration réussie. L'intégration de la communauté religieuse musulmane est décrite comme exemplaire. Les conditions cadre structurelles difficiles pour les migrantes et migrants en Suisse, comme leur statut de séjour irrégulier avec les risques de paupérisation qu'il engendre, sont bien plus souvent débattues à Lausanne qu'à Winterthour.

Ces différences dans la teneur des débats politiques entre Winterthour et Lausanne ont de quoi interpeller et montrent qu'il faut faire preuve de prudence lorsqu'on traite le thème des migrantes et des migrants dans la politique suisse. Il ne fait aucun doute qu'il serait judicieux d'étudier ces aspects locaux de plus près.

# 5 Les migrantes dans la vision des organisations internationales

## 5.1 Remarques liminaires

La position des organisations internationales sur la migration et les genres constitue aujourd'hui un cadre de référence important pour le débat national sur la migration. En dehors de l'ONU ou de la Banque Mondiale, les institutions de l'Union européenne gagnent en importance pour la Suisse et sa politique de migration. Ci-après sont analysés des rapports sélectionnés venant de treize organisations de l'ONU, de l'UE (FEMM Committee on Women's Rights and Gender Equality), ainsi que de la Banque Mondiale. De plus, des publications d'instituts de recherche internationaux reconnus, comme le BRIDGE (Gender and Development Research and Information Service) et l'IDS (Institute of Development Studies) ont également été pris en compte. Au total, 30 rapports ont été évalués. La plupart de ces rapports ont pour thème les flux migratoires des pays du Sud et de l'Est vers le Nord ou l'Ouest, ou les mouvements migratoires entre les régions rurales et les villes, en particulier dans les pays du Sud. Les destinataires de ces rapports sont généralement des Etats, des communautés d'Etats ou des organisations de développement. Des recommandations relatives aux différents champs de la politique de migration et des étrangers leur sont également adressées. De ce point de vue, ces rapports contribuent à définir des standards internationaux en matière de migration.

Les rapports ont été analysés dans la perspective des genres et des femmes dans le contexte de la migration. Cette analyse a permis d'établir une liste d'environ 60 thèmes pertinents qui ont été abordés dans les documents en question. En s'étayant sur les neuf dimensions de la migration selon l'IOM, à savoir: «labour migration, family reunification, combating irregular migration, migration rights, integration, migration and development, migration and trade, migration and security, health and migration», les résultats ont été regroupés selon les thèmes clés. Les quatre thèmes clés suivants, qui intéressent particulièrement la Suisse ont fait l'objet d'une analyse détaillée: situation juridique, migration de travail, regroupement familial et intégration.

Les rapports et les études des organisations internationales qui ont été examinés se distinguent par une approche spécifique de la thématique. D'une part ils s'efforcent d'intégrer la perspective des migrantes dans les recherches et d'autre part, ils s'interrogent sur la signification et les conséquences de la migration des femmes pour les pays d'origine. Parmi les organisations prises en compte, certaines s'intéressent à la migration sous l'aspect de la politique de développement, et accordent ainsi une attention particulière aux questions de développement. Le point de vue adopté dans ces rapports par les organisations internationales se distingue toutefois nettement d'un discours plus axé sur la dimension nationale, qui place les conséquences de la migration pour le pays d'accueil au centre de la réflexion. Ainsi, l'examen des contextes internationaux, qui ne sont pas au centre des préoccupations du présent rapport, permet en quelque sorte d'avoir un point de vue extérieur sur la situation des migrantes en Suisse.

## 5.2 Les migrantes et leurs problèmes spécifiques

*«The increased visibility of women as labor migrants has brought a number of economic and social issues to the forefront: The effects of female migration on gender roles in both the destination and country of origin; the dynamics of the migrant family; the effects of gender on the migration process, the rights, equality and protection of female migrant works, the sending and use of remittances and the relative stability of female migration even in times of economic crisis.» (IOM 2007: 4)*

Les débats au sein des organisations internationales font ressortir le lien entre migration et coopération en matière de développement. Qu'elles migrent ou non, les femmes sont vues comme des actrices centrales du développement. L'ensemble des rapports et des études constate que les femmes dans un contexte de migration sont confrontées à des problèmes spécifiques et à des discriminations. Par conséquent, les rapports y afférents formulent tous des recommandations qui pré-

consistent une amélioration de la situation politique, économique et sociale des femmes dans le contexte de la migration. De nombreux rapports ont une approche qui se fonde sur les droits de l'homme, ainsi leur réflexion se focalise sur les droits fondamentaux individuels des migrantes. Les accords internationaux sur les droits de l'homme forment le cadre de référence, en particulier la Convention sur les droits de l'homme des Nations Unies de 1949, qui s'applique à tous les Etats. Ces normes de droit international public contraignantes consignent le fait que le droit au travail, le droit à une rémunération conforme, le droit à l'alimentation et à une vie décente vaut pour tous les individus, y compris pour les migrantes et migrants.

A ce sujet, la notion de migration de travail s'entend au sens large du terme et ne se limite pas à ses formes juridiquement définies. En effet, le secteur illégal apparaît comme une partie du système économique global, et les femmes qui travaillent dans ce secteur illégal sont reconnues comme travailleuses migrantes. Elles sont représentées comme des actrices actives et indispensables des systèmes économiques, tant celui du pays d'origine que celui du pays d'accueil. Ainsi, les contributions aux débats des institutions internationales ne mettent pas l'accent sur les mêmes thèmes que les débats politiques ou médiatiques suisses. Contrairement à la position qui prévaut dans la politique ou dans les médias suisses, c'est la recherche d'un travail rémunéré par les femmes, comme motif de migration, qui est mis au centre de la compréhension du problème.

Cependant ici aussi on attache naturellement une grande importance aux violations des droits de la personne subies par les femmes dans le contexte de la migration. En effet, les exigences relatives à la sécurité, aux canaux d'immigration légale et au libre accès aux institutions juridiques constituent les dominantes des rapports étudiés. L'objectif central est la lutte contre la traite internationale des femmes et des enfants. Les Etats sont appelés à considérer la migration comme un phénomène mondial, à l'accepter et, par là, à développer les canaux de migration légaux. Cela constitue la seule manière de garantir une migration sûre, en particulier pour les femmes. L'objectif consiste à miser sur l'intégration – également celle des femmes en situation irrégulière – plutôt que sur la répression:

*«While much attention has been focused on pathways to citizenship, the cost of unauthorized migration to states and cities, and how to secure national borders, very little attention has been paid to the plight of women immigrants and the additional challenges they encounter because of their gender, including their additional responsibilities as mothers and caregivers.»* (National Council for Research on Women 2008: 1)

Selon la logique des rapports internationaux, l'élimination des obstacles qui entravent l'accès au marché du travail ainsi qu'à la sécurité juridique et sociale n'est pas l'affaire des individus, mais du ressort des institutions compétentes des pays d'accueil.

## 5.3 Sécurité juridique, reconnaissance, regroupement familial et intégration

### 5.3.1 Les migrantes ont besoin de sécurité juridique

La situation juridique des migrantes dans les pays d'accueil constitue un thème clé dans les débats internationaux, ce qui souligne l'importance majeure de ce thème pour la sécurité et pour l'intégration des femmes: *«Looking at migration through the lens of gender can show us how futile it is to try to divide up experiences of migration as either forced or voluntary, positive or negative, empowering or restrictive.»* (BRIDGE 2005: 2)

Toutes les femmes doivent avoir droit à la sécurité juridique – aussi bien les travailleuses migrantes que les migrantes illégales, bien que ces dernières se trouvent évidemment dans une situation juridique précaire et aient particulièrement besoin de protection.

Dans leurs rapports récents, les organisations internationales étayent surtout leurs arguments sur une «rights-based approach», soit une approche fondée sur les droits de la personne. L'on préconise la protection contre la discrimination, l'égalité des sexes, l'égalité des chances pour les migrantes et l'égal accès à la protection de la loi en se basant sur les normes obligatoires du droit international public comme la CEDEF, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Dans un document de travail à l'attention de la «Global Commission on International Migration» (2005: 36), Nicola Piper demande explicitement cette protection juridique pour les travailleuses migrantes qui ont des statuts juridiques très différents. Cette mesure devrait s'appliquer aux travailleuses migrantes ayant un statut de séjour légal et un permis de travail, mais aussi à celles qui travaillent dans le secteur tertiaire, en particulier les employées de maison qui sont mal protégées sur le plan juridique. Mais les femmes qui ont un statut illégal, notamment celles qui travaillent dans l'industrie du sexe, ainsi que les femmes qui ont migré sous la contrainte et travaillent dans des conditions précaires doivent aussi être mieux protégées par la législation et les institutions juridiques.

Cette mauvaise protection juridique des travailleuses et des travailleurs migrants constitue l'une des

préoccupations majeures d'un rapport très complet de BRIDGE, relatif aux genres et à la migration (Jolly et al. 2005). Celui-ci montre que les besoins spécifiques des travailleuses et des travailleurs migrants sont rarement pris en compte dans la législation de la plupart des pays d'accueil. Il relève que les migrantes et les migrants ont souvent des grandes difficultés à défendre leurs droits et qu'à propos de l'application de droits ou de l'acceptation de requêtes, les institutions juridiques font une malencontreuse distinction entre les citoyennes et les citoyens du pays de résidence d'une part, et les migrantes et les migrants d'autre part. Au regard du nombre important de personnes qui migrent à l'échelle mondiale et à leur part importante dans les populations des pays d'accueil, l'étude BRIDGE demande que cette sécurité juridique soit garantie pour tous les habitants, avec un objectif d'égalité des chances et d'égalité de traitement. Tous les domaines du droit doivent être inclus. Il convient d'accorder une attention particulière à la sécurité des migrantes, car elles sont particulièrement vulnérables. A ce propos, le rapport souligne avant tout la nécessité de la mise en place de conditions cadre juridiques, afin de ne pas accueillir les femmes dans l'illégalité:

*«Government immigration policies should enable free movement for migrant women through regular channels so that women are not forced into irregular and hence more dangerous channels.»* (Jolly et al. 2005: 43)

Cette dernière revendication très importante à l'adresse des pays d'accueil vise à préserver les femmes en migration des abus des employeurs ou de criminels qui pratiquent la traite d'êtres humains.

En outre, de nombreuses organisations internationales demandent dans leurs rapports une amélioration de la situation sociale des migrantes dans les pays d'accueil, parallèlement à leur situation juridique (Jolly et al. 2005, De la Torre 2008). Cela signifie davantage de droits politiques et de participation politique, un statut de séjour sûr, un meilleur accès aux institutions de l'Etat de droit, aux institutions de santé et de prévoyance, au marché du travail et à la formation (en particulier pour les enfants et les jeunes issus de familles migrantes). Cette application des conventions internationales sur les droits humains est également demandée à la Suisse, notamment dans le rapport alternatif publié par ONG Coordination après Pékin pour la mise en œuvre de la CEDEF en Suisse. Le rapport relève en particulier les difficultés d'accès des jeunes migrantes au système de formation: *«L'intégration des migrantes dans le système de formation se fait mal. Les études montrent que les jeunes migrantes ont un «risque de décrochage» supérieur à la moyenne lors du passage de l'instruction obligatoire à l'instruction non obligatoire (30%, contre 18% chez les jeunes hommes issus d'un contexte de migration).»* (Fankhauser 2004: 11)

Les requêtes formulées dans ce domaine sont fondées sur les accords internationaux, en particulier la CEDEF. C'est aussi le comité de la CEDEF qui a surveillé l'application de la convention et qui a par exemple demandé à la Suisse, en 2004, de collecter des données sur le travail rémunéré des migrantes, sur leur accès à la formation et à la santé, ainsi que sur les différentes formes de violence contre les étrangères, afin de pouvoir formuler des mesures correspondantes, y compris pour la Suisse (idem 16).

### 5.3.2 Reconnaissance du rôle des femmes dans la migration de travail

Selon les statistiques internationales, la main-d'œuvre féminine joue un rôle central à l'échelle mondiale. Le nombre de femmes qui cherchent du travail en ville dans leur propre pays (migration interne), voire dans un autre pays, augmente sans cesse à l'échelon mondial. Conformément à l'IOM, la part de femmes migrantes atteignait presque 50% en 2009 (cf. chapitre 2.2) – ainsi, le statut de la femme se trouve modifié, y compris dans le débat sur la migration:

*«Until the early 1980s, most migration studies focused on economics. Male migrants were seen as the main economic players and women were often seen as passive followers – the guardians of tradition and stability at home. But perceptions are changing. Migrant women now account for almost 50% of all migrants and are increasingly migrating to find jobs as individuals, although many still migrate as dependants.»* (IOM 2009: 1). Cela signifie donc que jusque dans les années 1980, les femmes n'étaient quasiment jamais perçues comme des migrantes autonomes, en particulier parce que la documentation axée sur la migration de travail ne traitait pas le sujet des femmes en migration.

Dans les rapports étudiés, la migrante est décrite comme une personne active qui ne subit pas passivement ses conditions de vie difficiles, mais qui au contraire essaie de les améliorer en émigrant dans un pays où elle trouvera un travail rémunéré lui permettant de se nourrir elle-même – ainsi que peut-être sa famille restée au pays – tout en fournissant une contribution importante à l'économie de son pays d'origine, mais aussi à celle de son pays d'accueil. Le problème, selon les organisations internationales, est que les migrantes – en particulier celles des pays du Sud et de l'Est – n'ont souvent accès qu'à des emplois non qualifiés et mal rémunérés. C'est justement pour cette raison que l'on souligne la nécessité de garantir aux travailleuses migrantes un droit à la sécurité sociale et économique, à l'intégration et à la participation politique. Alors que ces revendications sont bien ancrées dans les organisations internationales, leur transposition à l'échelle nationale, ou interne, laisse encore à désirer un constat qui revient régulièrement:

«*Broader economic and social policies at national and international levels are required to dismantle underlying institutions that perpetuate inequalities in labour markets, such as measures that enhance women's access to quality education, skills development and other productive resources, alleviate families' and thus women's unpaid care work, track and reduce gender wage gaps and give women direct and equal entitlements to social security.*» (King Dejardin 2008: 21)

Du point de vue des pays d'origine, la migration de main-d'œuvre – tant féminine que masculine – est non seulement très importante, mais véritablement indispensable, principalement en raison des envois de fonds aux familles restées au pays. «*Remittances to family members have helped reduce household poverty levels and contributed to economic growth.*» (UNFPA 2008: 61). Non seulement les transferts d'argent réduisent la pauvreté des ménages, mais encore représentent-ils un facteur important pour le développement économique des pays pauvres. «*Although most international remittances do not flow directly to the poorest people, remittances often make up an important share of the income of poor people and poor communities.*» (de Haas 2007: 11)

La migration de main-d'œuvre féminine revêt une importance particulière pour le secteur du care («care economy»). Les pays riches du Nord et de l'Ouest connaissent une forte demande de main-d'œuvre dans le domaine des soins et de l'assistance au sein d'institutions, mais aussi à domicile. A cette fin, un grand nombre de femmes, souvent qualifiées et formées, du Sud et de l'Est sont recrutées pour travailler à bas salaire dans des hôpitaux, des maisons de retraite ou des ménages privés des pays riches. Ces femmes qui émigrent pour travailler à l'étranger dans le secteur du care quittent souvent elles-mêmes des enfants ou des membres de leur famille qui sont dépendants, et c'est alors une grand-mère ou une autre femme de la famille qui doit s'en occuper. On voit ainsi se former des chaînes transnationales d'arrangements de care, qu'on appelle «*care chains*», dont profitent tant les riches familles des pays pétroliers du Moyen-Orient que les parents des pays occidentaux qui exercent une activité professionnelle (Parreñas Salazar 2005).

Dans cet ordre d'idées, les rapports des organisations internationales qui ont été évalués demandent la reconnaissance des diplômes étrangers et, par conséquent, la sécurité juridique qui s'y rattache. Ces rapports critiquent aussi de manière répétée les mauvaises conditions de vie et de travail des migrantes, en comparaison internationale, en particulier dans le secteur informel du care. Ils soulignent la nécessité d'améliorer les législations nationales et exigent des horaires de travail réglementés pour les employées de maison ou les gardiennes

d'enfants, ainsi que le droit de bénéficier de jours de repos. Ils se prononcent en faveur d'une protection contre les discriminations sur le lieu de travail et appellent les responsables à se préoccuper de la couverture d'assurance des migrantes employées de maison (D'Cunha 2005b, De Haas 2007, UNFPA 2008).

### 5.3.3 Droit au regroupement familial

La «family reunification» est un autre thème central du discours sur la migration des organisations internationales. Le regroupement familial constitue aussi un motif de migration fréquent pour les femmes (et les hommes), même si la migration de travail prédomine à l'échelle internationale. L'étude de l'UNRISD intitulée «*Striving for Justice in an unequal world*» (Razavi 2005) constate que 58,8% des personnes qui ont immigré pour des raisons familiales aux USA en 2000 étaient des femmes. En comparaison, la part des femmes est de 49,94% pour la migration de travail et de 48% pour l'immigration liée à des raisons humanitaires (Razavi 2005: 113). Comme déjà mentionné, 44% des migrantes qui entrent en Suisse y viennent dans le cadre du regroupement familial; cette part est donc supérieure à la moyenne internationale. Nicola Piper retient que ce sont principalement les femmes qui migrent dans le contexte du regroupement familial: «*Where family reunification is possible, it is in general women who appear more likely than men to migrate to join or accompany other family members or because of marriage. But there is also evidence of men moving for associational reasons. Longitudinal studies are needed to assess long-term impact on gender relations in such context.*» (Piper 2005: 22)

Il y a entre-temps, fait-elle remarquer, une proportion importante d'hommes qui migrent pour rejoindre leurs épouses, en particulier aux USA ou au Canada – phénomène largement sous-estimé jusqu'à présent avec ses incidences sur les rapports entre les genres. Piper se réfère aux travaux de Rhacel Salazar Parreñas, qui a étudié la maternité transnationale, en particulier celle des migrantes philippines aux USA (Parreñas Salazar 2005). Même si le regroupement familial est un motif de migration important, particulièrement pour les femmes et les enfants, tous les pays ne sont pas disposés à autoriser l'entrée sur leur territoire de membres de la famille des travailleurs migrants. C'est pourquoi le droit au regroupement familial a été régulièrement exigé. La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies de 1989 et la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles de 1990 sont deux textes d'une importance majeure qui parlent du droit au regroupement familial dans le droit international public. Cependant dans la réalité, on constate que pour les migrantes et les migrants

sans qualification, il est difficile de faire valoir ce droit pour permettre à leurs familles de les rejoindre dans le pays où ils travaillent. Il est encore plus difficile de se prévaloir de ce droit pour les personnes qui séjournent de manière irrégulière. Enfin, la situation des enfants de migrantes et de migrants est très problématique lors de regroupements familiaux. Lorsque leur statut légal n'est pas réglé, ils n'ont pas librement accès à l'école et à la formation, ni d'ailleurs aux prestations médicales, ni aux droits politiques et aux infrastructures sociales.

La migration matrimoniale constitue un cas particulier de regroupement familial. Les rapports étudiés insistent sur les préjugés et les discriminations auxquels sont confrontées les migrantes dans le pays d'accueil. Selon le rapport du United Nations Population Fund (UNFPA), dans beaucoup de pays du Nord les mariages binationaux avec des femmes venant d'un pays du Sud ou de l'Est sont victimes de nombreux préjugés, qui agissent comme autant de barrières à l'intégration (UNFPA 2008). La situation juridique précaire des migrantes dans le cadre du mariage binational est également mise en exergue. En effet, dans nombre de cas, la migrante perd son statut de résidence en cas de divorce, ce qui peut conduire à une dépendance négative de la migrante vis-à-vis de son époux.

### 5.3.4 Concevoir l'intégration en tenant compte du genre

La question de l'intégration est régulièrement soulevée en relation avec les migrantes. Cela vaut également pour les rapports des organisations internationales portant sur le genre et la migration, qui accordent une place majeure aux relations des sociétés d'accueil avec les immigrés. Les rapports étudiés critiquent le fait que nombre de programmes d'intégration ne prennent pas en compte, ou alors insuffisamment, les besoins spécifiques des hommes et des femmes. Les conséquences pour les migrantes sont parfois très néfastes. Invisibles, stigmatisées et discriminées, les femmes se voient confrontées à l'intolérance de la société et des autorités. De la Torre (2008: 1) constate que: «*Unlike immigrant men, immigrant women tend to receive inadequate and low wages, have higher family caretaking demands and unmet reproductive health care needs. They are also subjected to sexual abuse and harassment at higher rates than the general female population, having, at the same time, less recourse to legal protections and civil rights. Finally, fear of deportation, language barriers, gender stereotyping, and lack of access to resources and information render unauthorized immigrant women particularly vulnerable in the wake of abuse and violence.*»

Les rapports évalués proposent de nombreuses mesures concrètes visant à améliorer l'intégration. Dans

une documentation fournie, l'UNIFEM, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme a retenu de nombreux exemples de «bonnes pratiques» concernant l'intégration des migrantes (D'Cunha 2005b). Les mesures prises dans les pays d'origine pour préparer les migrantes à leur intégration dans le pays d'accueil, appelées «pre-departure trainings» au Sri Lanka ou aux Philippines sont particulièrement mises en avant (D'Cunha 2005a).

D'autres rapports proposent des programmes d'intégration spécifiquement destinés aux femmes; ils visent l'empowerment des migrantes et la promotion des réseaux sociaux. Enfin, les pays d'accueil sont priés de faire preuve de plus de sensibilité envers les besoins spécifiques des migrantes. Ainsi, les participantes à la Conférence internationale «Migration and Gender issues within the Millennium Development Goals», qui s'est tenue à Haïfa en 2005, ont appelé les gouvernements à suivre la recommandation suivante: «*Foster sensitivity towards the cultures of migrants, but in doing so, ensure that all cultural and customary practices that negatively affect the rights of women are eliminated, including through specific legislation.*»

Les formes spécifiques de discrimination envers les femmes liées à leur culture d'origine constituent un autre thème clé du débat sur l'intégration. Comment les autorités des pays d'accueil peuvent et doivent garantir les droits fondamentaux des femmes immigrées en termes d'intégrité psychique et physique? Comment assurer la protection de l'intégrité physique des filles et des femmes, alors qu'elles sont menacées de mutilations génitales? Comment protéger leur droit à l'autodétermination lorsqu'elles doivent être mariées de force? La politique d'intégration et la législation des pays d'accueil sont confrontées à un défi majeur. Elles doivent à la fois pratiquer la tolérance à l'égard des différences culturelles et permettre de garantir les droits fondamentaux individuels avec leur portée universelle, même lorsque les migrantes sont soumises à des modèles culturels et à des modes de vie traditionnels contradictoires. Les rapports analysés qui soulèvent cette question prennent clairement position: la protection des femmes est considérée comme prioritaire par rapport à la protection des droits culturels. Cette priorité est exigée non seulement dans la jurisprudence des pays d'accueil, mais également dans celle des pays d'origine: «*To begin, countries need to identify the points at which discrimination occurs, including complex and archaic legal systems, deep-rooted social and cultural norms, and a persistent lack of awareness of individual rights and legal protections.*» (ICRW 2006: 5)

Ici aussi, la «rights-based approach» représente une condition essentielle pour l'égalité de traitement et l'égalité des chances des migrantes.



# 6

## Les migrantes: recherche et questions d'actualité

### 6.1 Remarques liminaires

La littérature ayant trait à la recherche sur la migration, les femmes et le genre est impressionnante tant par son volume que par sa qualité. Pour le présent rapport, seule une sélection d'ouvrages a été exploitée parmi la multitude d'études disponibles. Outre les publications en langue allemande, l'on a eu recours aux travaux des vingt dernières années en français, mais surtout en anglais. À côté de la littérature internationale, l'on a accordé une attention particulière à la recherche effectuée en Suisse. La bibliographie commentée offre, de plus, un aperçu de la diversité des thèmes abordés dans les travaux actuels sur la migration et invite à la lecture d'ouvrages complémentaires.

Cet aperçu commence par une rétrospective sur l'évolution de la recherche concernant les femmes, le genre et la migration. Seront ensuite exposés les thèmes qui retiennent l'attention de cette branche de la recherche encore relativement nouvelle. Après un état récapitulatif des questions abordées par la recherche, qui, au vu de l'abondance des travaux disponibles ne saurait être exhaustif, certains aspects seront approfondis. Dans ce contexte, les thèmes choisis correspondent à ceux qui paraissent particulièrement importants aux yeux des auteurs, c.-à-d. l'identité des migrantes, la migration des femmes à la recherche d'un travail, ainsi que la prostitution des migrantes en tant que forme de migration féminine controversée. Le dernier paragraphe présente le concept du transnationalisme, un nouveau concept théorique pour analyser la migration qui a son importance.

### 6.2 Une brève rétrospective historique de la recherche

Pendant longtemps, le thème des migrantes n'a pas fait l'objet de recherches sur la migration.<sup>1</sup> Jusque dans les années 1970, l'opinion dominante était que la migration avait avant tout des raisons économiques et concer-

nait presque exclusivement des hommes à la recherche de travail et de ressources, afin de pouvoir nourrir leurs familles. L'intérêt de la recherche se polarisait sur la migration des travailleurs hommes. Les femmes apparaissaient au mieux comme épouses accompagnant leurs maris ou les rejoignant; mais la migration autonome professionnelle des femmes ne constituait pas un sujet en soi. Dans les années 1980, lorsque la théorie classique des facteurs push-pull fut considérée peu à peu comme dépassée, et que l'on se pencha progressivement sur les motifs de migration individuels, le principal courant de recherche sur la migration ne s'intéressa pas à la migration des femmes. Les femmes ne furent toujours pas ou peu considérées comme des personnes avec un parcours ou des motifs de migration propres, mais continuèrent à être considérées surtout dans le contexte du regroupement familial. Cela, malgré le fait que depuis les années 1970, la recherche sur les femmes ait commencé à s'intéresser à ce thème de la migration, et que les premières études sur les migrantes aient été publiées.

La recherche scientifique de la migration féminine ne s'intensifia que dans les années 1980. Les premiers travaux s'efforcèrent de mettre *les femmes comme actrices* dans le cadre de la migration. Ces études ont montré que les femmes, comme les hommes, participent à toutes les formes de migration, qu'il s'agisse de la migration volontaire liée au travail et au regroupement familial, de la migration forcée, de fuite et d'expulsion, de migration motivée par la misère, de migration d'experts, de migration intérieure ou de migration internationale. La volonté de rendre la migration féminine visible en tant qu'élément des flux migratoires globaux est toujours un objectif important de la recherche féministe sur la migration, même si, entre-temps, d'autres théories ont été mises en avant.

Au cours d'une deuxième phase, la recherche sur les femmes dans le contexte de la migration s'est surtout consacrée aux *particularités de la migration féminine*. On a étudié les femmes en migration comme un groupe

propre avec des identités, des motifs, des expériences et des problèmes se distinguant de ceux des hommes. Il s'est avéré que, non seulement, il y a des différences considérables entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes en migration. Par conséquent, les migrantes ne peuvent pas être considérées comme un groupe homogène. Bien plus, la recherche doit faire une distinction entre les différentes constellations de migration auxquelles sont confrontées des migrantes différentes. C'est cette différenciation qui vient éclairer la diversité des expériences, mais aussi les problèmes des migrantes. Celle-ci constitue le seul moyen d'éviter une généralisation erronée et les clichés.

Entre-temps une autre perspective de recherche a émergé, qui met en exergue la catégorie d'analyse «genre». Il ne s'agit plus uniquement de femmes dans le contexte de la migration, mais bien plus des relations entre hommes et femmes, de rapports entre les sexes et, par là, de rapports de pouvoir. Dans ce contexte, les questions suivantes concernant l'influence de la migration sur les **rapports hommes-femmes** se posent:

- En quoi l'émigration des hommes influence-t-elle la liberté d'action des femmes restées seules; qu'en est-il lorsqu'elles accompagnent leurs maris dans l'émigration ou quand elles émigrent seules en laissant leurs maris au foyer?
- Comment les décisions et les stratégies relatives à la migration sont-elles négociées au sein du couple et du foyer?
- En quoi les notions de masculinité et de féminité influencent-elles ces décisions et stratégies?
- Quels sont les éléments qui viennent modifier les relations pendant la migration?
- Quelle est l'influence de la modification des attentes de rôles sur la société d'origine et la société d'accueil?

Voici quelques questions qui se posent lorsqu'on travaille sur la catégorie d'analyse «genre» dans la recherche sur la migration. La recherche s'est enrichie grâce à cette perspective et l'image de la migration est devenue plus différenciée.

La recherche sur le genre s'est établie comme un domaine à part entière, et un domaine productif au sein de la recherche sur la migration. Des recherches intensives ont été menées, des journées d'études organisées et un grand nombre d'ouvrages publiés (cf. la sélection dans la bibliographie commentée). Cela ne signifie

pas pour autant que le courant principal de la recherche sur la migration ait réellement connaissance de ces recherches. Il n'est pas sûr non plus que le courant principal de la recherche sur la migration tienne compte de la perspective de genre. Morokvasic et Catarino constatent de manière quelque peu résignée que la thématique du genre est absente du prestigieux numéro anniversaire de la «Revue européenne des migrations internationales» de 2006:

*«It seems that the mainstream migration scholars still think that it is possible to speak about integration or about asylum and human rights, or about transnationalism and cosmopolitanism or present the patterns and trends in migration in Europe since the mid-1990s – without reference to gender.»* (2008: 4)

Sous cet aspect, la recherche sur la migration spécifique aux femmes et au genre s'est établie en tant que sous-discipline productive dans la recherche sur la migration. Mais on n'a pas encore réussi à rendre les recherches généralistes sur le phénomène des migrations plus sensibles à la question du genre.

## 6.3 Etat actuel de la recherche

Au vu de l'abondance et de la diversité des travaux de recherche sur les femmes, le genre et la migration, le défi consiste à fournir un aperçu représentatif dans un espace restreint. Ci-après seront présentées les priorités thématiques qui semblent importantes, ainsi que quelques conclusions majeures.

En considérant la richesse de la littérature sur les femmes dans le contexte de la migration, c'est en premier lieu la **multitude des situations de migration** qui sont évoquées qui est frappante. La recherche porte sur des régions géographiques et des conditions sociales entièrement différentes. Il ne s'agit plus de flux migratoires au sein de l'Europe et vers l'Europe, mais aussi de mouvements migratoires en Asie, en Afrique et en Amérique latine qui sont analysés et exploités pour en tirer des concepts théoriques de la recherche sur la migration des femmes et le genre. Dans leur aperçu sur la recherche, Hondagneu-Sotelo et Cranford (1999) mettent en avant combien les modèles de migration spécifiques aux genres dans les différentes régions du monde sont contrastés et intéressants. Elles citent des études sur l'Afrique montrant comment les Etats africains ont favorisé l'émigration des hommes, tandis que les femmes restaient au village comme chargées de famille et pour s'occuper de l'agriculture. Ce n'est qu'au cours de ces dernières années que les femmes ont commencé à migrer plus souvent, car les villes africaines en expansion ont vu l'arrivée d'un marché du travail pour les métiers féminins d'aide à la personne.

En revanche, les travaux concernant l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes montrent que ces régions du monde connaissent une longue tradition de migration féminine de la campagne vers la ville. Mais ici aussi, l'image est contrastée. En Asie, les migrantes sont parties en grand nombre vers la production industrielle, tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, les femmes ont surtout été employées aux travaux domestiques. Cependant ces tendances générales sont contrebalancées par quelques exceptions caractéristiques. Ainsi il y a en Asie du Sud, tant dans le cadre de la migration intérieure qu'internationale, bien moins de femmes qui migrent seules par comparaison aux hommes. Au Mexique par exemple, les femmes ont commencé à se rendre dans le nord du pays comme travailleuses industrielles au moment où la demande de main-d'œuvre s'est manifestée dans les «maquiladoras» (usines d'assemblage bénéficiant de très bas salaires) fraîchement établies.

Se fondant sur leurs exemples, Hondagneu-Sotelo et Cranford (1999) concluent que cette diversité des formes de la migration féminine ne repose pas seulement sur des facteurs culturels, mais que les structures politiques et économiques ainsi que les réseaux sociaux des migrants ont également leur part de responsabilité. Elles résument leurs observations comme suit:

*«For internal migration we have shown that, rather than immutable gender roles, local economic and political conditions interact with a traditional gender division of labor in the home to produce women's and men's migration patterns. For international migration streams we have shown the ways in which gendered recruitment patterns and the formation of gender-specific networks have led to the predominance of men in international migration during particular historical moments.»* (Hondagneu-Sotelo et al. 1999: 117)

**L'élargissement de la perspective de recherche au «Sud»** s'articule autour de deux axes. D'une part, dans le cadre des débats postcoloniaux, les études de chercheuses du Sud ont été plus nombreuses à parvenir dans le Nord. D'autre part, les chercheuses et chercheurs ont pris conscience des imbrications entre le Sud et le Nord, du fait de la mondialisation (Sassen 1984; Potts 1988). Le résultat de cette nouvelle prise de conscience est que les besoins des migrantes du Sud ou venant du Sud, ont été plus largement thématés.

L'élargissement spatial de la perspective de la recherche féministe sur la migration s'est vu complété par une ouverture méthodologique et théorique au cours des quinze dernières années. L'intérêt des chercheuses et des chercheurs se porte de plus en plus sur **l'impact du genre** au regard de la migration. Ainsi la

recherche se penche sur de nombreux thèmes nouveaux. Ils vont de la question de l'importance de l'image de l'homme et de la femme lors de la décision de migrer à la question des rapports entre les sexes avant, pendant et après la migration jusqu'au rôle des hommes et des femmes dans la création de réseaux sociaux de migrantes et de migrants (Massey et al. 2006; Mushaben 2009; Tyner 2003; Grasmuck et al. 1991; Dahinden forthcoming). Les résultats de ces recherches font état de nombreuses interactions entre le genre et la migration. Ils en disent long quant à l'influence de la migration sur les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, mais également entre les générations. Ces résultats sont mis en lumière sous 6.4.4. Certaines de ces études montrent que la migration est parfois ressentie comme positive pour les femmes et ouvre de nouveaux espaces de liberté d'action. Ces études prennent le contre-pied de nombreux autres travaux qui mettent l'accent sur les effets négatifs de la migration des femmes.

L'exposé des conséquences défavorables de la migration des femmes tient une place considérable dans la recherche, et est critiqué par certains auteurs femmes. Celles-ci font remarquer que les migrantes sont trop souvent représentées comme des perdantes et des victimes et que, de ce fait, leur rôle actif et leur liberté d'action dans les processus de migration sont occultés.

Bien sûr, l'ambivalence entre l'accentuation du statut de victime des femmes et l'attachement à l'autonomie et à la liberté d'action des migrantes n'est pas seulement liée à la perspective de recherche des différentes études, mais aussi à la thématique elle-même. Malgré les nombreuses expériences positives de migration féminine, il ne peut être ignoré que dans de nombreuses situations les migrantes sont réellement vulnérables, qu'elles sont exposées au danger et confrontées à un contexte difficile. Cela vaut notamment pour les femmes obligées de s'expatrier en raison de guerres et de conflits (Behera 2006) ou pour celles qui sont contraintes à la prostitution, car victimes de la traite de personnes. Un paragraphe distinct traite ce groupe sous 6.4.3. La migration des femmes à la recherche d'un travail s'accompagne fréquemment de discriminations et d'exploitation, comme le montre le sous-chapitre consacré à la migration de travail (cf. 6.4.2). Les aspects négatifs de la migration féminine sont aussi documentés dans les rapports des organisations internationales (cf. chapitre 5).

Les divers problèmes des femmes en migration expliquent probablement la raison pour laquelle de nombreuses études sur les femmes, le genre et la migration ne se limitent pas à décrire des situations concrètes de migration, mais soulèvent aussi la question de savoir comment prendre des mesures politiques ou juridiques

pour protéger les migrantes et améliorer leur situation. Granato (2004) demande que l'on prenne au sérieux les problèmes spécifiques aux femmes dans la recherche sur la migration et que l'on exprime la nécessité d'agir dans divers domaines politiques. Il y a, outre les nombreux travaux qui postulent en faveur d'améliorations sur le plan juridique et politique, toute une série d'études qui pointent les problèmes de la sécurité sociale pour les migrantes. La recherche sur la santé et la migration, en particulier la santé des migrantes constitue un autre domaine. De nombreux travaux de recherche se consacrent au vaste sujet de «l'éducation et la migration», mettant en particulier les parcours de la deuxième génération au centre de la réflexion, tout en les analysant sous l'angle de la thématique des genres. Les résultats sont d'ailleurs étonnants, car il s'avère qu'en Europe, ce sont avant tout les jeunes hommes qui évoquent la difficulté à se frayer un chemin dans le domaine des instances de l'éducation des pays d'accueil.

Examinons enfin *la recherche en Suisse* d'un peu plus près. L'ouvrage d'Etienne Piguet (2006), très lu et maintes fois réédité, «L'immigration en Suisse – Cinquante ans d'entrouverture», pourrait donner l'impression qu'il n'y a pas de recherche spécifique au genre en Suisse. Sur les 15 chapitres de cet ouvrage, les femmes apparaissent seulement à la page 133 et suivantes, dans le chapitre «danseuses de cabaret». Les femmes ne sont pas mentionnées de manière explicite dans la description des courants migratoires du 20e siècle, ni dans les chapitres consacrés aux réfugiés et à l'asile; les statistiques n'indiquent aucune ventilation des données par sexe.

Mais cette impression est fallacieuse. En témoignent non seulement le numéro spécial de la revue *Nouvelles Questions Féministes*, cahier 26.1 (2006), entièrement consacré aux sujets des femmes et du genre dans la migration, mais encore une multitude d'autres publications. Depuis que Ley a publié en 1979 son étude sur les migrantes italiennes en Suisse, de nombreuses chercheuses et chercheurs appartenant à différentes disciplines, soulevant diverses questions, se sont consacrés aux thèmes de la migration et du genre. Dès 1984, Ziegler a présenté une contribution historique sur le rôle de la femme dans le processus d'émigration suisse, et Lauth a comparé la situation des migrantes grecques en Suisse à la position politique et juridique des Grecques dans leur pays d'origine (Lauth 1989). Fibbi et al. (1998) ont comparé la situation des Italiennes et des Espagnoles à l'âge de la retraite. Les femmes du Fraueninformationszentrum FIZ ont fourni une contribution spécifique sur la migration forcée des femmes. Dans le cadre d'une vaste étude, Schmidt et al. (1998) ont documenté la situation des danseuses

de cabaret, des prostituées, des employées de maison et des migrantes candidates au mariage en provenance d'Europe centrale et de l'Est à Zurich.

Les conditions de vie des migrantes vivant en Suisse, leurs problèmes spécifiques et leurs perspectives d'intégration constituent un thème important des travaux anciens et récents. Allemann-Ghionda, Meyer-Sabino et de Marchi-Oechsli (1992) se sont intéressées aux divers aspects de la situation des Italiennes. Richter a soulevé la question des modèles d'intégration spécifiques au genre pour les migrantes espagnoles et Riaño et Baghdadi ont analysé les barrières à l'intégration auxquelles se heurtent, en Suisse, les migrantes originaires d'Amérique latine et du monde musulman possédant des qualifications professionnelles. Dahinden s'est attachée au cas des migrants et migrantes serbes et kosovars et a mis en évidence le rôle important des femmes dans la création de réseaux sociaux. En Suisse romande, plusieurs chercheuses s'intéressent aux femmes sans-papiers. Ainsi, Carbajal (2008) étudie la situation des sans-papiers femmes venant d'Amérique latine, et Efiionayi et al. (2004) soumettent à la discussion les possibilités de régularisation des migrantes sans-papiers.

Les thèmes qui sont au cœur de la recherche suisse actuelle sur la migration, qui se focalisent sur les femmes et le genre, ne diffèrent guère du débat international en termes de recherche. Il s'agit principalement de quatre grandes thématiques imbriquées les unes dans les autres:

1. Les formes de vie transnationales et, de ce fait, la thématique des transferts d'argent vers les pays d'origine;
2. la migration forcée des femmes, en particulier la traite des personnes, la prostitution sous contrainte et les sans-papiers;
3. l'accès au marché du travail des migrantes, en particulier les conditions des migrantes possédant une qualification;
4. les réseaux sociaux des migrants et migrantes et le rôle des femmes.

## 6.4 Thèmes choisis

### 6.4.1 L'identité et la construction de l'identité

La formation de l'identité des migrantes constitue un thème central de la recherche sur la migration. Pour la plupart des migrantes et migrants, la migration d'un pays à un autre représente le passage d'une culture fami-

lière à un environnement étranger. Le fait de vivre dans un autre pays est lié à l'expérience de ce qui est étranger. L'identité habituelle, celle que possède un individu en tant que membre d'une communauté donnée, d'une famille et d'un groupe social dans son pays natal, cette identité ne peut être intégralement préservée dans le nouvel environnement. Souvent le statut social change, lui aussi. Être étranger comporte le défi d'adapter sa propre identité aux conditions du nouvel environnement. Les concepts emportés par un individu sur sa propre identité doivent sans cesse être remis en question lors de la migration (Husa et al. 2000; Bachmann 2003; Metz-Göckel et al. 2008). L'identité d'un individu en tant que femme ou homme en est aussi profondément touchée. Au cours du processus de migration, ces concepts sont confrontés aux nouvelles images de féminité ou de masculinité auxquelles les individus doivent se conformer (Westphal 2004). Dans une certaine mesure, ce processus d'adaptation complexe est influencé par la manière dont les personnes immigrées seront perçues dans le pays d'arrivée et la manière dont elles seront accueillies. À son tour, la perception des migrantes et migrants par les autochtones est déterminée par les idées reçues et les préjugés sur les étrangères et les étrangers qui règnent dans la société d'accueil.

La réflexion critique en matière d'images stéréotypées et de clichés sur les immigrantes et les immigrants est un objectif important de la recherche récente sur la migration. De nombreuses études analysent les discours sur la migration dans diverses sociétés et montrent comment certaines images se forment et quelles conséquences celles-ci peuvent avoir pour les personnes concernées; c.-à-d. comment elles influencent le rapport des sociétés d'accueil aux migrantes (et migrants) (Färber 2008). L'analyse de ces images et clichés montre que les représentations stéréotypées ayant trait aux groupes ethniques se recoupent avec les stéréotypes de genre. Par conséquent, les images varient selon l'appartenance ethnique, le sexe et l'âge (Husa et al. 2000, Gutiérrez Rodriguez 1999). Une étude portant sur les jeunes migrantes en Suisse montre par exemple dans quelle mesure les jeunes étrangères sont considérées d'une part sous l'aspect du genre et de l'exotisme, et comment on leur attribue d'autre part des défauts collectifs spécifiques, mais aussi des facultés spécifiques (Bachmann 2003). La perception des immigrants est influencée par leur genre, mais elle est surtout marquée par les idées reçues sur leur pays ou leur culture d'origine. Il y a des idées préconçues sur chaque pays, que l'on reporte finalement sur le caractère d'une personne. Plusieurs études confirment que le genre et l'ethnie sont des facteurs de référence particulièrement importants qui influencent la formation de représentations stéréotypées et de clichés concernant les étrangers et étrangères (Soja 2003).

#### 6.4.1.1 «Ce qui est étranger» et «ce qui nous est propre»

Ces processus d'attribution de l'identité ont non seulement un effet sur les migrantes et migrants, mais également sur ceux qui appartiennent à la culture «autochtone» et qui sont également confrontés à un défi du fait de leur rencontre avec les étrangères et les étrangers. Dans cette rencontre, certaines propriétés sont attribuées aux étrangères et aux étrangers, mais le caractère de l'autochtone lui-même se trouve aussi défini de manière stéréotypée – en quelque sorte par contraste. L'une des tâches centrales de la recherche sur la migration est de montrer comment naît le concept du «nous» par opposition à celui des «autres» et comment les différences, mais aussi les contrastes entre la population locale et les différents groupes de migration sont créés de manière discursive. La mise à part de certains groupes de migration sert souvent aux sociétés d'accueil à se donner elles-mêmes une définition positive. Le fait de souligner les différences entre les «gens d'ici» et les «étrangers et étrangères» suit la même logique que celle observée par Edward Said dans le rapport entre les puissances coloniales et leurs colonies, et qu'il a défini comme «orientalisme» (Said 1978). Dans l'exposition de ces contrastes, la qualité de l'altérité, «ce qui est étranger», apparaît souvent comme arriéré et inculte, tandis que l'identité, «ce qui nous est propre», est perçue comme moderne. Actuellement, cette polarisation s'applique particulièrement souvent aux femmes. Ainsi, une vaste étude portant sur la migration des femmes d'Europe du Sud-Ouest vers l'Italie par exemple, montre que les Hongroises et les Bulgares sont perçues en Italie comme étant non émancipées, tandis que les Italiennes se voient elles-mêmes comme modernes et émancipées (Lyon 2007 et Lyon 2008). Les femmes venant de pays islamiques sont souvent confrontées à l'idée selon laquelle elles sont opprimées et rétrogrades, contrairement aux femmes occidentales prétendument libérées (Soja et al. 2003; Niesner et al. 1997; Schlehe 2000; Riaño 2006a, Riaño 2006b; Le Breton et al. 2005; Gutiérrez Rodriguez 1999). Dans ce contexte, Apitzsch (2006) parle de «différence de modernité». Ross (2004) qualifie le même phénomène de «mise à l'écart artificielle», contre laquelle les personnes concernées ne peuvent se défendre, ce qui, en définitive, entrave l'intégration et la quête d'identité des migrantes.

#### 6.4.1.2 La migrante en tant que victime

Dans le cas de la migration des femmes, le fait d'être étrangère est très souvent lié à l'idée que les femmes venant des pays de l'immigration sont particulièrement faibles, dépendantes et opprimées. À l'évocation du terme de «migrante», nombreux sont ceux qui pensent à la Turquie qui ne peut pas s'absenter de son petit

logement de Kreuzberg parce que son patriarche de mari le lui interdit; à la Biélorusse qui est contrainte à la prostitution dans une maison close suisse ou à la Philippine, employée de maison, qui doit se tenir à la disposition de patrons esclavagistes 24 heures sur 24. Dans ces représentations, qui naturellement ne sont pas dénuées de fondement, la notion d'étrangère est liée au cliché de la migrante comme victime. Cette attribution du rôle de victime est considérée comme un problème, et critiqué, par la recherche sur la migration féminine.

Les travaux de recherche des dix dernières années ont montré que la vision généralisée de la migrante en tant que victime est erronée (e.a. Dausien et al. 2000). Toutes les migrantes ne sont pas opprimées et ne subissent pas la volonté d'un patriarche. Dans le cadre de la mondialisation, il y a aussi des Turques qui sont professeures et enseignent dans des universités occidentales; des informaticiennes indiennes qui travaillent dans des grandes sociétés d'informatique aux Etats-Unis ou des femmes médecin allemandes qui opèrent dans des hôpitaux suisses. Du fait du discours sur les victimes, ces femmes sont passées sous silence au même titre que les épouses des millionnaires étrangers qui bénéficient de forfaits fiscaux et vivent dans des villas au bord du lac Léman.

Jusqu'à présent, le groupe de migrantes appartenant aux privilégiés dans la société d'accueil a été peu étudié. La recherche sur les femmes en migration qui critique le cliché de la femme victime n'est pas tout à fait étrangère à la création de cette image. Ainsi Prodolliet (1999) reproche notamment aux premières études sur les femmes en migration d'avoir eu tendance à ignorer le rôle actif des femmes dans la migration et d'avoir dépeint la migrante comme pauvre, inculte, dépendante et passive. Niesner et al. (1997) pour leur part reconnaissent certes les efforts des études biographiques pour mettre en valeur le vécu individuel des migrantes; cependant elles critiquent le fait que l'image de victime de la migrante soit souvent consolidée parce qu'on évoque régulièrement l'exemple des groupes de personnes qui sont généralement perçues comme faibles, dépendantes et défavorisées comme les prostituées, le personnel hospitalier ou les femmes de ménage. Cette critique n'ignore pas qu'une part importante des migrantes vit réellement dans des conditions difficiles. Mais les auteures des études plaident en faveur d'une approche de la migration féminine qui prend également en compte les potentiels des femmes migrantes.

Même dans les situations difficiles, les migrantes organisent leur vie de manière active, prennent des décisions et développent des stratégies de survie (Prodolliet 1999). Non seulement la victimisation des migrantes – que ce soit dans la recherche ou dans le discours politique

– donne une image déformée des compétences spécifiques des femmes dans le contexte de la migration, mais aussi de la possibilité d'une migration féminine réussie.

#### 6.4.1.3 Identités plurielles

Le fait que les migrantes se voient attribuer la qualité d'étrangères et de victimes a incité la recherche à engager une réflexion critique, à approfondir les images que les migrantes donnent d'elles-mêmes et à demander que les identités contrastées des migrantes soient considérées d'une manière plus nuancée. Les recherches biographiques sur les migrantes (Dausien et al. 2000) ont mis en lumière les nombreuses facettes de la conception de migrante. Une migrante venant du Brésil n'est pas seulement une étrangère, une femme et une Brésilienne. Elle appartient aussi à une couche sociale, à une profession, à une communauté religieuse ou à une culture linguistique. Elle a la peau claire ou foncée. Elle a fait des études ou n'a aucune qualification. Elle est mariée, célibataire ou vit avec une amie; elle est jeune ou vieille; elle a des enfants ou n'en a pas. Tous ces facteurs d'identité acquièrent une importance (ou non) suivant la situation. Mais en tout cas, ils font partie de sa personnalité.

Au cours des dernières années, les études de genre ont travaillé en profondeur sur l'interaction des différents «axes de différence» (Knapp et al. 2003). Cette question est d'autant plus incisive que certaines de ces différences sont liées à la discrimination sociale ou à l'octroi de privilèges. La race, la classe, l'origine ethnique, le sexe, etc. ne sont pas seulement des caractéristiques individuelles, mais aussi des catégories hiérarchisées qui assignent à l'individu une certaine place dans l'ordre social. Pour les migrantes et les migrants justement, l'action conjuguée de ces appartenances propres à discriminer ou à privilégier est d'une importance particulière si l'on veut éviter les classifications stéréotypées, sans négliger pour autant le problème de la discrimination. C'est pourquoi les discussions actuellement menées avec les mots clés «intersectionnalité» et «interdépendance» dans le cadre des études genre sont particulièrement intéressantes et prometteuses au regard du positionnement subjectif et objectif des migrantes (Gross et al. 2009, Klinger et al. 2008; Walgenbach et al. 2007; Bednarz-Braun et al. 2004; Lutz et al. 2001)

#### 6.4.2 Migration de travail des femmes

Les statistiques montrent que les raisons de la migration des femmes au cours des dernières décennies ont changé. Il y a de plus en plus de femmes qui migrent dans un contexte autre que celui du regroupement familial ou du mariage, et qui sont à la recherche de travail rémunéré. Tandis que les études plus anciennes accordaient peu

d'importance au rôle des femmes comme employées et considéraient surtout les migrantes comme des épouses et des mères, les recherches récentes (Lutz et al. 2008, Sharpe 2001, Castro Varela 2003) se penchent aussi sur les femmes qui migrent de manière indépendante et possèdent parfois des qualifications très recherchées. Des travaux antérieurs montrent que dès les années 1970, les migrantes participaient déjà pour une large part à l'activité rémunérée, qui, selon les pays, était même supérieure à celle des femmes autochtones (Granato 2004). Au cours des dernières décennies, la demande de main-d'œuvre féminine n'a cessé de croître sur le marché du travail international dans le secteur des services des pays occidentaux en pleine expansion; les pays demandeurs ayant trop peu de personnel. Cela vaut en particulier pour le secteur de la santé, mais aussi pour celui de l'hôtellerie-restauration et des travaux ménagers (cf. e.a. Han 2003; Westphal 2004). Une part importante de ces emplois féminins dans les services fait partie du secteur des bas salaires, ce qui est peut-être une raison pour laquelle cette activité lucrative des migrantes a été peu remarquée et peu abordée. Ainsi les femmes de ménage étrangères sont presque invisibles, puisqu'elles disparaissent dès l'arrivée au travail des employées de bureau (Husa et al. 2000).

Les études concernant les migrantes sur le marché du travail peuvent pour l'essentiel être réparties en deux groupes. Les études du premier groupe concernent en premier lieu le travail non qualifié et mal rétribué des migrantes. Elles montrent comment la main-d'œuvre féminine non qualifiée constituée de migrantes forme la couche inférieure du marché du travail et comment ces femmes travaillent dans des secteurs avec de faibles structures, souffrent de mauvaises conditions de travail et sont exploitées. Les autres études traitent de la migration de femmes possédant des qualifications et posent la question de leurs chances sur le marché du travail. Sont exposées ci-après certaines conclusions tirées de ces deux formes de migration de travail des femmes. A ce propos, une attention particulière est accordée au groupe de femmes travaillant dans le secteur des soins. La migration des **travailleuses du secteur nommé «care»** a fait l'objet d'études approfondies ces dernières années. Les **transferts d'argent** des émigrées vers leurs pays d'origine, où vivent leurs familles, ont également été un thème important de la recherche récente. Cette thématique sera brièvement abordée.

#### 6.4.2.1 La migration de travail de migrantes non qualifiées

Le travail non qualifié reste la forme d'activité lucrative la plus répandue chez les migrantes:  
«*Globally, most women migrants generate income through jobs which are considered unskilled, are poorly*

*paid and often performed in the domestic/private domain or related to the expansion of the service industry – all jobs that tend to be looked down upon socially and devaluated economically.*» (Piper 2005: 5)

Ainsi les migrantes occupent principalement des postes de travail non qualifiés dans l'économie domestique, celle des soins, l'industrie des loisirs, l'industrie textile et de l'habillement et, dans une moindre mesure, dans l'agriculture. Leur travail est encore moins visible et moins reconnu sur le plan sociétal que celui des migrants hommes non qualifiés qui travaillent dans le bâtiment, dans l'exploitation minière ou agricole. Ainsi en France et en Italie, plus de 50% des migrantes travaillent dans des ménages privés (ILO 2006) et l'Espagne compte 63% de travailleuses originaires de pays situés hors de l'UE. La situation est similaire au Canada, dans les pays du Golfe ou en Jordanie (Esim et al. 2004).

Dans le secteur du travail mal rémunéré, le manque de qualifications des travailleuses n'est pas le seul facteur responsable des conditions précaires; d'autres particularités de ces branches entrent aussi en jeu, comme la part de travail au noir, de main-d'œuvre autochtone ou celle de syndiquées. Les places de travail occupées par les migrantes se distinguent souvent par le fait qu'elles comportent un faible effectif de main-d'œuvre autochtone, comme dans le secteur du travail de nettoyage ou par le fait que le degré d'organisation syndical est faible, comme cela est le cas dans l'hôtellerie-restauration ou dans les ménages privés. Le faible niveau d'organisation, le taux élevé de travail au noir, l'absence de mixité entre main-d'œuvre autochtone et étrangère sont des éléments qui, outre le manque de qualifications, ont un impact négatif sur les conditions de travail et d'intégration des migrantes.

D'autres exemples montrent que même des migrantes non qualifiées qui travaillent dans des groupes très homogènes établissent entre elles des relations étroites et des réseaux de solidarité. Citons l'exemple de femmes pakistanaïses qui, séparées des hommes et d'autres femmes, exécutent du travail à domicile pour l'industrie de l'habillement britannique et créent des réseaux informels très étroits avec d'autres femmes pakistanaïses dans la même situation qu'elles. Cela leur permet non seulement de rompre leur isolement, mais encore de s'aider mutuellement et même d'augmenter les prix à la pièce en se concertant (Werbner 1988). Ces études confirment le rôle important des migrantes dans la création de réseaux sociaux tels qu'ils sont connus également par les études sur les migrantes n'exerçant pas d'activité lucrative.

Même si la situation des migrantes sans qualification est précaire dans bien des cas, il faut se garder de généraliser. Il conviendrait de disposer de micro-études

plus précises pour obtenir une image différenciée et pour rendre visibles les potentiels spécifiques des femmes sans qualification, ainsi que leurs stratégies face à des conditions de base difficiles. En l'absence de telles études, la recherche court le risque de conforter elle-même l'image de la migrante comme victime.

#### **6.4.2.2 La migration de travail de migrantes qualifiées**

Pendant longtemps, les migrantes qualifiées sont restées une zone d'ombre dans la recherche sur la migration. Le peu d'études disponibles sur la migration qualifiée traitent généralement d'entreprises multinationales dans lesquelles des hommes recrutés à l'international avec des qualifications pointues occupent des postes de cadres supérieurs. Au cours des dernières années, les femmes ont de plus en plus participé à cette migration qualifiée. De tels exemples existent dans les milieux universitaires, où les femmes œuvrent comme professeurs de hautes écoles, mais aussi comme doctorantes ou assistantes dans des universités étrangères. De tels exemples se trouvent – même, s'ils ne sont pas toujours très nombreux – dans le secteur bancaire ou le management de sociétés ayant des activités internationales. Mais il y a peu de recherches qui approfondissent ce phénomène. C'est ce qu'indique par exemple Kofman (2000), qui souhaite davantage de recherches quantitatives, mais surtout qualitatives dans ce domaine, et qui conseille de mieux étudier les secteurs dans lesquels les femmes avaient traditionnellement des rôles de dirigeantes. La migration de femmes qualifiées dans les pays arabes est très bien documentée, là où des enseignantes, des médecins ou des avocates ont été recrutées de manière ciblée par les gouvernements afin d'œuvrer à l'éducation de leurs propres étudiantes (Husa et al. 2000; Kofman 2000).

Alors que dans le cas de la migration universitaire, de la migration au sein de sociétés multinationales ou de l'immigration encouragée par les Etats dans les pays arabes, la société d'accueil témoigne d'un intérêt explicite à l'égard de ces femmes et encourage leur immigration, les migrantes qualifiées rencontrent des obstacles considérables lorsqu'elles émigrent sans y avoir été invitées.

L'un des plus gros problèmes rencontrés dans ce contexte est la déqualification qui en découle. Il est fréquent que les diplômes obtenus par les migrantes dans les hautes écoles et universités de leurs pays d'origine ne soient pas reconnus dans les pays d'accueil (Kofman 2000, Riaño et al. 2006a; Riaño et al. 2006b). La reconnaissance restrictive des diplômes mène à une discrimination des personnes concernées en termes d'accès au marché du travail qualifié dans le pays d'accueil. En conséquence, nombreuses sont celles qui doivent accep-

ter un emploi bien inférieur au niveau de leur qualification, ce qui les déqualifie durablement. Ainsi, une femme qui possède un diplôme universitaire et qui se voit contrainte d'accepter un emploi d'auxiliaire, perd après peu de temps le contact avec son métier d'origine ainsi que les perspectives de pouvoir travailler ultérieurement dans le secteur pour lequel elle a été formée (Riaño et al. 2006a; Riaño et al. 2006b).

Raghuram (2008) nous rend attentifs à un aspect intéressant de la migration féminine qualifiée. Elle montre que la migration de femmes avec une bonne formation fait apparaître de manière surprenante des différences dans l'ordre spécifique aux genres sur le marché du travail des pays d'origine. Certains secteurs professionnels comme l'informatique, qui dans un pays donné sont fortement dominés par la gente masculine, font état dans un autre pays d'une relation équilibrée entre les genres. L'auteure souligne que la migration qualifiée a le potentiel nécessaire pour rompre la séparation des genres sur le marché du travail par le biais des migrantes qualifiées travaillant dans un secteur fortement dominé par les hommes dans ce pays.

Globalement, l'attitude de la recherche vis-à-vis de la migration qualifiée des femmes n'est pas homogène et parfois ambivalente. Alors que d'un côté, l'on critique le difficile accès au marché du travail suisse pour les femmes venant en particulier du Sud et possédant une bonne formation, d'autres voix mettent en garde contre la fuite des cerveaux, et ainsi contre la migration des femmes qualifiées venant de pays du Sud. Elles attirent l'attention sur la perte de savoir-faire dans les pays d'origine et montrent que les femmes qui émigrent laissent un vide douloureux dans leurs sociétés. Ces femmes manquent comme infirmières, enseignantes ou informatiennes, ce qui peut avoir des conséquences négatives sur le potentiel de développement des pays concernés (Docquier et al. 2008).

#### **6.4.2.3 Care work et care chains**

La migration de travail des femmes joue un rôle à nul autre comparable dans les métiers du care, le secteur des soins et dans le travail domestique. Il y a dans les pays riches du Nord – en Europe, aux USA, au Canada ou au Japon – comme dans les pays riches du Golfe, une demande croissante de main-d'œuvre féminine bon marché pour les hôpitaux et les maisons pour personnes âgées, les travaux de nettoyage ou d'assistance ou les postes de femme de ménage, de nurse pour les enfants ou d'aide ménagère chez les particuliers. Ces employées assument une partie du travail de care que les femmes du Nord, plus fortement impliquées dans l'exercice d'une activité lucrative, ne veulent plus ou ne peuvent plus



faire (Le Breton et al. 2005; Hardill 2002). Des études effectuées en Italie, en Espagne et aux USA mettent en évidence que ce sont assez fréquemment des femmes sans statut de séjour légal qui sont préposées à la garde des enfants et dans les ménages (Gratton 2007). Une telle situation représente un risque élevé pour les personnes qui effectuent ces travaux, car elles sont privées de toute sécurité sociale et dénuées de protection contre les abus. Lutz (2008) souligne que lorsque ce sont des migrantes qui assument les travaux ménagers, la garde des enfants et les soins aux personnes âgées, elles absorbent les tensions entre idéal et réalité en termes de répartition des rôles dans les ménages modernes, là où il n'est pas possible de faire suffisamment participer les hommes aux travaux domestiques et aux soins.

C'est ainsi que l'on assiste à une répartition internationale du travail entre les femmes, qui est débattue au sein de la recherche sous le terme de «care chains», c.-à-d. que pendant que les femmes du Nord participent davantage au travail qualifié lucratif, les migrantes du Sud remplissent les vides qui en découlent en fournissant du travail de care. Dans ce contexte, Seppelt (2004) parle d'une ethnicisation des responsabilités familiales. Ce qui est souvent évoqué dans la recherche comme étant un phénomène nouveau n'est en réalité que le transfert d'un modèle traditionnel de division régionale du travail. Jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, il y avait dans toute l'Europe, et même au-delà, un mouvement migratoire considérable de jeunes filles quittant la campagne pour aller travailler en ville comme domestiques. Ces modèles de migration de jeunes filles entre campagne et ville pour trouver du travail comme employées de maison sont observés aujourd'hui encore dans de nombreuses régions du Sud, comme au Mexique (Arizpe 1981). Vues sous cet angle, les care chains actuelles font suite à une longue tradition de migration féminine.

Les chaînes de soins internationales qui se forment ainsi sont parfois activement encouragées par les gouvernements, comme cela est le cas aux Philippines. Les employées de maison et les infirmières sont devenues un «produit d'exportation» aux Philippines; elles sont proposées à la clientèle par des agences créées spécialement à cet effet (Momsen 1999; Sharpe 2001). Il y a des chaînes de care analogues pour les soins et l'assistance aux enfants, aux malades et aux personnes âgées entre de nombreux autres pays, entre l'Europe de l'Est et du Sud-Est (Tchéquie, Pologne, Roumanie, etc.) d'une part, et d'autre part entre l'Europe de l'Ouest et du Nord et entre-temps du Sud (Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, etc.).

Différents travaux de recherche récents rendent attentifs au prix élevé que doivent payer les migrantes du care et leurs familles pour cette fuite internationale de

care des pays du Sud vers le Nord. Pour exprimer ce phénomène, la notion de *care drain* a été établie (analogue à celle de brain drain, la fuite des cerveaux), qui renvoie à la problématique du vide laissé par le départ de ces femmes dans leurs pays d'origine. L'émigration d'infirmières diplômées, d'enseignantes et même de femmes médecins provoque des goulots d'étranglement dans les systèmes de santé des pays d'origine – qui étaient déjà précaires auparavant. Mais les familles de migrantes connaissent aussi des vides cruels. De nombreuses migrantes laissent leurs propres enfants à la charge d'autres femmes de la famille. Parreñas, qui a interrogé des enfants dans le cadre de son travail de recherche, met l'accent sur le tribut élevé que doivent payer les enfants des migrantes et les migrantes elles-mêmes sur le plan affectif lorsqu'ils sont séparés les uns des autres pendant des mois (Parreñas Salazar 2005; Lutz 2008). Ce phénomène est également désigné dans la recherche par le terme de «maternité transnationale». Parreñas (2005) décrit la peine que prennent les mères absentes pour rester en contact avec leurs enfants et assumer leur responsabilité d'éducation. Parallèlement, elles jouent un rôle important auprès des enfants dont elles s'occupent dans la famille étrangère. Selon Hochschild (2000), ce ne sont pas seulement des ressources matérielles qui sont redistribuées sous forme de travail, mais aussi un capital affectif. Tandis que l'on assiste ainsi à la création d'une valeur ajoutée affective au bénéfice des enfants des sociétés occidentales, les migrantes courent le risque élevé de devenir étrangères à leurs enfants. Cependant, selon Parreñas, l'absence de la mère crée de nouvelles possibilités de nouer des liens affectifs avec le père ou avec d'autres proches; il serait aussi important de reconsidérer le stéréotype de la «qualité de mère». Parreñas s'est penchée sur la situation des travailleuses philippines du care, déclassées par leur propre gouvernement au rang de «mauvaises mères», parce qu'elles travaillent à l'étranger et délaissent leurs enfants. Mais le véritable enjeu de l'Etat philippin selon Parreñas est de garder cette main-d'œuvre bon marché dans le pays même – ainsi la qualité de mère et de femme se trouve instrumentalisée dans des buts économiques (Parreñas Salazar 2005).

#### 6.4.3 Le travail du sexe et la prostitution forcée

Le travail du sexe tombe dans la catégorie des «prestations spécifiques des femmes». Ici aussi, la part des migrantes est relativement élevée, notamment parce que la délivrance de permis de travail pour les femmes travaillant dans «l'industrie des loisirs» est souvent moins restrictive que dans d'autres branches, ainsi que le montre l'exemple de la Suisse.

De nombreux travaux de recherche, avec des modes d'accès différents, portent sur ce thème. Tandis que les uns insistent notamment sur le caractère forcé de la pros-

titution, d'autres préfèrent utiliser le terme de «travail sexuel» en faisant remarquer que cette activité ouvre aux migrantes une possibilité de travail relativement lucrative. Cette différence entre les appréciations s'explique, entre autres, par le débat politique sur la légitimité de la prostitution – débat mené depuis le début des années 1980 par des féministes. Différentes chercheuses montrent que certaines migrantes se sont sciemment décidées pour un travail dans l'industrie du sexe plutôt que pour un travail mal payé comme employée de maison. Elles considèrent avant tout le travail sexuel comme une source de revenus importants qui leur offrent de nouvelles opportunités et possibilités (Momsen 1999; Dahinden et al. 2006; Schmid et al. 1998). Kapur souligne que les problèmes des travailleuses du sexe ne tiennent pas tant à leur activité qu'aux conditions structurelles et juridiques de base et à la perception moralisatrice de la société, qui mènent à la criminalisation de la prostitution (Kapur 2000).

Les travaux qui mettent en exergue le caractère forcé de la prostitution viennent s'opposer à cette opinion sur le travail sexuel. Ils font remarquer que beaucoup de femmes travaillant dans l'industrie du sexe n'y sont pas venues de leur plein gré, mais y ont été forcées ou ont quitté leurs pays d'origine suite à des promesses fallacieuses. Ces travaux décrivent les migrantes se prostituant comme les victimes d'organisations criminelles, qui dominent la prostitution dans de nombreux pays. Des femmes originaires de régions pauvres sont incitées à émigrer parce qu'on leur fait miroiter la perspective d'un mariage avec un riche mari ou celle d'un travail comme mannequin (Prasad et al. 2008; Richards 2004; Kara 2009; Rehn et al. 2002). La migration illégale est organisée par le biais de réseaux familiaux fictifs ou de mariages blancs, ce qui se traduit par le fait que les jeunes femmes ne disposent pas de titres de séjour légaux dans le pays d'accueil et se trouvent en état de grande dépendance envers ceux qui les exploitent (Freedman 2003, Long 2004; Prasad et al. 2008).

De nombreuses prostituées en Europe sont originaires d'Amérique centrale et latine et d'Asie du Sud-Est; depuis la chute du rideau de fer, elles viennent aussi plus souvent des pays de l'Europe de l'Est. Locher (2007) pense que la progression du chômage et les fortes disparités de salaires poussent de plus en plus de femmes de ces régions vers l'industrie du sexe et la prostitution forcée (cf. à ce propos Richards 2004). Une fois arrivées dans les pays cibles, elles sont contraintes de travailler dans des maisons closes, des cabarets ou des salons de massage.

Dans le contexte international, la corrélation entre trafficking (la traite des êtres humains) et instabilité politique (guerre, guerre civile et conflits ethniques) joue

un rôle important (Rehn et al. 2002). Dans les régions en crise, la faiblesse des structures étatiques favorise non seulement la création de structures criminelles, mais aussi les actes de guerre et les mouvements de fuite qui s'y rapportent, rendant les femmes et les jeunes filles particulièrement vulnérables. Kara (2009), qui a analysé le commerce des jeunes filles pratiqué par l'industrie du sexe cambodienne, décrit des formes particulièrement massives d'exploitation sexuelle. D'autres travaux indiquent que la traite des jeunes femmes a lieu également à l'international. Ainsi des jeunes filles d'Asie du Sud-Est sont vendues comme prostituées dans les pays arabes.

Ces formes de commerce avec des êtres humains sont traitées dans la bibliographie et le droit international sous le terme de «*trafficking*». Étant donné qu'il s'agit d'une pratique illégale, elle est difficile à étudier et à quantifier. On suppose cependant que 600 000 à 800 000 personnes par an sont victimes de trafficking, dont 75% sont des femmes contraintes de travailler dans l'industrie du sexe ou comme domestiques ou d'effectuer du travail forcé, quand elles ne sont pas victimes de prélèvements d'organes. Selon les estimations, 75% des personnes concernées seraient contraintes à la prostitution (Locher 2007). Les conditions de vie de ces femmes ou jeunes filles obligées de se prostituer sont extrêmement précaires. Elles vivent et travaillent souvent dans des conditions qui s'apparentent à l'esclavage et sont exploitées massivement.

Les recherches et les différents rapports des organisations internationales ayant trait à ce thème ne se limitent pas à faire la lumière sur les conditions de vie des femmes concernées. Ils posent la question de savoir comment les dispositions légales rendent possibles de telles conditions d'exploitation, et cherchent des mesures juridiques et politiques sur le plan national et international qui permettraient de les empêcher (Gallagher 2008)<sup>2</sup>. La plupart des chercheuses et des chercheurs sont d'accord sur le fait que la prostitution forcée va de pair avec des conditions cadre déplorable pour les femmes concernées. La plupart du temps, les femmes et jeunes filles ont une couverture légale et sociale insuffisante (Kofman et al. 2000), parce que leur statut de séjour est irrégulier. Ainsi, dans la situation précaire où elles se trouvent, elles ne peuvent se tourner vers des instances étatiques sans risquer d'être expulsées vers leur pays d'origine. La tendance actuelle qui prévaut dans de nombreux pays, ainsi qu'en Suisse, consistant à renforcer les lois sur les étrangers et le droit d'asile a contribué à aggraver les problèmes (CRS 2007). Comme la lutte contre la traite des êtres humains est surtout passée par la voie de la criminalisation et le contrôle renforcé de l'entrée dans les pays d'accueil, les différentes législations nationales ont négligé la protection des personnes concernées (Freed-

man 2003), ce qui est particulièrement critiqué par les organisations internationales du droit des femmes comme l'UNIFEM (D'Cunha 2005b).

Divers pays ont récemment cherché à explorer de nouvelles voies de lutte contre la prostitution forcée. Ainsi la Suède a renforcé la *répression* en punissant également les clients des prostituées. Les effets de cette politique commencent à s'esquisser, mais il semble que ces mesures soient moins prometteuses que prévu. Les Pays-Bas se sont engagés sur une tout autre voie *en légalisant* l'industrie du sexe. Cependant, Freedman (2003) constate que cela n'apporte pas beaucoup d'aide à celles qui sont contraintes à la prostitution, car ces mesures ne changent rien à leur statut de séjour irrégulier. La voie suivie par l'Italie semble être plus intéressante. Dans ce pays, les victimes du *trafficking* qui collaborent avec la police bénéficient d'une protection particulière, dans la mesure où un droit de séjour provisoire leur est assuré, ce qui leur donne l'opportunité de trouver une autre activité rémunérée que la prostitution. L'Italie est ainsi le seul pays qui régularise le statut de séjour irrégulier des travailleuses du sexe et leur permet de se libérer du joug des organisations criminelles (Prasad et al. 2008). Une telle réglementation a également été introduite en Suisse avec la nouvelle Loi sur les étrangers 2008. Les victimes et les témoins de la traite des êtres humains peuvent bénéficier d'une autorisation de séjour durant le temps de l'enquête et du procès.

#### 6.4.4 Conséquences de la migration sur les relations entre les genres

La recherche sur les genres et la migration s'intéresse notamment aux rapports de force entre femmes et hommes. La question qui se pose est de savoir quelles sont les relations entre les sexes et comment elles se modifient pendant le processus de migration. Si la migration peut engendrer un affaiblissement de la position des femmes, comme le montrent de nombreuses études, elle peut aussi la renforcer.

La migration du mari vers la ville ou vers un autre pays peut rompre *la hiérarchie des genres*, ainsi que le montre une étude sur les femmes mexicaines dont les époux ont émigré aux USA pour des raisons économiques. L'absence des hommes renforce la position sociale des femmes; elles agissent de manière autonome et gagnent en pouvoir de décision. Certaines femmes ont profité de l'absence de leurs maris pour organiser de manière autonome leur émigration aux USA, s'ouvrant ainsi de nouvelles perspectives d'action (Hondagneu-Sotelo et Cranford 1999: 18). Prodolliet (1999) montre que certaines femmes en Indonésie profitent de l'absence de leurs maris émigrés pour améliorer leur propre

situation. De plus, les femmes dont les maris travaillent à l'étranger, disposent de ressources financières supérieures parce que ce sont elles qui gèrent l'argent que les maris envoient à la maison. Par ce biais, les femmes restées au pays peuvent améliorer leur statut dans la famille et dans leur communauté villageoise et promouvoir leur autonomie financière et sociale (Hondagneu-Sotelo et Cranford 1999).

Nombre d'études montrent que les migrantes, qui sont actives et économiquement indépendantes contribuent de manière essentielle, voire décisive, à nourrir leur famille et à éduquer leurs enfants (Parreñas 2005). Leur indépendance économique peut mener à une modification des relations entre hommes et femmes, car elle bouleverse la répartition classique des tâches entre les genres. Dans le même temps, Parreñas indique qu'il y a encore trop peu d'études sur ce sujet pour savoir comment les maris restés au foyer perçoivent leur situation et quelles conclusions ils tirent de ce nouveau rapport entre hommes et femmes (Parreñas 2005). L'étude de Waters (2009) constitue à cet égard une exception intéressante; en effet, elle se penche sur le cas d'émigrés chinois au Canada, qui vivent au Canada avec leurs enfants, tandis que leurs femmes retournent en Chine comme travailleuses qualifiées.

Le cas des couples qui émigrent ensemble ou qui vivent ensemble dans le cadre du regroupement familial a été mieux étudié. Une image particulièrement contrastée est visible; en effet, la vie d'émigré peut influencer la hiérarchie des genres négativement ou positivement. Une étude portant sur des familles cubaines de migrants indique que les femmes réussissent mieux à s'adapter à la nouvelle société que leurs maris. Elles expliquent qu'elles parviennent mieux à combiner leur responsabilité envers les enfants et le travail que leurs époux (Hondagneu-Sotelo et Cranford 1999: 121). Les rapports traditionnels hommes-femmes peuvent également être rompus lorsque le salaire du chef de famille en migration ne suffit pas à couvrir les besoins financiers de la famille et qu'il doit être complété par le travail rémunéré de l'épouse (Mushaben 2009). Une telle situation ouvre la voie à une répartition plus équitable des travaux ménagers et des activités familiales; mais cette répartition n'est généralement mise en pratique par les membres de la famille que lorsque les réseaux sociaux de la société d'accueil les acceptent (Folbre 2004).

Les études les plus récentes ont montré que dans les familles de migrants, les rapports entre les genres dépendent considérablement des prestations d'intégration de la société d'accueil. En effet, la marginalisation, la discrimination, le racisme peuvent conduire les migrantes à se cantonner à leur famille, à leur groupe de migration ou

à leurs propres réseaux sociaux. Une étude sur les familles somaliennes montre que le retour au pays, après avoir quitté les pays occidentaux, peut mener au rétablissement des inégalités entre les genres (Hansen 2008).

La manière dont la migration influence les rapports entre les sexes peut donc être très contrastée et doit être analysée au cas par cas. Les micro-analyses s'attachant à un contexte donné, telles qu'elles ont été demandées dès les années 1990, peuvent apporter des éclaircissements quant aux rapports concrets entre les sexes, à leur modification et à leur perception par les migrantes et migrants eux-mêmes: «*We need research strategies that do more than simply 'add' women to the picture. A truly gendered understanding of migration requires that we use gender as an analytical tool equally relevant to the study of men's migration as it is to women's.*» (Hondagneu-Sotelo et Cranford 1999: 123)

### 6.5 Transnationalisme et citoyenneté

La recherche sur les femmes, le genre et la migration s'est constamment réorientée au fil du temps d'un point de vue théorique. Au cours des dernières années, le développement s'est concentré sur des concepts qui, en théorie, cernent mieux une migration qui s'est diversifiée.

Les formes actuelles de la migration se distinguent notamment des formes traditionnelles dans la mesure où la migration est devenue flexible et moins définitive. Contrairement à ce qui était le cas par le passé, alors que pour beaucoup la décision d'émigrer était unique et définitive, les nouvelles technologies de transport et de communication offrent actuellement de nombreuses et meilleures possibilités d'échanges. Grâce aux nouvelles formes de communication, il est facile, rapide et bon marché de se parler et se voir. Cela permet non seulement d'entretenir des liens vivants avec la société d'origine, mais cela permet aussi aux émigrés de continuer à faire partie de la communauté qu'ils délaissent périodiquement. Aujourd'hui, de nombreux individus migrent plusieurs fois, et cela avec des destinations différentes. Ce faisant, ils nouent des contacts sociaux en plusieurs endroits et ont des liens transnationaux avec différents réseaux familiaux, économiques, politiques ou culturels. Ainsi la migration internationale devient de plus en plus un processus continu et une stratégie de vie permanente, qui perd le caractère d'une décision unique entraînant un changement de lieu définitif (Dahinden 2009; Nyberg-Soerensen et al. 2002; Waters 2009).

Ces formes de mode de vie mobile sont évoquées aujourd'hui par la recherche sous la notion de «transnationalisme». Ce concept a été développé au début des années 1990 par un groupe d'anthropologues sociaux

américains qui constatèrent que les migrantes et migrants qu'ils étudiaient avaient établi des pratiques de mobilité transnationale et de communication qu'il n'était plus possible d'appréhender de manière adéquate avec les théories de migration classiques (Basch et al. 1994; en détail à ce sujet, Bommes 2003; van Bochove et al. 2008; Walgenbach et al. 2007). Les théories de migration traditionnelles avaient en règle générale été développées dans l'optique de l'Etat-nation (comme pays d'émigration ou d'immigration) et elles considéraient toujours les migrantes et migrants soit comme des immigrants ou comme des émigrants. Aujourd'hui, de nombreux migrants ne vivent plus durablement dans le cadre d'un seul Etat-nation, mais ont simultanément des relations avec différents Etats-nations (Levitt 2001, Faist 2000). Ils entretiennent des relations sociales et affectives, mais aussi économiques, avec des personnes appartenant à différentes sociétés.

Le concept du transnationalisme est approprié pour saisir ces formes d'existence mobile entre les Etats-nations de manière plus précise. Il permet à la recherche de recentrer ses analyses et de considérer les mouvements et les relations de manière plus approfondie: «*It also requires that scholars redirect their analytical focus from place to mobility, and from <place of origin> and <place of destination> to the movements involved in sustaining cross-border livelihood.*» (Levitt et al. 2004: 3)

Cette nouvelle perspective exige cependant de **rapprocher les différents contextes et niveaux**. Ainsi, il convient non seulement de tenir compte des divers stades de l'existence transnationale, mais aussi de l'environnement social donné. L'analyse doit prendre davantage en considération la famille et les proches, là où la décision d'émigrer est prise, et où l'on en subit les conséquences. Thieme (2008), qui étudie la migration entre le Népal et New Delhi, ainsi qu'entre le Kirghizistan et la Russie, met en évidence dans ses travaux l'importance centrale des réseaux familiaux et parle dans ce contexte de «ménages ou de settings multilocaux» (Thieme 2008a et 2008b). Ce changement de perspective de la recherche s'est avéré très fructueux pour l'étude de la migration des femmes et, dans le même temps, la prise en compte de la perspective de genre a élargi le concept de transnationalisme de manière productive. Les recherches qui relient le concept de transnationalisme à la perspective de genre ont mis en évidence une grande diversité d'arrangements entre femmes et hommes dans les modes de vie transnationaux et les stratégies de vie. Elles ont ainsi montré par exemple comment l'organisation d'un ménage transnational a changé les rapports de force au sein du foyer et les opportunités offertes aux femmes pour s'émanciper de la constellation des forces domestiques (Boyle 2002, Pessar et al. 2003). Le travail original de Waters (2009) éclaire la manière dont le rôle des

maris et des pères a changé dans la diaspora chinoise au Canada lorsque leurs femmes sont retournées à Taïwan pour raisons professionnelles. Et il plaide en faveur d'une plus forte prise en compte des expériences faites par les hommes, notamment comme pères, dans le contexte transnational.

Hardill souligne la diversité et l'hétérogénéité des modes de vie et des stratégies de vie transnationaux (Hardill 2004). Les étudiantes indiennes de Toronto vivent dans les mêmes structures de relations que la femme de Hongkong qui a renoncé à son propre magasin pour accompagner son fils à Vancouver, afin qu'il puisse bénéficier d'une meilleure formation. La vie des femmes qui travaillent en Italie, en Allemagne, en Arabie Saoudite ou au Canada comme femmes de ménage, nurses ou infirmières est tout aussi transnationale. Elles vivent et travaillent certes loin de leurs familles, mais s'occupent parallèlement de leurs enfants vivant à des milliers de kilomètres par téléphone portable interposé ou par e-mail (Parreñas Salazar 2005).

Suivant la logique du concept du transnationalisme et la constatation selon laquelle de nombreuses personnes vivent dans plusieurs pays à la fois, il est permis de se demander dans quelle mesure elles ont part aux institutions politiques et sociales. La forme classique d'accès à ces institutions par le biais de la citoyenneté d'un seul Etat semble insuffisante au regard de l'ancre multilocal de nombreuses personnes. La communauté des Etats, les différents Etats-nations et les individus vivant dans un contexte transnational se trouvent confrontés à un défi, à savoir régler de manière innovante l'accès aux droits sociaux et politiques ainsi que les possibilités de participer à la vie politique. Cette nouvelle problématique est traitée par la recherche actuelle sous le mot clé de «citizenship» (Mackert 2006; Isin et al. 2002). La question soulevée est celle de savoir comment envisager le statut de citoyen en dehors de l'Etat-nation classique. Dans ce contexte, la citoyenneté n'est pas entendue au sens traditionnel du terme, mais le droit de chaque individu à être «membre d'une communauté» (Marshall 1953, Bellamy 2008). Ici, Staeheli et Kofmann (2004) parlent de «membership, standing, and inclusion in a political community, a definition that is only in part shaped by legal status.» (Staeheli et al. 2004: 7). Erel (2004) a une approche analogue lorsqu'elle estime que la citoyenneté doit s'entendre comme un «droit civique» permettant aux migrantes et migrants de s'investir activement dans la société, sans être formellement citoyen ou citoyenne d'un Etat donné. Castles et Davidson (2000), pour leur part, réclament une forme de citoyenneté permettant aux personnes d'avoir de multiples appartenances et de se sentir engagées envers plusieurs Etats.

Cependant, la citoyenneté n'est pas considérée uniquement dans le contexte des droits et devoirs des personnes par rapport à l'Etat. Werbner et Yuval-Davis (1999) se basent sur les définitions suivantes: «*Citizenship is a relationship, inflected by identity, social positioning, cultural assumptions, institutional practices and a sense of belonging.*» (Werbner et al 1999:4)

Cela introduit une composante subjective, ainsi que la question de *l'identité*. Des différences entre les sujets de cette citoyenneté apparaissent simultanément. Dans le cadre de ses nombreux travaux, la recherche sur les femmes a attiré l'attention sur ces différences dans le rapport des personnes à l'Etat et a montré que le droit universel – inhérent à la notion de citoyenneté – n'est pas devenu une réalité pour de nombreux groupes de la société, en particulier pour les femmes (Canning et al. 2001, Studer 1996, 1998, 2001, 2004).

Avec la réflexion sur les lacunes anciennes et actuelles qui jalonnent l'accession à la citoyenneté et avec la thématization du rapport entre les genres, l'origine, la race, la classe et l'Etat, le débat sur la citoyenneté – tel qu'il est mené dans la recherche sur les genres – s'avère utile pour traiter du sujet de la migration et de la transnationalité. Ce débat insiste sur le fait que les accès aux formes centrales de la participation démocratique et sociale des migrantes et migrants sont verrouillés; il montre aussi que les identités subjectives ne peuvent se réduire à un statut juridique et à une appartenance nationale.

# 7 Conclusion

La moitié des migrants du monde entier sont des femmes; la proportion de femmes migrantes étant analogue en Suisse. C'est pourquoi au cours des dernières années, une féminisation de la migration a souvent été thématisée. Cette notion peut sembler trompeuse si l'on se base sur la relative stabilité de la proportion hommes-femmes. Mais elle est certainement pertinente si on l'applique à la perception par la recherche de la migration des femmes. Tandis que pendant longtemps la migration a été considérée exclusivement comme une migration des hommes, on a aujourd'hui nettement conscience que les femmes – avec leurs propres motifs, expériences et problèmes – participent activement à la migration. Les femmes et les rapports entre les genres en termes de migration représentent aujourd'hui un vaste champ de recherches, qui révèle une multitude de résultats intéressants.

Dans ce contexte, il apparaît que la migration des femmes est tout aussi diversifiée et dynamique que celle des hommes, et que les relations entre la migration des hommes et celle des femmes se décalent. Les analyses détaillées des mouvements migratoires montrent qu'il y a des régions d'origine et des destinations cibles pour lesquelles la part des femmes augmente et d'autres pour lesquelles cette part diminue. La migration n'est pas un système stable de flux de personnes qui croissent et décroissent, mais une structure complexe de processus d'échanges différenciés, dynamiques et changeants entre des espaces sociaux, politiques, culturels et économiques qu'il convient de considérer et d'analyser séparément.

La conclusion majeure à tirer des très nombreux résultats de la recherche sur les femmes, le genre et la migration est qu'il convient de tenir compte des multiples situations et des conditions de vie des migrantes. Il faut se garder de généraliser à la hâte, car une telle attitude risque de générer des représentations stéréotypées des migrantes. Le fait que de nombreuses migrantes soient confrontées à des discriminations massives en raison de leur origine et de leur genre constitue un défi particulier. La recherche sur ces discriminations, leur description, les structures d'exploitation qui les accompagnent et les conditions de vie difficiles des migrantes peuvent conduire à ce que les femmes en situation de migration soient majoritairement considérées comme des victimes. Leur autonomie, leurs décisions et leurs

facultés à résoudre les difficultés existentielles risquent alors d'être aussi occultées que les chances offertes aux femmes à travers la migration. Un tel phénomène peut alors donner l'impression que la féminité en tant que telle est synonyme de vulnérabilité, de faiblesse et de besoin de protection; tandis qu'inversement la masculinité est rarement considérée avec ce type de caractéristiques, bien que les hommes en migration soient aussi confrontés à la violence, à la discrimination et à l'exploitation.

Les stéréotypes tels qu'ils dominent dans les débats politiques et parfois dans les médias contiennent exactement cette image de migrantes vulnérables et d'hommes actifs et sûrs d'eux-mêmes. Même si des analyses détaillées étaient encore nécessaires à ce sujet, il faut admettre qu'il y a dans les débats politiques une tendance à schématiser les images et les liens de causalité. Les femmes sont surtout considérées comme des victimes – lorsqu'elles sont considérées – contrairement aux migrants hommes sur lesquels le cliché négatif de l'étranger délinquant est souvent projeté. L'interaction entre images stéréotypées et comportements réels est complexe, mais les recherches issues de la psychologie sociale laissent supposer que les perceptions stéréotypées ne sont pas sans influence sur le comportement des personnes concernées.

Dans cette optique, il est regrettable – même si cela n'a rien d'étonnant – que cette tendance à schématiser soit particulièrement répandue dans les quotidiens gratuits lus par une masse de lecteurs. Là où les informations sont présentées de la manière la plus succincte, il ne reste guère d'espace pour les différenciations. Le seul fait de porter un regard différencié sur les migrants femmes et hommes semble déjà être un luxe pour un journal gratuit. Il est superflu de souligner que ce type d'information constitue un problème du point de vue de la recherche sur la migration. Il n'est, certes, apparemment pas aisé d'éviter les clichés et de présenter la migration des femmes dans toute sa diversité, même pour les journaux de qualité. Cependant, des efforts ont aussi été relevés pour contrer sciemment les clichés courants appliqués aux migrants et aux migrantes. Compte tenu du nombre important de résultats intéressants obtenus par la recherche, il serait souhaitable de renforcer de tels efforts.

On pourrait souhaiter en outre que les médias et les instances politiques prennent connaissance des résultats les plus récents sur les formes de vie transnationales des migrantes et migrants. Les concepts de transnationalisme et de citoyenneté pourraient offrir de nouvelles perspectives aux débats sur l'intégration qui se tiennent en Suisse, et qui sont souvent bloqués. Il faut espérer enfin que les instances politiques suisses tiennent plus amplement compte des suggestions et des recommandations contenues dans les rapports des organisations internationales traitant de la migration des femmes.

# 8

## Bibliographie commentée

La bibliographie commentée portant sur les femmes dans le contexte de la migration regroupe des rapports internationaux, des contributions publiées dans des revues et des ouvrages sur les femmes et la migration. La bibliographie sur la migration, mais également sur les femmes en migration, est abondante. La sélection suivante prend en compte les femmes en migration et les thèmes suivants: migration de travail, trafficking, réfugiées, transnationalisme, traite des femmes, droits de l'homme et intégration.

### 8.1 Rapports

**Camacho Zambrano, Gloria and Katty Hernández Basante (2005). *My Life Changed: Female Migration, Perceptions and Impacts*. Quito.** Ce rapport présente les gagnants et les perdants de la migration et met en évidence les conséquences de la migration sur les hommes, les femmes, les sociétés d'origine et d'accueil. Il met également l'accent sur les discussions relatives à l'évolution des modèles de rôles.

**D'Cunha, Jean (2005). *Claim & Celebrate: Women Migrants' Human Rights through CEDAW*. Bangkok.** Ce rapport se réfère à la CEDAW et s'appuie sur cette convention pour montrer comment les demandes et les besoins des migrantes dans toutes les phases de la migration peuvent – ou devraient – être relevés et documentés.

**De Haan, Arjan und Shahin Yaqub (2009). *Migration and Poverty. Linkages, Knowledge Gaps and Policy Implications (UNRISD)*. Genève.** Ce document expose la relation entre migration et pauvreté, les auteurs accordant toutefois la priorité au débat sur la notion de pauvreté. Leur attention se concentre donc sur la migration des personnes les plus pauvres au monde, dont les enfants font partie. Ces travaux ont pour objectif de fournir les bases d'une politique sociale nationale.

**DeWind, Josh and Jennifer Holdaway (2008). *Migration and Development Within and Across Borders: Research and Policy Perspectives on Internal and International Migration*. (IOM, The social science research council).** Les articles compilés dans cet ouvrage traitent du thème de la migration de travail. Les contributions montrent que la principale source de revenus de nombreuses familles et de communautés de paysans dépend

de la migration interne et internationale. Il semble que la migration internationale génère des revenus largement supérieurs à ceux de la migration interne.

**Engle, Lauren B. (2004). *The World in Motion: Short Essays on Migration and Gender*. (IOM).** Ce rapport a pour sujet des thèmes de migration spécifiques aux femmes, comme la traite des personnes, le viol en tant qu'arme de guerre et les mutilations génitales. De plus, il s'intéresse à la féminisation croissante de la migration de travail.

**Granato, Mona (2004). *Feminisierung der Migration – Chancengleichheit für (junge) Frauen mit Migrationshintergrund in Ausbildung und Beruf*. (Bundesinstitut für Berufsbildung BIBB).** Cette expertise condensée analyse l'accès au marché du travail des jeunes femmes issues de la migration. Il soulève la question de leurs chances d'accès et de leur intégration professionnelle. Cette expertise se conclut par des recommandations. Bien qu'elle soit axée sur la situation en Allemagne, un certain nombre de questions intéressantes peuvent être reprises pour la Suisse.

**Grown, Caren; Kes, Aslihan und Geeta Gupta Rao (2005). *Taking action: achieving gender equality and empowering women. Task Force on Poverty and Gender*. Londres.** Ce rapport se réfère aux Millennium Development Goals MDG 2015 et en particulier à l'objectif 3: promote gender equality and empower women. Bien qu'en matière de migration, il traite avant tout de migration de travail et de trafficking.

**Haas de, Hein (2007). *Remittances, Migration and Social Development: A Conceptual Review of Literature*. Genève.** Ce document met en évidence la corrélation entre envoi de fonds et développement. Il étudie la migration sous l'angle de ses conséquences pour les individus, mais aussi pour la société.

**ILO (2006). *International Labour Migration and Development: The ILO Perspective* (G. ILO International Labour Office). ONU. Genève.** Ce rapport traite des conditions d'accueil et de travail des migrantes et des migrants dans les pays cibles. Il aborde aussi bien les conditions cadre juridiques floues et les atteintes aux droits de l'homme qui en découlent que la vulnérabilité des migrantes en général. Ce rapport se présente comme une vue d'ensemble de



la migration de travail, en ce qu'il aborde de manière répétée les aspects spécifiques aux genres.

**INSTRAW (2007). *Global Care Chains: Gender, Remittances and Development*.** Ce rapport examine les global care chains, c'est-à-dire les chaînes de soins, à travers des exemples choisis. Il traite des dépendances, des rôles attribués aux genres, de la prévoyance publique, de la politique sociale et surtout des envois/renvois de fonds (*remittances*).

**Jolly, Susie und Hazel Reeves (2005). *Gender and Migration*. IDS. Londres.** La migration est considérée comme un processus vécu différemment par les femmes et les hommes. Le rapport s'interroge sur la modification du rôle des genres, les mesures et les conditions cadres spécifiques aux genres, les relations avec les migrantes et les possibilités qui leur sont offertes dans les sociétés d'accueil.

**Kratsa-Tsagaropoulou, Rodi (2006). *Bericht über die Zuwanderung von Frauen: Rolle und Stellung der Migrantinnen in der EU*. Strasbourg.** Le chapitre C, consacré à la présentation de mesures destinées à favoriser l'intégration des migrantes, est particulièrement intéressant. Les thèmes traités recouvrent les mesures d'intégration visées, l'intégration dans le système éducatif, la constitution de réseaux, l'information des sociétés d'accueil et la nécessité de coopération entre pays membres.

**Lăzăroiu, Sebastian and Monica Alexandru (2003). *Who is the Next Victim? Vulnerability of Young Romanian Women to Trafficking in Human Beings*. (IOM).** Cette étude traite des facteurs qui poussent les jeunes Roumaines à émigrer. Elle montre qu'en l'absence de réseaux de migration formels ou dans le cas de lois sur la migration restrictives, le risque de tomber aux mains de passeurs augmente pour les jeunes Roumaines candidates à l'émigration.

**Ocampo, Jose Antonio (2006). *The World's Women 2005: Progress in Statistics*. UN-Secretariat. New York.** Ces rapports ont pour objectif d'examiner la sensibilité aux genres des statistiques et des rapports nationaux. *The World's Women 2005* montre en détail dans quels Etats et sur quels thèmes il existe des données relatives aux genres. Parallèlement, ils émettent des recommandations en vue d'améliorer les enquêtes.

**Piper, Nicola (2005). *Gender and migration: A paper prepared for the Policy Analysis and Research Programme of the Global Commission on International Migration*. Global Commission on International Migration, Genève.** Ce document traite différents thèmes relatifs aux genres et à la migration. Par exemple: «les migrantes sur le marché du travail mondial», «migration,

développement et réduction de la pauvreté», «la migration non réglementée, sécurité d'Etat et des individus», «migration et santé».

**Schinina, Guglielmo (2004). *Psychosocial Support to Groups of Victims of Human Trafficking in Transit Situations*. (IOM, *Psychosocial Notebook Vol. 4*, février 2004).** Cette publication compile des articles portant sur la signification de l'approche psychosociale dans le travail avec les migrantes et les migrants.

**UNFPA, IOM (2006). *Female Migrants: Bridging the Gaps Throughout the Life Cycle*.** Ce rapport regroupe des contributions d'ONG, de parlementaires, d'experts indépendants, d'agences internationales et d'organisations de diasporas, dans lesquelles sont débattus les besoins spécifiques, les défis, les opportunités et les droits des migrantes.

## 8.2 Articles de revues

**Adanu, Richard M. K. and Timothy R. B. Johnson (2009). *Migration and women's health*. In: *International Journal of Gynecology Obstetrics* 106 (2), 179-181.** Les migrantes sont doublement victimes de discrimination: en tant que femmes et en tant que migrantes. En outre, elles sont plus exposées à la violence et aux abus sexuels que les hommes. Cet article montre dans quelle mesure le statut de migrante a une répercussion négative sur la santé des femmes concernées.

**Bloemraad, Irene; Korteweg, Anna and Goekce Yurdakul (2008). *Citizenship and immigration: Multiculturalism, assimilation, and challenges to the nation-state*. In: *Annual Review of Sociology* 34, 153-179.** Cette contribution s'intéresse aux débats normatifs et empiriques sur le thème de la citoyenneté. Elle comble un fossé informel entre la littérature européenne et nord-américaine. L'attention est attirée en particulier sur la nationalité au sein des Etats-nations, en traitant les thèmes de la nationalité ethnique face à la citoyenneté; le multiculturalisme et l'assimilation.

**Boyle, Paul; Feng, Zhiqiang and Vernon Gayle (2009). *A New Look at Family Migration and Women's Employment Status*. In: *Journal of Marriage and Family* 71 (2), 417-431.** Cet article montre que la migration familiale a des conséquences négatives sur le statut d'activité des femmes.

**Cattaneo, Cristina (2009). *International Migration, the Brain Drain and Poverty: A Cross-country Analysis*. In: *World Economy* 8 (32), 1180-1202.** Cet article met en lumière les effets de la migration internationale sur la pauvreté dans les pays d'origine. Il montre que la migra-

tion internationale a un effet positif sur les pauvres, mais n'a pas de conséquences significatives sur le revenu du quintile moyen et supérieur de la population.

**Cooke, Thomas J. (2008).** *Gender Role Beliefs and Family Migration. In: Population, Space and Place 14, 163-175.* Voici l'une des seules études qui montre que la migration des familles dépend de la conception des rôles de genre des époux et épouses.

**Davies, John and Benjamin Davies (2008).** *How to use Trafficked Woman: The alliance between Political and Criminal Trafficking Organisations. In: Recherches sociologiques et anthropologiques 39 (1), 117-135.* Cet article montre que les migrantes dont les droits à la mobilité sont assurés et qui bénéficient de l'appui d'un réseau social souffrent moins des effets du trafficking. Les auteurs estiment que de nombreuses souffrances engendrées par la traite des êtres humains peuvent être éliminées par l'amélioration de la politique de migration et non par la lutte contre le crime organisé.

**Di Tommaso, Maria L.; Shima, Isilda; Strom, Steimar and Francesca Bettio (2009).** *As bad as it gets: Well-being deprivation of sexually exploited trafficked women. In: European Journal of Political Economy 25 (2), 143-162.* Cet article analyse les conditions de vie et de travail des victimes de la traite des êtres humains.

**Falicov, J. Celia (2007).** *Working with transnational Immigrants: Expanding Meanings of Family, Community, and Culture. In: Family Process 46 (2), 157-171.* De plus en plus de migrantes et de migrants entretiennent des relations proches avec leurs pays d'origine et leurs familles. La complexité des relations qui naissent par le biais des liens transnationaux remet en question le discours dominant sur les liens familiaux et appelle l'élaboration de nouvelles théories et possibilités d'action. Cet article propose un modèle qui présente des approches fondamentalement nouvelles dans le domaine de la thérapie familiale, en se concentrant sur trois aspects décisifs du travail avec les migrantes et les migrants: le réseau de relations ainsi que le contexte social et socioculturel.

**Fresnoza-Flot, Asuncion (2009).** *Migration status and transnational mothering: the case of Filipino migrants in France. In: Global Networks: A Journal of Transnational Affairs 9 (2), 252-270.* Cet article est consacré à la manière dont les migrantes philippines appréhendent leur statut de migrantes et de mères, il montre également de quelle manière le statut de migrante modifie les pratiques de la maternité.

**Giordano, Cristiana (2008).** *Practices of translation and the making of migrant subjectivities in contempo-*

*rary Italy. In: American Ethnologist 35 (4), 588-606.* Cet article met en lumière la multiplicité des positions de sujet des migrantes en Italie, choisies et subies, dans le langage des institutions et des œuvres caritatives. En Italie, cela est souvent le seul moyen pour ne pas être renvoyée et être considérée comme «réfugiée politique» ou comme «victime de la traite des êtres humains».

**Houseaux, Frédérique et Chloé Tavan (2005).** *Quels liens aujourd'hui entre l'emploi et l'intégration pour les populations issues de l'immigration? In: Revue économique 56 (2), 423-446.* Cet article propose une typologie de cinq modes d'intégration différents dans la société française. Il montre que l'intégration des migrants va de pair avec la participation au marché du travail. En revanche, l'intégration des migrantes est plus complexe et semble dépendre en grande partie de l'âge des femmes au moment de leur arrivée en France.

**Humphries, Niamh; Brugha, Ruairi and McGee Hannah (2009).** *Sending money home: a mixed-Methods study of remittance by migrant nurses in Ireland. In: Human Resources for health 7 (66).* Cet article montre pourquoi et comment les migrantes et les migrants s'efforcent de continuer à envoyer des fonds vers leurs pays d'origine, même lorsque les conditions économiques sont difficiles.

**Kofman, Eleonore (2000).** *The Invisibility of Skilled Female Migrants and Gender Relations in Studies of Skilled Migration in Europe. In: International Journal of Population Geography, 6, 45-59.* Cet article examine les raisons pour lesquelles les études sur les migrants qualifiés en Europe ne tiennent quasiment pas compte des migrantes qualifiées.

**Le, Thanh (2008).** *«Brain drain» or «Brain circulation»: Evidence from OECD's international migration and R&D spillovers. In: Scottish Journal of Political Economy 55 (5), 618-636.* Cet article tente de déterminer si la mobilité professionnelle permet de transférer des technologies au-delà des frontières d'Etat. Des données empiriques montrent que les mouvements de travail internationaux peuvent contribuer au transfert de technologies des pays d'origine vers les pays de destination et réciproquement.

**Lobasz, Jennifer K. (2009).** *Beyond Border Security: Feminist Approaches to Human Trafficking. In: Security Studies 18 (2), 319-344.* Contrairement à la position qui prévaut généralement, considérant la traite des personnes d'abord comme un danger pour l'État et la sécurité des frontières, cet article met au contraire la sécurité des victimes au premier plan. Selon l'auteure, cette approche féministe est fondamentale pour la compréhension et la lutte contre la traite des personnes.

**Mascini, Peter and Marjolein van Bochove (2009).** *Gender Stereotyping in the Dutch Asylum Procedure: «Independent» Men versus «Dependent» Women.* In: *International Migration Review* 43 (1), 112-133 (disponible en ligne). L'article analyse la raison pour laquelle, aux Pays-Bas, au cours de ces dernières années, les jeunes hommes ont moins de chances de voir leur demande d'asile acceptée. On laisse entendre qu'il y aurait une discrimination par genre, qui serait conditionnée par les conceptions et les images véhiculées sur les requérants d'asile. Ces études confirment aussi que, malgré l'égal traitement devant la loi, on reconnaît aux femmes des motifs de demande d'asile qui ne valent pas pour les hommes.

**Puech, Isabelle (2006).** *Femmes et immigrés: corvéables à merci.* In: *Travail, genre et société* 16, 39. Cet article met en lumière un mode de gestion de main-d'œuvre non qualifiée en relation avec la flexibilité et la compression maximale des coûts. A partir d'une enquête de terrain menée auprès d'une population de femmes de chambre, l'article s'attachera à mettre au jour une face cachée des emplois précaires.

**Raghuram, Parvati (2008).** *Migrant Women in Male-Dominated Sectors of the Labour Market: A Research Agenda.* In: *Population, Space and Place* 14, 43-57. Il existe peu d'ouvrages qui s'intéressent aux migrantes travaillant dans des secteurs du marché du travail dominés par les hommes. La présente étude est consacrée à ce thème et montre la présence de plus en plus forte de migrantes dans ces secteurs. En outre, elle explique pourquoi il est important d'analyser les expériences des migrantes dans les secteurs du marché du travail dominés par les hommes.

**Roggeband, Conny and Mieke Verloo (2007).** *Dutch Women are Liberated, Migrant Women are a Problem: The Evolution of Policy Frames on Gender and Migration in the Netherlands, 1995-2005.* In: *Social Policy & Administration* 41 (3), 271-288. Aujourd'hui, les migrantes occupent une place prioritaire dans l'agenda politique des Pays-Bas. Cet article expose les causes de cette situation et explique les conséquences de la reconnaissance des migrantes en tant que problème politique.

**Ryan, Louise (2008).** *Navigating the Emotional Terrain of Families «Here» and «There»: Women, Migration and the Management of Emotions.* In: *Journal of Inter-cultural Studies*, Vol. 29, N° 3, 299-313. Cet article montre comment les migrantes décrivent et appréhendent leur mal du pays et leur solitude.

**Parreñas Salazar, Rhacel (2008).** *Transnational Fathering: Gendered Conflicts, Distant Disciplining and*

*Emotional Gaps.* In: *Journal of Ethnic and Migration Studies* 34 (7), 1057-1072. Cet article traite les familles transnationales de migrants comme le théâtre inattendu de conflits entre genres liés à l'entretien des liens intimes. L'article montre que le maintien de liens intimes avec leurs familles constitue un défi plus difficile à relever pour les migrants que pour les migrantes.

**Schwenken, Helen (2005).** *The challenges of framing women migrants' rights in the European Union.* In: *Revue Européenne des Migrations Internationales, Femmes, genre, migration et mobilités* 21 (1), 177-194. Cet article identifie et analyse différentes stratégies, parfois contradictoires, grâce auxquelles le réseau européen d'employés de maison issus d'un contexte de migration (RESPECT) et d'autres organisations gouvernementales ou non gouvernementales défendent les droits des migrantes au sein de l'UE.

**Scott, Sam und Kim H. Cartledge (2009).** *Migrant Assimilation in Europe: A Transnational Family Affair.* In: *International Migration Review* 43 (1), 60-89. Cet article s'intéresse à l'assimilation des migrants qui ont émigré en raison de la nationalité de leur partenaire. Il explique que les types de familles ainsi créés sont décisifs pour le processus d'assimilation.

**Tavan, Chloé (2006).** *Migration et trajectoires professionnelles, une approche longitudinale.* In: *Economie et Statistique* 93/94, 81-99. Cet article montre à l'exemple de la France comment la migration a des répercussions différentes sur le parcours professionnel des migrantes et des migrants.

### 8.3 Bibliographie

**Akache-Böhme, Fahrdeh (2000).** In *geteilten Welten. Fremdheitserfahrungen zwischen Migration und Partizipation.* Brandes & Apsel, Frankfurt. Une sociologie iranienne vivant en Allemagne étudie comment les migrants et migrantes vivent et évaluent leur existence dans un nouveau pays. Les thèmes centraux se focalisent sur la formation de l'identité, les mécanismes de discrimination et d'exclusion. L'étude s'intéresse en particulier aux migrantes.

**Breton Le, Maritza und Ursula Fiechter (2005).** *Verordnete Grenzen – Vershobene Ordnungen. Eine Analyse zu Frauenhandel in der Schweiz.* Gender Wissen, eFeF-Verlag, Berne. La traite des femmes, un sujet central des débats internationaux, est également abordée en Suisse, mais avec une certaine retenue. Cet ouvrage identifie les lacunes de la recherche quant à cette thématique; il se focalise sur la Suisse. Il examine la marge de manœuvre qu'ont les femmes concernées dans

leur vie et leurs actions, les représentations schématiques et les pratiques de recrutement et de mise en rapport avec les réseaux d'exploitation des victimes.

**Chant, Sylvia (1992).** *Gender and Migration in Developing Countries.* Belhaven Press, Londres. Ce recueil a été l'une des premières tentatives pour montrer explicitement quels sont les besoins des femmes en migration, les problèmes qu'elles rencontrent et les expériences qu'elles font. Il met en lumière les différents processus, motivations et conséquences de la migration des hommes et des femmes, avec des exemples d'Amérique Latine, des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie.

**Falquet, Jules; Rabaud, Aude; Freedman, Jane et Francesca Scrinzi (2008).** *Femmes, genre, migrations et mondialisation: un état des problématiques,* CEDREF, Université Paris Diderot-Paris 7. Ce recueil compile des travaux particulièrement intéressants de jeunes chercheurs et de spécialistes sur le thème des genres et de la migration dans le contexte français.

**Freedman, Jane (2003).** *Gender and Insecurity. Migrant Women in Europe.* Ashgate, Aldershot. Cet ouvrage est consacré aux changements intervenus dans les flux migratoires mondiaux depuis les années 1960. L'auteure examine la manière dont la politique d'immigration s'adapte à ce changement des conditions cadre et quelles en sont les conséquences pour les migrantes et les migrants. En prenant l'Union européenne comme exemple, Freedman traite les problèmes de certains groupes de migration, notamment celui des femmes sans statut légal.

**Gieseke, Heide und Katharina Kuhs (1999).** *Frauen und Mädchen in der Migration.* IKO-Verlag, Frankfurt. Ce document a pour thèmes les images et les stéréotypes auxquels les femmes et les jeunes femmes turques sont confrontées au quotidien et à l'école en Allemagne. On y analyse ces images, mais on soulève également la question des stratégies individuelles qui permettent d'y faire face et la manière dont les femmes appréhendent la situation pesante provoquée par l'exclusion systématique. L'annexe contient une bibliographie fournie sur le thème des migrantes.

**Han, Petrus (2003).** *Frauen und Migration: Strukturelle Bedingungen, Fakten und soziale Folgen der Frauenmigration.* Lucius & Lucius, Stuttgart. Dans ce livre on présente la féminisation de la migration dans un contexte historique. On y thématise par exemple l'augmentation de la demande de main-d'œuvre liée à la présence des femmes qui migrent seules. On y analyse le rôle de la migrante dans la société d'accueil et on y examine surtout le secteur informel.

**Hersent, Madeleine et Claude Zaidman (2003).** *Genre, Travail et Migrations en Europe. Cahiers du CEDREF N° 10.* Ce recueil est composé de contributions de chercheurs français. Les thèmes traités sont: les genres et la politique de migration en Europe, la migration et les emplois domestiques, les migrantes et le travail en France.

**Karrer, Cristina; Turttschi, Regula und Maritza Le Breton (1996).** *Entschieden im Abseits. Frauen in der Migration.* Limmat Verlag, Zurich. Le FIZ (Fraueninformationszentrum für Frauen in Afrika, Asien und Lateinamerika) a compilé dans ce livre des informations recueillies pendant une période de dix ans sur les femmes dans le contexte de la migration. Les thèmes centraux portent sur les motifs de migration, les problèmes et les besoins rapportés dans la perspective des migrantes. On y expose en outre les structures directrices qui forment le cadre de la migration, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination.

**Kofman, Eleonore; Phizacklea, Annie; Raghuram, Parvati and Rosemary Sales (2000).** *Gender and International Migration in Europe. Employment, Welfare and Politics.* Routledge, Londres et New York. Le thème central est la vie des migrantes en rapport avec la politique dans le pays d'accueil et le pays d'origine, dans le monde du travail et la famille. Il montre par exemple comment les processus de mondialisation, les changements politiques et économiques déclenchent différentes formes de flux migratoires «gendered», influençant ainsi les expériences des migrantes. Les auteures s'intéressent à la manière dont les migrantes se perçoivent elles-mêmes et sont perçues. Elles se penchent également sur les modifications des flux migratoires, sur la politique de migration de différents pays européens, ainsi que sur des thèmes d'actualité tels que la citoyenneté.

**Knop, Karen (Ed.) (2004).** *Gender and Human Rights.* Oxford, Oxford University Press. Dans la mesure où les droits internationaux de la femme sont traités en relation avec des débats plus complets sur le féminisme, les droits de la personne et la société internationale, ce recueil propose, d'une part, une introduction différenciée au thème des genres et des droits de l'homme et offre, d'autre part, un grand nombre de nouvelles perspectives théoriques et méthodologiques.

**Lutz, Helma (2008).** *Vom Weltmarkt in den Privathaushalt. Die neuen Dienstmädchen im Zeitalter der Globalisierung.* Verlag Barbara Budrich, Opladen. L'augmentation de l'activité professionnelle des femmes n'entraîne pas une redistribution des tâches ménagères entre les genres. Elle engendre une division internationale du travail avec des migrantes. Outre les destins individuels, l'ouvrage examine également la politique sociétale.

**Morokvasic, Mirjana und Christine Catarino (2008).** *Women, gender, transnational migrations and mobility. State of the art, France. Working Paper Nr. 4, Integration of Female Immigrants in Labour Market and Society. Centre National de la Recherche Scientifique.* Ce document se focalise sur des études parues au cours des dix à quinze dernières années en France et met en évidence les lacunes de la recherche. Ces études reflètent les développements intervenus après la chute du communisme et l'éclatement de l'ordre bipolaire mondial, qui ont été déclenchés par la mondialisation croissante, la transnationalisation et la féminisation des flux migratoires.

**Morrison, Andrew R.; Schiff, Maurice und Mirja Sjöblom (eds.) (2008).** *The international migration of women, Washington, D.C., World Bank and Palgrave Macmillan.* Ce recueil contient huit études contemporaines qui traitent les corrélations entre genre, migration internationale et développement économique.

**Behera, Navnita Chadha (2006).** *Gender, Conflict and Migration. Londres, Sage.* Les onze études de cet ouvrage s'attachent à étudier les relations triangulaires entre genres, conflits et migrations dans le contexte asiatique. Ces études traitent typiquement les thèmes genres et conflits, ou genres et migration. Les sujets qu'ils examinent sont par exemple: le vécu des femmes afghanes face aux expulsions, les mouvements de femmes à la frontière entre la Birmanie et la Thaïlande, les persécutions particulières à un genre, la migration forcée ou les lois sur l'asile dans l'Asie du Sud.

**Parreñas Salazar, Rhacel (2001).** *Servants of Globalization: Women, Migration and Domestic Work. Stanford University Press, Stanford.* Des exemples de femmes philippines travaillant à Rome et à Los Angeles permettent de montrer comment la migration confère un caractère mondial aux dépendances et aux réseaux, sans que le mode d'organisation n'en soit affecté. Les thèmes abordés sont les formes de vie transnationales, les expériences liées à la migration, les espérances et les déceptions des migrantes.

**Piper, Nicola (2009).** *Migration and Social Development. Organizational and Political Dimensions. Programme Paper Number 39, May. United Nations Research Institute for Social Development, Genève.* Ce document détermine dans quelle mesure les ONG et par exemple les syndicats, peuvent influencer et influencent les conditions cadre légales ou les prestations de services de l'Etat, surtout dans le domaine social, dans l'intérêt des migrantes. Il présente également des institutions qui interviennent activement en faveur des migrantes et des migrants. Enfin, il signale les lacunes de la recherche et analyse les perspectives.

**Weiss, Karin und Dietrich Thränhardt (eds.) (2005).** *Selbsthilfe. Wie Migranten Netzwerke knüpfen und soziales Kapital schaffen. Lambertus-Verlag, Fribourg-en-Brisgau.* Ce recueil met en lumière la question actuelle de l'intégration et de la politique d'intégration à l'aide de différents exemples allemands. Il analyse dans quelle mesure les associations de migrantes et de migrants, avec ou sans soutien de l'Etat, favorisent ou défavorisent l'intégration.

**Willis, Katie und Brenda Yeoh (eds.) (2000).** *Gender and Migration. The International Library of Studies on Migration Series. Edward Elgar Publishing, Cheltenham UK.* Cet ouvrage présente des articles choisis relatifs aux genres et à la migration. Les articles ont pour sujets le travail, les relations entre genres, le regroupement familial, le transnationalisme, les réseaux, la politique de migration, la citoyenneté. Ils soulèvent également la question des possibilités d'empowerment des femmes par la migration.

# 9

## Notes

- 1 Les sciences sociales étudient intensément le phénomène de la migration depuis un certain temps, et au cours des dernières années, au vu des mouvements de migration mondiaux, la recherche sur la migration a encore gagné en importance et en volume. L'étude scientifique de la migration, tout comme la recherche sur les rapports sociaux hommes et femmes, requiert une approche interdisciplinaire. Les disciplines faisant partie de la recherche sur la migration s'étendent de la sociologie et de l'anthropologie sociale jusqu'aux sciences du droit, à la psychologie et à la médecine en passant par l'histoire, la géographie, les sciences politiques et l'économie.
- 2 Le thème du «trafficking» est également traité par des organisations internationales comme l'ONU ou le Conseil de l'Europe. Dans le droit international public, les possibilités de combattre la traite des êtres humains au niveau international et de déterminer les responsabilités sont intensivement recherchées. Cf. à ce sujet la «Convention on Action against Trafficking in Human Beings» 2005 et les «Recommended Principles and Guidelines on Human Rights and Human Trafficking», Report of the High Commissioner for Human Rights to the Economic and Social Council, 2002.

# 10 Bibliographie

## Textes de référence se rapportant au débat international

- Bustamante, Jorge (2008). Promotion and Protection of all Human Rights, Civil, Political, Economic, Social and Cultural Rights, including the Right to Development (UNHCR Special Rapporteur on the Human Rights of Migrants).
- BRIDGE (2005). In Brief: Gender & Migration, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, Issue 16.
- Camacho Zambrano, Gloria, Hernández and Katty Basante (2005). My Life Changed: Female Migration, Perceptions and Impacts (UNIFEM) New York.
- CEDAW (1979). Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women).
- Commission of the Status of Women (2002). Eradicating poverty, including through the empowerment of women throughout their life cycle, in a globalizing world (t. S. Commission of the Status of Women).
- Commission on the Status of Women (2001). Gender and all forms of discrimination, in particular racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance.
- D’Cunha, Jean (2005a). Empowering Woman Migrant Workers in Asia: Briefing kit files (UNIFEM) New York.
- D’Cunha, Jean (2005b). Claim & Celebrate: Women Migrants’ Human Rights through CEDAW (UNIFEM) New York.
- De Haan, Arjan and Shahin Yaqub (2009): Migration and Poverty. Linkages, Knowledge, Gaps and Policy Implications. UNRISD (UN-Research Institute for Social Development). Geneva.
- De Haas, Hein (2007). Remittances, Migration and Social Development: A Conceptual Review of Literature. UNRISD (UN-Research Institute for Social Development). Genf.
- De la Torre, Adela (2008). NCRW Big Five Campaign: Immigration NCRW (National Council for Research on Women). New York.
- Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung (2009). Bericht Eidgen. Büro für die Gleichstellung z.H. UN-Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences. Berne.
- Fankhauser, Vivian (2004). Beijing +10: Alternativbericht der NGO-Koordination post Beijing Schweiz zu den Antworten der Regierung vom 14.5.2004 auf die Fragen der UNO (NGO-Koordination Post-Beijing Schweiz). Berne.
- Fourth World Conference on Women (1995). Beijing Platform for Action. Pékin.
- Grown, Caren (2005). Taking action: achieving gender equality and empowering women (BRIDGE). London: Task Force on Poverty and Gender. IDS (Institute of Development Studies, Sussex/GB).
- Hawkins, Kate (2009) New Directions in Sex Work Research and Policy. IDS (Institute of Development Studies, Sussex/GB).
- Hujo, Katja and Nicola Piper (2007). South–South Migration: Challenges for development and social policy (UNRISD). Genève.
- ICRW (2006). Annual Report (International Center for Research on Women). Washington.
- ILO (2006). International Labour Migration and Development: The ILO Perspective. ILO (International Labour Office). New York.
- INSTRAW. (2007). Global Care Chains: Gender, Remittances and Development INSTRAW (United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women).
- IOM (2009): Gender and Migration. IOM (International Organization for Migration). Genève.
- IOM (2009): Fact Sheet on Gender and Migration. IOM (International Organization for Migration). Genève.
- IOM (2007): Report by the Working Group on Gender Issues on Gender Mainstreaming in the Organization. IOM (International Organization for Migration). Genève
- Jolly, Susie (2005). Gender and Migration: Supporting Resources Collection (BRIDGE). IDS (Institute of Development Studies, Sussex/GB). Londres.
- King Dejardin, Ameltia (2008). Gender Dimension of Globalization. ILO (International Labour Office). Genève.
- Kratsa-Tsagaropoulou, Rodi (2006). Bericht über die Zuwanderung von Frauen: Rolle und Stellung der Migrantinnen in der EU. FEMM (Committee on Women’s Rights and Gender Equality). Strasbourg.
- Levine, Ruth, Lloyd, Cynthia, Greene, Margaret, Grown, Caren (2008). Girls Count: A global Investment & Action Agenda. ICRW (International Center for Research on Women), CGD (Center for Global Development, Washington).
- Michel, Claudia und Christina Hausammann (2002). NGO-Bericht: Zum ersten und zweiten periodischen Bericht der Schweiz über die Umsetzung des Übereinkommens zur Beseitigung jeder Form von Diskriminierung der Frau (CEDAW-Schattenbericht) NGO-Koordination Post-Beijing Schweiz und MERS). Berne.
- National Council for Research on Women (NCRW) (2008). The big Five Campaign, NCRW (National Council for Research on Women). New York.
- Ocampo, Jose Antonio (2006). The World’s Women 2005: Progress in Statistics. DESA (Department of Economic and Social Affairs of the UN-Secretariat). New York.
- Piper, Nicola (2005). Gender and migration: A paper prepared for the Policy Analysis and Research Programme of the Global Commission on International Migration. GCIM (Global Commission on International Migration). Genève.
- Razavi, Shahra (2005). Gender Equality: Striving for Justice in an Unequal World UNRISD (UN-Research Institute for Social Development). Genève.
- Sundberg, Mark. (2007). Millennium Development Goals: Global Monitoring Report. Confronting the Challenges of Gender Equality and Fragile States. The World Bank & IBRD (International Bank for Reconstruction and Development). Washington.

UNFPA. (2008). *State of Population: Reaching Common Ground. Culture, Gender and Human Rights.* (UN-Population Fund). New York.

UNRISD (2009). *Social Policy and Migration in Developing Countries Social Policy and Development. Project.* UNRISD (UN-Research Institute for Social Development). Genève.

### Statistiques, livres, articles de journaux

Allemann-Ghionda, Cristina; Meyer-Sabino, Giovanna and Rosa de Marchi-Oechslin (1992). *Donne Italiane in Svizzera.* ECAP, Zurich.

Apitzsch, Ursula (2006). Die Migrationsfamilie: Hort der Tradition oder Raum der Entwicklung interkulturelles biographischer Reflexivität. In: Badawia, Tarek; Luckas, Helga und Heinz Müller (2006). *Das Soziale gestalten.* VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.

Arizpe, L (1981). The rural Exodus in Mexico and Mexican Migration to the United States. In: *International Migration Review* 15 (4), 626-649.

Bachmann, Susanne (2003). *Leben in der Ambivalenz. Selbstverortungen junger Migrantinnen in der Schweiz.* Edition Soziothek, Berne.

Basch, Linda; Glick Schiller, Nina and Christina Szanton Blanc (1994): *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nation-States.* Gordon and Breach, Amsterdam.

Barbora, Sanya; Thieme, Susan; Siegmann, Karin A.; Menon, Vinethaa and Ganesh Gurung. (2008): *Migration Matters in South Asia: Commonalities and Critiques.* *Economic and Politically Weekly.* June 14: 57-65.

Bednarz-Braun, Iris und Ulrike Hess-Meining (2004). *Migration, Ethnie und Geschlecht: Theorieansätze, Forschungsstand, Forschungsperspektiven.* VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.

Behera, Navnita Chadha (2006). *Gender, conflict and migration.* Sage Publications, Londres.

Bellamy, Richard (2008). *Citizenship: a very short introduction.* Oxford University Press, Oxford. New York.

Bochove van, Marianne und Katja Rusinovid (2008). Transnationalism and Dimensions of Citizenship. In: *Journal of Ethnic and Migration Studies* 34 (8), 1337-1343.

Bommes, Michael (2003). Der Mythos des transnationalen Raumes. Oder: Worin besteht die Herausforderung des Transnationalismus für die Migrationsforschung? In: *Leviathan, Sonderheft 22/2003.*

Boyle, Paul (2002): *Population geography: transnational women on the move.* *Progress in Human Geography* 26, 531.

Breton Le, Maritza und Ursula Fiechter (2005). *Verordnete Grenzen – Vershobene Ordnungen. Eine Analyse zu Frauenhandel in der Schweiz.* Gender Wissen. eFeF-Verlag, Berne.

Canlas-Heuberger, Patricia (1995). *Wir leben hier, Frauen in der Fremde.* Autorinnen Verlag, Zurich.

Canning, Kathleen and Sonya O. Rose (2001). *Gender, Citizenship and Subjectivity: Some Historical and Theoretical Considerations.* In: *Gender & History* 13 (3), 427-443.

Castles, Stephen and Alastair Davidson (2002). *Citizenship and migration: globalization and the politics of belonging.* Palgrave, Basingstoke.

Castro Varela, María do Mar und Dimitria Clayton (2003). *Migration, Gender, Arbeitsmarkt Neue Beiträge zu Frauen und Globalisierung.* Ulrike Helmer Verlag, Königstein.

Dausien, Bettina; Calloni, Marina und Marianne Friese (2000). *Migrationsgeschichten von Frauen. Beiträge und Perspektiven aus der Biographieforschung.* In: *Werkstattberichte des IBL 7.* Universität Bremen, Brême.

De Haas, Hein (2007). *Remittances, Migration and Social Development, United Research Institut for Social Development UNRISD, Genève.*

Docquier, Frédéric; Lowell, Lindsay B. and Abdeslam Marfouk (2008). *A Gendered Assessment of the Brain Drain.* The World Bank Development Research Group, Trade Team. Policy Research Working Paper. Berne.

Dusseiller, Dorothée; Kunz, André; Wechsler Konrad und Thomas Moser (2005). *Medien, Migration und Kriminalität. Eine Inhaltsanalyse von Schweizer Tageszeitungen.* Institut für Publizistikwissenschaften, Zurich.

Erel, Umut (2004). *Migration und Staatsbürgerschaft.* In: Bettina Ross (ed.). *Migration, Geschlecht und Staatsbürgerschaft. Perspektiven für eine antirassistische und feministische Politik und Politikwissenschaft.* Wiesbaden, 179-189.

Esim, Simel und Monica Smith (2004). *Gender and Migration in Arab States: The case of domestic workers.* Regional Office for Arab States, Beirut.

Faist, Thomas (2000). *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces.* Oxford University Press, Oxford.

Fankhauser, Vivian (2004). *Alternativbericht der NGO-Koordination post Beijing Schweiz zu den Antworten der Regierung vom 14.5.2004 auf die Fragen der UNO, Berne.*

Färber, Christine (2008). *Migration, Geschlecht und Arbeit. Probleme und Potenziale von Migrantinnen auf dem Arbeitsmarkt.* Budrich Unipress, Opladen.

Folbre, Nancy and Michael Bittman (2004). *Family Time. The social organization of care.* Routledge, Londres.

Freedman, Jane (2003). *Gender and Insecurity. Migrant Women in Europe.* Ashgate, Aldershot.

Gallagher, Anne (2008). Using international human rights law to better protect victims of human trafficking: the prohibitions on slavery, servitude, forced labour and debt bondage. In: Sadat L & Scharf M, *The theory and practice of international criminal law: essays in honour of M. Cherif Bassiouni.* Martinus Nijhoff, Leiden.

Granato, Mona (2004). *Feminisierung der Migration – Chancengleichheit für (junge) Frauen mit Migrationshintergrund in Ausbildung und Beruf.* Bundesinstitut für Berufsbildung, Bonn.

Grasmuck, S. and P. R. Pessar (1991). *Between two islands: Dominican international migration.* University of California Press, Berkeley, Los Angeles.

Gratton, Brian (2007). *Ecuadorians in the United States and Spain: History, Gender and Niche Formation.* In: *Journal of Ethnic Migration Studies* 33 (4).

Gross, Melanie und Gabriele Winker (2009). *Queer- Feministische Praxen in Bewegung.* In: Aulenbacher, Brigitte und Birgit Riegraf (2009). *Erkenntnis und Methode. Geschlechterforschung in Zeiten des Umbruchs.* VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.

Gutierrez Rodriguez, Encarnacion (1999). *Intellektuelle Migrantinnen – Subjektivitäten im Zeitalter von Globalisierung. Eine post-*



- koloniale dekonstruktive Analyse von Biographien im Spannungsverhältnis von Ethnisierung und Vergeschlechtlichung. Leske + Budrich, Opladen.
- Han, Petrus (2003). Frauen und Migration: Strukturelle Bedingungen, Fakten und soziale Folgen der Frauenmigration. Lucius & Lucius, Stuttgart.
- Hansen, Peter (2008). Circumcising Migration: Gendering Return Migration among Somalilanders. In: *Journal of Ethnic and Migration Studies* 34 (7), 1109-1125.
- Hardill, Irene (2002). Gender, Migration and the Dual Career Household. In: *International Studies of Woman and Place*. Routledge, Londres.
- Hardill, Irene (2004). Transnational Living and Moving Experiences: Intensified Mobility and Dual-Career Households. In: *Population, Space and Place* 10 (5), 357-420.
- Herm, Anne (2008). Population and social conditions. Eurostat. Statistics on focus 98/2008.
- Herwartz-Emden, Leonie (2000). Einwandererfamilien: Geschlechterverhältnisse, Erziehung und Akkulturation. Osnabrück.
- Herwartz-Emden, Leonie und Manuela Westphal (1999). Frauen und Männer, Mütter und Väter. Empirische Ergebnisse zu Veränderungen der Geschlechterverhältnisse in Einwanderungsfamilien. In: *Zeitschrift für Pädagogik* 6, 885-902.
- Hochschild, Arlie Russel (2001). Globale Betreuungsketten und emotionaler Mehrwert. In: Will Hutton und Anthony Giddens (eds.). *Die Zukunft des globalen Kapitals*. Campus, Frankfurt.
- Hondagneu-Sotelo, Pierrette and Cynthia Cranford (1999). Gender and Migration. In: Janet Saltzman Chafetz (ed.). *Handbook of the Sociology of Gender*. Kluwer Academic, New York: 105-124.
- Husa, Karl; Parnreiter, Christof und Irene Stacher (2000). *Internationale Migration*. Brandes & Apsel, Frankfurt.
- IHEID (2008). Migration und Entwicklung: Eine Zweckallianz. Schweizerisches Jahrbuch für Entwicklungspolitik, Dossier, Genève.
- International Migrant Stock (2008). The 2008 Revision. United Nations Population Division. Country Profile 1990-2010. [www.esa.un.org](http://www.esa.un.org)
- Isin, Engin F. und Bryan S. Turner (2002). *Handbook of citizenship studies*. Sage, Londres.
- Jolly, Susie and Hazel Reeves (2005). *Gender and Migration, Cutting Edge Pack*, BRIDGE, Institute of Development Studies, IDS, Londres.
- Kapur, Ratna (2000). *Post-Colonial Economies of Desire: Legal Representations of the Sexual Subaltern*. Denver University Law Review, Denver.
- Kara, Siddarth (2009). *Sex Trafficking: Inside the Business of Modern Slavery*. Columbia University Press, New York.
- King, Russel; Dalipaj, Mirela and Nicola Mai (2002). Gendering Migration and Remittances: Evidence from London and Northern Albania. In: *Population, Space and Place* 12 (6), 409-434.
- Knapp, Gudrun-Axeli und Angelika Wetterer (2003). *Achsen der Differenz*. Westfälisches Dampfboot, Münster.
- Klinger, Cornelia und Gudrun-Axeli Knapp (2008). *Über Kreuzungen: Fremdheit, Ungleichheit, Differenz*. Westfälisches Dampfboot, Münster.
- Kofman, Eleonore and Parvati Raghuram (2006). Skilled female labour migration. *International Journal of Population Geography* 6 (1), 45-59.
- Kofman Eleonore (2004). Gendered global migrations: Diversity and stratification. *International Feminist Journal of Politics* 6 (4), 643-665.
- Kofman, Eleonore (2000). The Invisibility of Skilled Female Migrations and Gender Relations in Studies of Skilled Migration in Europe. In: *International Journal of Population Geography* 6 (1), 45-59.
- Kofman, Eleonore; Phizacklea, Annie, Raghuram, Parvati and Rosemary Sales (2000). *Gender and International Migration in Europe*. Employment, Welfare and Politics. Routledge, Londres and New York.
- Levitt, Peggy und Ninna Nyberg-Sorensen (2004). *The transnational turn in migration studies*, Global Commission on International Migration, Genève.
- Levitt, Peggy (2001). *The transnational Villagers*. University of California Press, Berkeley and Los Angeles.
- Ley, Katharina (1979). *Frauen in der Emigration: Eine soziologische Untersuchung der Lebens- und Arbeitssituation italienischer Frauen in der Schweiz*. Huber, Frauenfeld.
- Locher, Birgit (2007). *Trafficking in women in the European Union: Norms, Advocacy-Networks and Policy-Change*. VS Verlag, Wiesbaden.
- Long, Lynellyn D. (2004). Anthropological Perspectives on the Trafficking of Women for Sexual Exploitation. In: *International Migration* 42 (1), 5-31.
- Lutz, Helma (2008). *Vom Weltmarkt in den Privathaushalt. Die neuen Dienstmädchen im Zeitalter der Globalisierung*. Verlag Barbara Budrich, Opladen.
- Lutz, Helma und Norbert Wenning (2001). Differenzen über Differenz- Einführung in die Debatte. In: Lutz, Helma und Norbert Wenning. *Unterschiedlich verschieden, Differenz in der Erziehungswissenschaft*, Leske + Budrich, Opladen.
- Lyon, Dawn (forthcoming). Moral and Cultural Boundaries in Representations of Migrant Women in Italy. In: *International Journal of Migration, Health and Social Care* 3 (4), 44-56.
- Lyon, Dawn (2007). Moral and Cultural Boundaries in Representations of Migrants: Italy and the Netherlands in Comparative Perspective. In: Passerini, Luisa; Lyon, Dawn; Capussotti, Enrica and Ioanna Laliotou (2007). *Women Migrants from East to West: Gender, Mobility and Belonging in Contemporary Europe*. Berghahn Books, Oxford.
- Mackert, Jürgen (2006). *Staatsbürgerschaft: Eine Einführung*. VS Verlag für Sozialwissenschaft, Wiesbaden.
- Meer, Shamim and Charlie Sever (2004). *Gender and Citizenship. Overview Report*. BRIDGE, Londres.
- Metz-Göckel, Sigrid; Morokvasic, Mirjana and Senganata A. Müntz (2008). *Migration and Mobility in an Enlarged Europe. A Gender Perspective*. Barbara Budrich Publishers, Opladen.
- Marshall, Thomas H. (1953). *Citizenship and Social Class*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Massey, Douglas S.; Fischer, Mary J and Chiara Capoferro (2006). *International Migration and Gender in Latin America: A Comparative Analysis*. In: *International Migration* 44 (5), 63-91.
- Momsen, Janet (2008). *Gender, migration, and domestic service*. Routledge, Londres.
- Morokvasic, Mirjana and Christine Catarino (2008). *Women, gender, transnational migrations and mobility. State of the art, France. Working Paper No 4. Integration of female immigrants in labour market and society. Policy assessment and policy*

- recommendations. A specific targeted research project of the 6th Framework Programme of the European Commission. Paris.
- Mushaben, Joyce Marie (2009). Up the Down Staircase: Redefining Gender Identities through Migration and Ethnic Employment in Germany. In: *Journal of Ethnic and Migration Studies* 35 (8), 1249-1274.
- Niesner, Elvira; Anonuevo, Estrella; Aparicio, Marta und Petchara Somsingchai-Fenzl (1997). Ein Traum vom besseren Leben. Migrantinnenerfahrungen, soziale Unterstützung und neue Strategien gegen Frauenhandel. In: *Geschlecht und Gesellschaft*, Vol. 9. Leske + Budrich, Opladen.
- Nyberg-Sorensen, Nina and Karen Olwig (2002): *Work and migration: life and livelihoods in a globalizing world*. Routledge, New York.
- OCDE (2006) *Perspectives des migrations internationales*. Sopemi 2006
- OCDE (2008). *Perspectives des migrations internationales*. Sopemi 2008.
- Office fédéral des migrations ODM, Registre central des étrangers RCE, Service de statistique, Berne.
- Office fédéral de la statistique ESPA, enquête sur la main-d'œuvre suisse, Berne.
- Office fédéral de la statistique SPAO, statistique de l'activité professionnelle, Berne.
- Parreñas Salazar, Rhacel (2005). *Children of Global Migration: Transnational Families and gendered Woes*. University Press, Stanford.
- Pessar, Patricia and Sarah Mahler (2003). Bringing Gender. In: *The International Migration Review*, 27 (3), 812.
- Piper, Nicola (2005). *Gender and migration: A paper prepared for the Policy Analysis and Research Programme of the Global Commission on International Migration GCIM*, Singapour.
- Potts, Lydia (1988). *Weltmarkt für Arbeitskraft. Von der Kolonisation Amerikas bis zu den Migrationen der Gegenwart*. Hambourg.
- Prasad, Nivedita und Babette Rohner (2008). *Human Trafficking in Germany*. In: Benninger-Budel, Carin (2008). *Due Diligence and Its Application to Protect Women from Violence*. Martinus Nijhoff Publishers. Leiden, Boston.
- Raghuram, Parvati (2008). *Migrant Women in Male-Dominated Sectors of the Labour Market: A Research Agenda*. In: *Population, Space and Place* 14 (1), 43-57.
- Razavi, Shahra (2005). *Gender Equality: Striving for Justice in an Unequal World*, United Research Institute for Social Development UNRISD, Genève.
- Rehn, Elisabeth and Ellen Johnson Sirleaf (2002). *Women, War, Peace*. In: *Progress of World's Women*, Vol. 1, United Nations Development Fund for Women UNIFEM, New York.
- Richards, Kathy (2004). *The Trafficking of Migrant Workers. What are the Links between Labour Trafficking and Corruption?* In: *International Migration* 42 (5), 147-68.
- Ross, Bettina (2004). *Migration, Geschlecht und Staatsbürgerschaft. Perspektiven für eine antirassistische und feministische Politik und Politikwissenschaft*. VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.
- Rubin, Jennifer; Rendall, Michael S; .Rabinovich, Lila; Tsang, Flavia; Janta, Barbara und Constantijn van Oranje-Nassau (2008). *Migrantinnen in der Erwerbsbevölkerung der EU, Zusammenfassung der Forschungsergebnisse*. RAND Corporation, Santa Monica.
- Said, Edward W. (1978). *Orientalism*. Routledge and Kegan Paul, Londres.
- Sassen-Koob, Saskia (1984). Notes on the Incorporation of Third World Women into Wage-Labor Through Immigration and Off-Shore Production, *International Migration Review* 18 (4), Special Issue: *Women in Migration*, 1144-1167.
- Schlehe, Judith (2000). *Zwischen den Kulturen – Zwischen den Geschlechtern. Kulturkontakte und Genderkonstrukte*. Waxmann, Münster.
- Seppelt, Jana (2004). *Die globale Frau. Zur weiblichen Seite der Migration*. ZAG Nr. 45.
- Sharpe, Pamela (2001). *Women, Gender and Labour Migration. Historical and Global Perspectives*. Routledge, Londres et New York.
- Soja, Eva-Maria (2003). *Wenn Heimat global wird. Beiträge zur feministischen Theorie und Praxis*. Eigenverlag des Vereins Beiträge zur feministischen Theorie und Praxis, Cologne.
- Staehele, Lynn A. and Eleonore Kofmann (2004). *Mapping Gender, Making Politics: Toward Feminist Political Geographies*. Routledge, New York.
- Stutz, Heidi und Silvia Strub (2009). *Cash and Care: Der «kleine Unterschied» und seine Folgen für die Frauen auf dem Arbeitsmarkt*. Sozialalmanach, Lucerne, 195-208.
- Schweizerisches Rotes Kreuz (2007). *Migration – ein Beitrag zur Entwicklung? Migration – Beiträge aus Theorie und Praxis*. Seismo Verlag, Zurich.
- Tyner, James, A (2003) *The Global Context of Gendered Labour Migration from the Phillipines to the United States: In: Hondagneu-Sotelo, Pierrette: Gender and U.S Immigration Contemporary Trends*. University of California Press, Berkeley.
- United Nations Population Fund UNFPA (2008). *Reaching Common Ground: Culture, Gender and Human Rights*, New York.
- Walgenbach, Katharina; Dietze, Gabriele; Hornscheidt, Antje und Kerstin Palm (2007). *Gender als interdependente Kategorie. Neue Perspektiven auf Intersektionalität, Diversität und Heterogenität*. Verlag Barbara Budrich, Opladen.
- Waters, Johanna L. (forthcoming 2009). *Becoming a Father, Missing a Wife: Chinese Transnational Families and the Male Experience of Lone Parenting in Canada*. In: *Population, Space and Place*.
- Wellgraf, Stefan (2008). *Migration und Medien. Wie Fernsehen, Radio und Print auf die Anderen blicken*. Soziologie und Anthropologie. Kulturwissenschaftliche Perspektive, Bd 5. LIT Verlag, Berlin.
- Werbemedienforschung (2009). *WEMF*, www.wemf.ch (25.8.09)
- Werbner, Pnina und Nira Yuval-Davis (1999). *Women, Citizenship and Difference*, Zed Books. Londres.
- Werbner, Pnina (1988). *Taking and giving: Working women and female bonds in a Pakistani immigrant neighbourhood*. In: Westwood, Sallien und Parminder Bhachu (1988) *Enterprising women: ethnicity, economy, and gender relations*. Routledge, Londres.
- Westphal, Manuela (2004). *Migration und Genderaspekte. Feminisierung internationaler Migration*. Bundeszentrale für politische Bildung.
- Zlotnik, Hania (2003). *Global Dimensions of female Migration*. Migration Policy Institute, Washington DC.

## Recherche suisse

- Achermann, Christin und Ueli Hostettler (2007). Femmes et hommes en milieu pénitentiaire fermé en Suisse: réflexions sur les questions de genre et migrations. Dans: *Migrations: genre et frontières – frontières de genre*. Editions Antipodes, Lausanne, 70-89.
- Carbajal, Myriam (2007). Entre la normalité et l'anormalité. Qu'est-ce que c'est que vivre dans un contexte d'imprévisibilité. Le cas des femmes latino-américaines sans-papiers. Dans Bolzman, Claudio, Carbajal, Myriam, Mainardi, Giuditta: *La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires des latinoaméricains: logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans le domaine du social et de la santé*. Genève.
- Carbajal, Myriam (2008). Femmes latino-américaines sans-papiers en Suisse. Analyse de projets migratoires, logiques d'action et modes de vie. Dans: Le Texier, Emmanuelle. et al., *Femmes et mobilités*. Labor, Liège.
- Chimienti Milena (2006). Prostitution, migration et santé. Dans: *Forum* n° 6.
- Chimienti Milena (forthcoming). Agency of migrant prostitutes. Experiences from Switzerland. In: Björngren Cuadra Carin and Sandro Cattacin (eds.). *Difference sensitivity from an organisational perspective*. IMER. Malmö.
- Dahinden, Janine (forthcoming). «Are you who you know? – A network perspective on ethnicity, gender and transnationalism. Albanian-speaking migrants in Switzerland and returnees in Kosovo». In: Westin, Charles et al. (eds) *Identity Processes and Dynamics in Multi-Ethnic Europe*. IMISCOE Research Series. Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Dahinden, Janine (2009). Transnationalisme «diasporique» ou transnationalisme «en mobilité»? Circulation au féminin – Les danseuses de cabaret entre les pays de l'Est et la Suisse. Dans: Cheikh, Mérim and Michel Peraldi (eds) *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée: expériences et compétences*. Ed. Aux lieux d'Etre. Paris.
- Dahinden, Janine and Denise Efionayi (2009). Challenges and Strategies in Empirical Fieldwork with Asylum Seekers and Migrant Sex Workers. In: Van Liempt, Ilse and Vernonika Bigler (2009) *The Ethics of Migration Research Methodology. Dealing with Vulnerable Migrants*. Brighton, Sussex Academic Press, 98-117.
- Dahinden, Janine and Mathias Lerch (2007a) Remittances von Serben und Serbinnen: Eine transnationale Praktik mit Entwicklungspotential? In: (SRK), *Schweizerisches Rotes Kreuz Migration – ein Beitrag zur Entwicklung?* Zurich, Seismo, 182-199.
- Dahinden, Janine; Rosende, Magdalena; Benelli, Natalie; Hanselmann, Magaly et Karin Lempen (2007b) *Edito*. Dans: *Migrations: genre et frontières – frontières de genre*. Editions Antipodes, Lausanne, 4-15.
- Dahinden, Janine und Fabienne Stants (2006). *Arbeits- und Lebensbedingungen von Cabaret-Tänzerinnen in der Schweiz*. In: *SFM-Studies*, vol. 48. Neuchâtel.
- Dahinden, Janine, Martina Kamm und Anna Neubauer (2005). Auswanderung und Rückkehr. Fotogeschichten armenischer Migrantinnen und Migrantinnen. *Tsantsa. Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft* 10, 186-189.
- Dallera, Corinne (2007). *Eclairage sur la migration féminine économique en Suisse: trois parcours*. Dans: *Migrations: genre et frontières – frontières de genre*. Editions Antipodes, Lausanne, 54-69.
- Donato, Katharina; Gabaccia, Donna; Holdaway, Jennifer; Manalansan, Martin and Patricia R. Pessar (2006). A Glass Half Full? Gender in Migration Studies. In: *International Migration Review* 40 (1), 3-26.
- Efionayi-Mäder, Denise; Cattacin, Sandro und Christin Achermann (2004) Hinweise zur Frage der Regularisierung des Aufenthalts von illegal anwesenden MigrantInnen in der Schweiz – Diskussionsgrundlage. Discussion paper 19 of the Swiss Forum for Migration and Population Studies. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration Studies.
- Fibbi, Rosita; Claudio Bolzman et Marie Vial (1999). Italiennes et Espagnoles en Suisse à l'approche de l'âge de la retraite. Dans: *Revue européenne des migrations internationales* 15 (2), 69-93.
- Gafner, Magalie et Irène Schmidlin (2007). Le genre et la législation suisse en matière de Migration. Dans: *Migrations: genre et frontières – frontières de genre*. Editions Antipodes, Lausanne, 16-37.
- Häberlein, Jana (2002). The Concept of Gender and Gender-Related Persecution. In: *Refugee Women's News*. Refugee Women's Association, Londres.
- Kollmaier, Michael; Manandhar, Siddhi; Subedi, Bhim and Susan Thieme (2006). New Figures for Old Stories: Migration and Remittances in Nepal. *Migration Letters* 3 (2), 151-160.
- Lauth Bacas, Jutta (1989). Von Ithaka ins Industrie Quartier: griechische Migrantinnen in Zürich. In: Gonsseth, Marc-Olivier (1989). *Images de la Suisse – Schauplatz Schweiz*. Société Suisse d'ethnologie. Berne.
- Moret, Joëlle; Efonayi-Mäder, Denise et Fabienne Stants (2007). *Traite des personnes en Suisse: quelles réalités, quelle protection pour les victimes?* Neuchâtel, SFM.
- Piguet, Etienne (2006). *Einwanderungsland Schweiz. Fünf Jahrzehnte halb geöffnete Grenzen*. Haupt Verlag, Berne.
- Prodolliet, Simone (1999). Spezifisch weiblich: Geschlecht und Migration. Ein Rückblick auf die Migrationsforschung. In: *Zeitschrift für Frauenforschung* 1, 26-42.
- Riaño, Yvonne and Baghdadi, Nadia (2007a). Arbeitsmarktpartizipation von gut ausgebildeten Migrantinnen aus Drittstaatländer in der Schweiz: Zwischen Dequalifizierung und instabilen Arbeitsverhältnissen. *Juridikum* 2, Université de Vienne.
- Riaño, Yvonne and Baghdadi, Nadia (2007b). «Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen.» Le rôle du genre et des imaginaires géographiques dans la migration des femmes. Dans: *Migrations: genre et frontières – frontières de genre*. Editions Antipodes, Lausanne, 38-53.
- Riaño, Yvonne and Nadia Baghdadi (2006). Integration und Ausschluss von qualifizierten Migrantinnen aus Ländern ausserhalb der Europäischen Union in der Schweiz. In: *Qualifizierte Migrantinnen: von der Dequalifizierung zur Entwicklungszusammenarbeit*, *InterDIALOGOS* 2, Genève, 7-11.
- Riaño Yvonne and Doris Wastl-Walter (2006). Immigration Policies, State Discourses on Foreigners and the Politics of Identity in Switzerland. In: *Environment and Planning A* 38 (9), 1693-1713.
- Richter, Marina (2005). *Integration, Identität, Differenz. Der Integrationsprozess aus der Sicht spanischer Migrantinnen und Migranten*. Dissertation à l'Université de Berne.
- Schmid, Brigitte und Maritza Le Breton Baumgartner (1998). *Migration von Frauen aus Mittel- und Osteuropa in die Schweiz eine Dokumentation zur Situation von Cabaret-Tänzerinnen, Prostituierten, Hausangestellten und Heiratsmigrantinnen im Grossraum Zürich*. FIZ, Zurich.

- Studer, Brigitte (2004). «Die Ehefrau, die den Ausländer heiratet, soll sich die Geschichte klar überlegen». *Geschlecht, Ehe und nationale Zugehörigkeit im 20. Jahrhundert in der Schweiz*. In: *Tsantsa* 9, 49-60.
- Studer, Brigitte (2001). *Citizenship as Contingent National Belonging: Married Women and Foreigners in Twentieth-Century Switzerland*. In: *Gender & History* 3, 622-654.
- Studer, Brigitte (1998). *Der Sozialstaat aus der Geschlechterperspektive. Theorien, Fragestellungen und historische Entwicklung in der Schweiz*. In: Studer, Brigitte; Wecker, Regina und Béatrice Ziegler (1998). *Frauen und Staat / Les femmes et l'Etat*, *Itinera* 20, 184-208.
- Studer, Brigitte (1996). «L'Etat c'est l'homme». *Politique, citoyenneté et genre dans le débat autour du suffrage féminin après 1945*. Dans: *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 3, 356-382.
- Thieme, Susan (2008a). *Living in Transition: How Kyrgyz Women Juggle their Different Roles in a Multi-local Setting*. In: *Gender, Technology and Development*. 12 (3), 325-345.
- Thieme, Susan (2008b). *Sustaining Livelihoods in Multilocal Settings: Possible Theoretical Linkages between Livelihoods and Transnational Migration Research*. In: *Mobilities* 3 (1), 51-71.
- Thieme, Susan, Michael Kollmair and Ulrike Müller-Böker (2006). *Transnationale soziale Netzwerke und Migration: Nepal in Far West Nepal in Delhi*. *Geographische Rundschau* 58(10), 24-32.
- Thieme, Susan (2006). *Social Networks and Migration: Far West Nepalese Labour Migrants in Delhi*. LIT Verlag. Münster.
- Wanner Philippe (1996). «La fécondité des étrangères en Suisse 1981-1994». *Démos* 2/1996.
- Wanner, Philippe; Pecoraro, Marco und Rosita Fibbi (2005). *Femmes étrangères et marché du travail*. Neuchâtel. Office fédéral de statistique, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, 17-38.
- Ziegler, Béatrice (1984). *Die Rolle der Frauen im schweizerischen Auswanderungsprozess*. *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 34, 363-369.
- Affaires parlementaires**
- Baumann, Alexander (2000). 00.3580 *Bekämpfung des Aufenthaltbetrugers bzw. Einbürgerungsbetrugers mit Scheinehen*.
- Hubmann, Vreni (2000). 00.3716 *Ein Bleiberecht für allein stehende Frauen aus Kosovo*.
- Joder, Rudolf (2004). 03.455 *Einbürgerung. Mehr Freiheit für Gemeinden und Kantone*.
- Menétrey-Savary, Anne-Catherine (2000). 00.3659 *Postulat Stellung der Frauen in der Asylpolitik*.
- Journaux**
- Les nouveaux modèles féministes de l'islam en France, *Le Temps*, 8 février 2006.
- Du kebab à l'informatique, l'économie est marquée par l'esprit d'initiative des migrants, *Le Temps*, 21 mars 2006.
- Le curriculum Vitae anonyme veut prévenir les risques de préjugés, *Le Temps*, 24 mars 2006.
- Von der Integration zur Einbürgerung. *NZZ*, 3 mai 2006.
- Schwanger, 44 kg schwer. *NZZ*, 28 mai 2006.
- Zürich vermittelt Alltagswissen in zehn Sprachen. *NZZ*, 9 juin 2006.
- Genitalverstümmelung als Marktlücke?, 20min, 26 juin 2008.
- Im Spannungsfeld von Humanität und Abwehr. *NZZ*, 27 juin 2006.
- Was darf die Braut kosten? *NZZ*, 16 juillet 2006.
- Wir wollen nur das Beste für unsere Kinder. *NZZ*, 1<sup>er</sup> septembre 2006.
- Das neue Ausländergesetz führt in eine Sackgasse. *NZZ*, 9 septembre 2006.
- Den Sprung ins kalte Wasser wagen. *NZZ*, 8 novembre 2006.
- Hippy macht die Migrantenmütter fit. *NZZ*, 27 novembre 2006.
- Die politische Integration ernst genommen. *NZZ*, 7 janvier 2008.
- Deutschdefizite vor allem bei Portugiesen, Frauen und Älteren. *NZZ*, 23 janvier 2008.
- Les profs étrangers bousculent les Unis, *Le Temps*, 1<sup>er</sup> février 2008.
- Ohne Integration nützen Gesetze wenig. *NZZ*, 23 février 2008.
- Mit bitterem Nachgeschmack nach Hause. *NZZ*, 17 mai 2008.
- Integration im Job finden, 20min, 18 mai 2008.
- Intégration: Demir ou les voies obscures de l'Office des migrations, *Le Temps*, 30 mai 2008.
- Ausländer- und Asylpolitik in guter Phase. *NZZ*, 7 juin 2008.
- Excision: la décision de la justice fribourgeoise qui fera école en Suisse, *Le Temps*, 12 juin 2008.
- Wenn der Universitätsabschluss plötzlich nichts mehr wert ist. Zugewanderte Akademiker aus Nicht-EU-Staaten haben es schwer auf dem Schweizer Arbeitsmarkt, *NZZ*, 22 juillet 2008.
- Lernen unter Bäumen. *NZZ*, 31 juillet 2008.
- L'absurde exclusion des chercheurs étrangers, *Le Temps*, 20 août 2008.
- «Bienvenue à Lucerne, voici votre permis de séjour», *Le Temps*, 19 septembre 2008.
- Deutsche sind die neuen Italiener. *NZZ*, 20 septembre 2008.
- Spielerische Integration. *NZZ*, 23 septembre 2009.
- Auch Moslems müssen schwimmen, 20min, 24 octobre 2008.
- Weibliche Beschneidung als Allheilmittel, 20min, 29 octobre 2008.
- A Zurich, une école offre aux étrangers une seconde chance pour entrer au gymnase, *Le Temps*, 15 décembre 2008.
- Französischsprachige stossen meist auf wohlwollende Gleichgültigkeit. *NZZ*, 22 décembre 2008.







